

Faculté des Lettres et Langues

Département des Lettres et Langues étrangères (DLLE)

# **Cours, Travaux dirigés et applications en analyse du discours**

**Par Dr. Mostefaoui Ahmed**

1<sup>e</sup> Master Littérature - Analyse du discours

**2019/2020**

Faculté des Lettres et Langues

Département des Lettres et Langues étrangères (DLLE)

# **Cours, Travaux dirigés et applications en analyse du discours**

**Par Dr. Mostefaoui Ahmed**

1<sup>er</sup> Master Littérature - Analyse du discours

**2019/2020**

## **Cours d'analyse du discours**

Département des Lettres et Langues étrangères (DLLE)

Master Littérature - Analyse du discours – 2019/2020

### **Unité Fondamentale**

*« Les paroles sont des actes ou du moins elles partagent avec les actes cette propriété de provoquer des conséquences dans le monde »*

Shakespeare (1564-1616)

L'analyse du discours est une discipline qui ne cesse de se développer depuis la fin des années 1960. Liée à la linguistique et aux sciences humaines et sociales, elle vise à étudier le discours, c'est-à-dire les productions verbales vues comme des unités de taille supérieure à la phrase, des textes, qui appartiennent à des domaines, des contextes.

Ce cours présente les notions de base de l'analyse du discours, qui sont appliquées à des textes littéraires, dans une perspective qui s'appuie sur les théories de la linguistique, des sciences du langage et l'énonciation linguistique (déictique, modalisation, modalités, texte/discours, polyphonie, dialogisme, discours rapporté, subjectivité linguistique...) et de la pragmatique (compétence communicationnelle, loi du discours, implicite, actes de paroles, etc...).

En proposant ce cours, on amène les étudiants à prendre conscience de la dimension communicationnelle de la littérature, mais aussi à analyser le fonctionnement des textes d'auteurs appartenant à diverses sources et cultures.

### **Descriptif du cours**

Identification et définition de l'objet de l'analyse du discours:

1. Appréhender le sens,
2. le fonctionnement et
3. les conditions de production d'un discours.
4. Discursivité et interdiscursivité,
5. Traces et influence de certaines grandes théories linguistiques dans l'analyse du discours,
6. Examen de modèles d'analyse du discours et de techniques d'analyse des textes littéraires,
7. Application à des textes/discours littéraires variés.

## **Objectif**

- Initiation à l'analyse du discours,
- Saisir toute la complexité du discours par la pratique en utilisant des outils d'analyse,
- Connaissance des grandes théories et précurseurs de l'AD,
- Se familiariser avec les différents outils d'analyse du discours, tant par le biais de la diversité des méthodes d'interprétation que par la spécificité des formes de discours et de leur impact sur la réception du discours,
- Initiation à l'analyse d'extraits de textes d'auteurs choisis,
- Implication aux débats relatifs aux contextes sociaux desquels ils découlent

## **Objectif final**

La compétence recherchée au terme de ce cours est l'approfondissement des connaissances des étudiants quant à la méthode d'analyser les différentes formes de discours, notamment littéraire, en saisissant leurs ancrage et enjeux sociaux et disciplinaires.

## **Description des activités du cours**

Les séances se partageront

- entre exposés théoriques,
- présentation d'analyses et
- Travaux dirigés,

Les analyses seront faites sur un corpus littéraire varié, composé de courts textes narratifs et poétiques extraits d'œuvres littéraires d'auteurs.

Les points suivants seront ainsi examinés :

- L'AD sera défini après un bref rappel historique de son émergence ;
- Les problèmes et théories seront exposés suivant l'axe chronologique ;
- La méthodologie présentera la démarche de l'AD.

## **Mode d'évaluation : 50/50**

L'évaluation comportera trois volets :

1. La première concerne la participation active des étudiants, donc 10 points seront accordés à leur présence et leur préparation, leur participation dans les discussions collectives et la pertinence des questions et réflexions soulevées.
2. La deuxième évaluation consistera à les inviter à préparer un travail d'analyse de discours de 05 points qui devra être rendu. Le sujet devra être approuvé par l'enseignant et il pourra être réalisé seul ou en équipe de deux personnes. Pour chacune de ces évaluations, des critères précis seront donnés en classe.

<b>Public visé</b>	Etudiants inscrits en Master 1 littérature générale et comparée
<b>Supports</b>	Extraits de textes littéraires authentiques
<b>Objectifs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Communicatifs <ul style="list-style-type: none"> <li>- discuter, débattre, argumenter et faire des critiques.</li> </ul> </li> <li>2. Linguistiques <ul style="list-style-type: none"> <li>- les temps du verbe</li> <li>- la concordance des temps</li> <li>- le style direct et le style indirect</li> <li>- les modalisateurs</li> <li>- les marqueurs chronologiques / temporels</li> </ul> </li> <li>3. Culturels <ul style="list-style-type: none"> <li>- la littérature française</li> <li>- les genres et types de discours qui découlent de cette littérature</li> <li>- analyse critique</li> <li>- l'idéologie</li> </ul> </li> </ol>
<b>Compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension écrite</li> <li>- Production écrite (commentaire, dissertation, analyse, etc.)</li> <li>- Production orale (interaction, discussion, débat, expression d'idées, etc.)</li> <li>- Analyse critique</li> </ul>
<b>Autres documents non littéraires</b>	Extraits de textes de précurseurs, de philosophes, sociologues, psychologues et psychanalystes...

# Sommaire

## Introduction

<b>1<sup>er</sup> cours : Un peu d'histoire</b>	<b>7</b>
Travaux dirigés	11
Application : AD Française/ Anglo-saxonne	13
<b>2<sup>ème</sup> cours : Remise en cause et refonte du champ de l'Analyse du discours</b>	<b>15</b>
Travaux dirigés	16
Application : L'analyse du discours	17
<b>3<sup>ème</sup> cours : L'AD et les disciplines du discours</b>	<b>19</b>
Travaux dirigés	22
Application : Commentaire de schéma sur l'analyse structuraliste	23
<b>4<sup>ème</sup> Cours : Cadre épistémologique</b>	<b>25</b>
Travaux dirigés	28
Application : Extraits de textes des précurseurs de ces théories	29
<b>5<sup>ème</sup> cours : La notion de discours</b>	<b>31</b>
Travaux dirigés	32
Application : Le discours dans le langage ordinaire	33
Application 2 : Les caractéristiques du discours	33
<b>6<sup>ème</sup> cours : La notion de texte</b>	<b>35</b>
Travaux dirigés	39
Application : Le Texte	41
<b>7<sup>ème</sup> cours : Structuralisme, fonctionnalisme, distributionnalisme</b>	<b>44</b>
Travaux dirigés	46
Application : La communication	49
<b>8<sup>ème</sup> cours : Linguistique et littérature</b>	<b>50</b>
Travaux dirigés	53
Application 1: Extrait sur la relation littérature/linguistique de Maingueneau	54
<b>9<sup>ème</sup> cours : Pragmatique et dialogisme</b>	<b>56</b>
Travaux dirigés	62
Application : Dialogisme/polyphonie	64
<b>10<sup>ème</sup> cours : Catégories d'analyse</b>	<b>67</b>
Travaux dirigés	68

Application : Types et genres de discours	71
<b>11<sup>ème</sup> cours : De la subjectivité dans le langage</b>	<b>73</b>
Travaux dirigés	75
Application: Embrayage et subjectivité	75
<b>12<sup>ème</sup> cours : De l'énonciation à l'énoncé</b>	<b>77</b>
Travaux dirigés	80
Application 1: Énonciation	81
Application 2 : les traces “lexicales” de l'énonciation	82
Application 3 : Les traces “grammaticales” de l'énonciation	83
<b>13<sup>ème</sup> cours : Discours et récit</b>	<b>85</b>
Travaux dirigés	87
Application1 : Les caractéristiques spécifiques du discours et du récit	91
Application 2 : L'ordre de la narration	93
<b>14<sup>ème</sup> cours : La situation de communication</b>	<b>96</b>
Travaux dirigés	97
Application : La notion de sujet	98
<b>15<sup>ème</sup> cours : Énonciation et pragmatique</b>	<b>99</b>
Travaux dirigés	101
Application 1: Énonciation et pragmatique	105
<b>16<sup>ème</sup> cours : La Modalisation</b>	<b>106</b>
Travaux dirigés	110
Application 1 : Modalités	110
Application 2: Modalisation	112
<b>17<sup>ème</sup> cours : Analyse sémantique et discursive</b>	<b>113</b>
Travaux dirigés	115
Application 1: La progression thématique	116
Application 2: Discours direct, indirect, indirect libre, narrativisé	116

## Introduction

La communication occupe une place prépondérante dans une société. Toutes les sociétés fonctionnent par la communication, la production de discours, les échanges de messages de différents types. Par les divers moyens de transmission circule, ainsi, le sens. Certains de ces messages qui circulent au sein d'une communauté, sont compris, d'autres représentent des ambiguïtés et nécessitent une interprétation. Le sens n'est pas toujours simple à saisir. L'activité de comprendre, se faire comprendre a recouru à bien des moyens tels que : l'art divinatoire, l'interprétation des rêves, l'initiation dans les sociétés secrètes, que l'herméneutique, la philologie, la rhétorique, etc. Et encore : les débats médiatiques, la critique (art, littérature...), des exercices scolaires (commentaire, résumé...), la linguistique textuelle, l'analyse de contenu, l'analyse du discours (AD), etc.

L'AD, en tant que discipline s'occupe en premier de la question du sens. Elle vient directement de la linguistique, longtemps, considérée comme la science du langage et qui étudie d'une manière scientifique le langage humain, selon la définition d'André Martinet (1960/1991)<sup>1</sup>. La linguistique énonciative et la linguistique du discours apparaissent à partir des années 1960/70.

L'évolution et les changements survenus ont motivé une pléthore de nouveaux concepts et notions qui s'adaptent aux besoins langagiers émergents et nouveaux et dont la linguistique ne pouvait se charger d'en rendre compte. C'est ainsi que plusieurs disciplines s'occupent de proposer des théories qui couvrent les nouveaux champs telles que : la psychologie, philosophie, l'informatique, la psychanalyse, etc...).

L'AD se dresse alors comme la discipline dont l'objet d'étude est lié à un ensemble de théories de référence et une méthodologie appropriée, le présent cours, une introduction à l'AD, va essayer d'initier les étudiants à l'analyse du discours à la lumière de toutes es théories de référence.

---

<sup>1</sup> MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*, Colin, Paris, 1960



### Objectif : connaître le contexte d'émergence et d'évolution de l'AD

#### Evolution de l'analyse du discours

L'étude et l'intérêt porté au langage humain s'est toujours accompagnée de la cruciale question du discours à commencé par le fameux Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure (1857-1913). Ce dernier avait fondé la linguistique structurale qui ne donnait aucune importance au sens mais s'occupait uniquement du mot, mais prônait une linguistique de la parole.

L'AD est née dans les années 1960. Ce son d'ailleurs, les formalistes russes qui allaient, dans les années 20 puis dans les années 60 exploiter le structuralisme dans le domaine de la littérature. (Propp, V., *La Morphologie du conte*, 1928/1970). Roland Barthes à travers son « Introduction à l'analyse structurale du récit », posait un modèle d'une étude structurale selon une méthode scientifique et c'est ainsi qu'est née l'AD à partir du n°8 de la revue communication.

Zellig Sabetai Harris (1909 -1992), le fameux linguiste américain, donne la dénomination «analyse du discours », en 1952, dans son article « Discourses analysis » publié dans la revue américaine *Language*. C'est ainsi que la linguistique propose une analyse qui dépasse le cadre de la phrase, considérée comme la plus grande unité de la description linguistique en la soumettant l'unité transphrastique ou texte à des méthodes de la linguistique distributionnelle américaine.

A partir de 1957, Chomsky, N., s'oppose à la linguistique du mot en proposant une approche par la syntaxe, fondant ainsi, la grammaire générative et transformationnelle (GGT). Celle-ci ne conçoit pas la langue comme un système de signes, mais comme un ensemble de phrases.

Chomsky conçoit la grammaire comme un ensemble de règles abstraites permettant la production d'un nombre infini de phrases grammaticales d'une langue par le sujet parlant. Ce système de règles ou compétence se réalise par la performance (l'utilisation effective de la langue par le locuteur) et ignore aussi bien la situation d'énonciation que le sujet parlant, ce dernier étant conçu comme le « locuteur-auditeur idéal », donc en réalité fictif, puisqu'un tel locuteur n'existe pas.

En 1970, naissent en Allemagne, des grammaires de textes dont le but est de permettre, à l'instar de la GGT de générer l'ensemble infini des structures textuelles bien formées d'une langue donnée à partir de modèles de compétence capables de rendre compte de l'engendrement des formes discursives. On a compris alors que la différence entre le niveau du texte et celui de la phrase étaient juste une question de quantité.

#### Emergence de l'école française d'analyse du discours

Dans les années 1960, Jakobson, Benveniste et Harris posent les bases d'une nouvelle linguistique structuraliste. Plusieurs courants émergent en Europe occidentale et aux Etats-Unis adoptant une vision du langage et de la textualité d'une manière différente de celles de Saussure et Bloomfield, L.

Ces courants s'étaient lancés dans le projet d'analyse du discours et fondent l'École française d'analyse du discours et qui, sous l'impulsion du philosophe marxiste critique Louis

Althusser et de Michel Pêcheux, tente d'articuler théorie marxiste de l'idéologie, psychanalyse (J. Lacan) et linguistique pour appréhender le discours. D'autres courants viennent des sciences du langage : grammaire de texte issue de la grammaire générative et transformationnelle (Chomsky), théories de l'énonciation (Benveniste) ; d'autres encore oscillent entre anthropologie et sociolinguistique, c'est le cas de l'ethnographie de la communication (D. Hymes, J. Gumperz) ; l'ethnométhodologie (H. Garfinkel, H. Sacks...), un courant de la sociologie américaine qui appelait « discourse analysis » l'étude des conversations. Ces divers courants ont été fortement influencés par la pragmatique anglo-saxonne, fondée sur une conception qui considère le discours comme un acte (Austin). Il faut y ajouter les travaux du Britannique G. Bateson, du Français M. Foucault et du Russe M. Bakhtine, dont l'influence a été diffuse mais considérable.

Le brassage de toutes ces tendances allaient causer un renouvellement du champ des sciences du langage (méthodes, découpages disciplinaires et concepts). En France en particulier, des travaux différents contestent les présupposés traditionnels sur les textes et la manière de les étudier : structuralisme littéraire, sémiotique inspirée de M. Greimas, analyse automatique du discours de Pêcheux inspirée du marxisme (L. Althusser) et la psychanalyse (J. Lacan), la pensée de Michel Foucault...

On choisissait essentiellement comme corpus le discours politique où on ne s'intéressait surtout à l'idéologie, avec tout ce qu'elle présuppose en termes d'idée de système, de cohérence et de globalité. C'est le début de ce qui deviendra plus tard l'École française d'analyse du discours, où le mot analyse ne signifie pas simplement étude, mais une sorte de psychanalyse du discours.

Trois tendances principales émergent :

1. La tendance anglo-saxonne avec la théorie des actes de langage (John L. Austin et John Searle) ;
2. La tendance allemande, plutôt théorique (Théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, 1981/1987) et
3. La tendance française marquée par l'approche linguistique, articulée au marxisme et à la psychanalyse.

**L'école française** : annoncée en 1969 par Langages n° 13, nommée l'« Ecole française d'analyse du discours » (AD). Elle est le résultat de :

- La contribution de plusieurs disciplines (linguistique, sociologie, histoire...),
- L'influence de la pensée Althusserienne de Marx (« Idéologie et appareils idéologiques d'État » 1970/2004).

Ceci marquait le déclin du structuralisme dans un contexte marqué par le mouvement contestataire de Mai 1968. Une tendance à caractère militant, l'AD est née du marxisme et de la linguistique dans la conjoncture théorique déterminée de la France des années 1968-70. Alors l'aspect scientifique de la linguistique devient une arme et donne des moyens nouveaux efficaces pour traiter des problématiques de la politique.

### Remarques :

1. L'AD n'a pas de fondateur comparable à Saussure pour la linguistique structurale,
2. Elle est née d'une conjoncture intellectuelle où, de la réflexion sur "l'écriture" dans la linguistique structuraliste en relation au marxisme althusserien et à la psychanalyse lacanienne. Sans oublier les contributions de :
  - **Jean Dubois** pour « Lexicologie et analyse d'énoncé » (1968), lors de la clôture du colloque, son discours considéré comme un 'manifeste' de l'analyse du discours;
  - **Michel Pêcheux** pour son Analyse automatique du discours (1969), livre qui annonce « un programme théorique et pratique » ; et enfin,
  - **Michel Foucault** (L'Archéologie du savoir, 1969).

En Europe dans les années 1970, se rencontrent plusieurs courants pour constituer le champ de l'analyse du discours. Les sciences du langage y jouent un rôle essentiel:

1. La Grammaire de texte,
  2. Les Théories de l'énonciation et
  3. La pragmatique qui donne des outils conceptuels et méthodologiques considérables.
- C'est aussi l'année où apparaît **le travail de M. Bakhtine (dialogisme)**.

L'AD de cette période se veut une psychanalyse du discours : son objectif est de découvrir l'idéologie qui se cache sous la matérialité discursive (mots, syntagmes, phrases, etc.). Ce choix se traduit par le privilège accordé à l'analyse du discours politique.

### Travaux dirigés

#### Eléments repris du cours :

##### - Linguistique :

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. La linguistique a pour objet l'étude des phénomènes linguistiques en général; c'est une science de la langue et des langues. Le père de la linguistique Ferdinand De Saussure, la considère comme champ d'étude scientifique; il l'a définie aussi comme une "*science qui a pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même*" (P Robert 1991).

C'est donc un objet d'analyse scientifique qui s'éloigne de tout contexte social qui peut lui accorder des jugements de valeur.

##### - Sciences du langage :

Les **Sciences du langage** regroupent plusieurs domaines d'étude. Afin de simplifier, six principaux domaines d'analyses sont souvent cités pour décrire cette discipline :

1. La **phonétique/phonologie** = étude des sons d'une langue,
2. La **morphologie** = étude de la structure des mots,
3. La **lexicologie** = étude des mots, du lexique,
4. La **syntaxe** = étude de la combinaison des mots entre eux,

5. La **sémantique** = étude du sens des mots et des phrases,  
6. L'énonciation/**pragmatique** = étude du sens des phrases dans des contextes précis ...

- **Analyse du discours :**

L'**analyse** du **discours** est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'**analyse** de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit.

**En France : la manière traditionnelle d'étudier les textes**

- Le structuralisme littéraire,
- La sémiotique inspirée de M. Greimas,
- L'analyse automatique du discours de Pêcheux inspirée du marxisme (L. Althusser),
- La psychanalyse (J. Lacan),
- La pensée de Michel Foucault...
- En ces temps : Le corpus= le discours politique (l'idéologie)

Une science interdisciplinaire : elle lie avant tout

- La linguistique
- La sociologie (le discours est aussi défini comme un rituel socio-langagier)

La langue est une construction sociale, et que la démarche pour y accéder ne peut occulter la contextualisation historicisée avec ses implications.( FEUSSI Valentin, 2008)

C'est en 1966 avec la publication d'un numéro thématique de la revue *Communications* que l'« Ecole française » s'annonce avec Roland Barthes, A. J. Greimas, Claude Bremond, Umberto Eco, Tzvetan Todorov, G. Genette, Ch. Metz.

## Application : AD Française/ Anglo-saxonne

Commentez le tableau ci-dessous

Le tableau de F. Gadet (cité dans Maingueneau, 1987) illustre nettement cette différence :

	<b>AD française</b>	<b>AD anglo-saxonne</b>
<b>Type de discours</b>	Ecrit Cadre institutionnel doctrinaire	Oral Conversation quotidienne ordinaire
<b>Buts assignés</b>	Visées textuelles Explication-forme Construction de l'objet	Visées communicationnelles Description-usage Immanence de l'objet
<b>Méthode</b>	« structuralisme » linguistique et histoire	Interactionisme Psychologie et sociologie
<b>Origine</b>	linguistique	anthropologie

Tableau : AD française et AD anglo-saxonne

### Références bibliographiques

AUSTIN, J. L. (1962/1970), Quand dire c'est faire, Paris, Seuil.

BAKHTINE, Mikhail et VOLOCHINOV, V. N. 1977 [1929], Le Marxisme et la philosophie du langage (Paris : Minuit)

BARTHES, R. (1966/1981), « Introduction à l'analyse structurale des récits », Communications n° 8, pp. 7-33.

BENVENISTE, É. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », Langages, n° 17 : 12-18.

BENVENISTE, É. (1974), Problèmes de linguistique générale 2, Paris, Gallimard.

BLOOMFIELD, L. (1970), Le Langage, Paris, Payot.

CHOMSKY, N. (1957), Structures syntaxiques, Paris, Seuil., 141 p.

DUBOIS, J. (1968), « Lexicologie et analyse d'énoncé », Cahiers de lexicologie, vol XV, p. 115-126.

FEUSSI Valentin, 2008, Parles-tu français ? Ça dépend... (Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue : le cas de Douala au Cameroun), L'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris, 288 pages.

FOUCAULD, M. (1969), L'Archéologie du savoir, Paris, Gallimard.

GRICE, H. P. et al. (1979), « Logique et conversation », Communications, 30, pp. 57-72.  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm\\_0588-8018\\_1979\\_num\\_30\\_1\\_1446](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446)

HARRIS, Z. S (1969), « Analyse du discours », Langages n° 13 : 8-45 (1e éd. « Discourse Analysis » Language vol. 28, pp. 1-30,

1952), [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726x\\_1969\\_num\\_4\\_13\\_2507](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1969_num_4_13_2507)

**MAINGUENEAU, D. (2005)**, « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques* n° 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, pp. 65-75.

**MAINGUENEAU, D. (1998)**, « Les tendances françaises en AD ». Compte rendu de la conférence intitulée « Les tendances françaises en AD » et donnée à l'université d'Osaka en 1998 par Maingueneau. Document disponible sur internet, consulté en 2010.

**MAMADOU Diakité, (2012)**, **Introduction à l'analyse du discours**, in **discours, théorie, méthode**, sur <http://discours.overblog.com/cours-d-analyse-du-discours>

**PÊCHEUX Michel (1969)**, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.

**SAUSSURE, F. De (1972)**, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot (1<sup>e</sup> édition 1916).

**SEARLE, J. (1969/1972)**, *Les Actes de langage*, Paris Hermann (trad. de *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language* (1969)).

## 2<sup>ème</sup> cours : Remise en cause et refonte du champ de l'Analyse du discours

**Objectif : avoir une idée sur les grandes théories et idées qui ont poussé à la recomposition du champ de l'AD.**

### **Renouveau du champ de l'Analyse du discours : (1980)**

A partir des travaux de Bakhtine sur le dialogisme, les linguistes, à l'instar de J. Authier par exemple mettent en évidence l'hétérogénéité constitutive du langage, mettant ainsi en cause l'idée de la globalité de l'idéologie. Dans la même période, interviennent les problématiques américaines :

1. L'interactionnisme,
2. L'analyse conversationnelle du philosophe et sémiologue Charles S. Peirce (1839-1914),
3. Les travaux des américains contribuent à la reformulation des problématiques de l'AD.

Ce foisonnement d'idées et de théories (hétérogène et contradictoire) propulsent la discussion sur les notions de « doxa », « représentation » ..., au détriment de la notion d'idéologie. Alors, et comme exemple, au lieu de parler de *paraphrase* (recherche du même derrière l'autre), on parle de *reformulation*, qui au contraire met en évidence l'altérité et l'hétérogénéité.

Il n'est pas question de rechercher les préconstruits idéologiques, mais plutôt d'identifier le sens social manifesté par des formes linguistiques.

L'AD rompt avec sa tradition fondatrice et se dresse comme un outil interdisciplinaire autour de la linguistique. Elle se nourrit des contributions et de es apports des disciplines qui étudient le fonctionnement de la langue, mais aussi ceux d'autres disciplines :

- histoire,
- psychologie sociale...

En 2002, le Dictionnaire d'analyse du discours (désormais DAD, Charaudeau et Maingueneau eds), englobe tous les présupposés, théories et idées mis en place à partir de la fin des années 1970 et qui ont fini par être le corps constitutif de l'AD comme une discipline à part entière.

C'est un ouvrage qui présente la recherche relative à l'AD comme un champ avec diverses ressources:

- linguistique textuelle,
- pragmatique,
- analyse conversationnelle,
- ethnométhodologie,
- analyse critique du discours anglo-saxonne ou Critical Discourse Analysis (CDA) etc.

En plus de disciplines en relation interdisciplinaire avec l'AD :

- histoire, philosophie, sociologie, psychologie sociale, sciences cognitives...

## Travaux dirigés

### Eléments repris du cours :

#### - Définition et champ de l'AD

La spécificité de l'AD est « d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est :

1. ni l'organisation textuelle [objet de la linguistique textuelle]
2. ni la situation de communication [domaine des sciences sociales],
3. mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel [...].

Ici la notion de 'lieu social' » ne doit cependant pas être appréhendée de manière trop immédiate : il peut s'agir d'un positionnement dans un champ discursif (politique, religieux...). Dans tous les cas l'analyste du discours doit accorder un rôle central à la notion de genre de discours, qui par nature déjoue toute extériorité simple entre 'texte' » et 'contexte' » (Maingueneau, 2002 : 66).

L'AD à ses débuts privilégiait le corpus politique. Mais suite à diverses reconfigurations, son champ couvre toute production langagière, orale ou écrite : talk-show, débat médiatique, etc. Cette évolution a facilité sa rencontre avec les sciences de l'information et de la communication.

- L'analyse du discours
- Société et littérature

Ce qu'on pourrait appeler *le phénomène littéraire* excède de beaucoup les seuls textes. Les courants pragmatiques sont mieux à même d'aborder ce phénomène littéraire dans ses multiples dimensions parce qu'ils sont eux-mêmes transdisciplinaires. Il en va de même pour une discipline comme l'analyse du discours, qui aborde la diversité des genres de discours d'une société: elle n'appréhende pas la littérature en opposant de manière réductrice textes littéraires et textes non-littéraires, mais en replaçant le discours littéraire dans la multiplicité des énonciations qui traversent l'espace social. (Maingueneau D., L'analyse linguistique des textes littéraires)

- Idéologie

Selon Bakhtine (1977), le domaine de 'idéologie coïncide avec celui des signes : ils se correspondent mutuellement. Là où l'on trouve le signe, on trouve aussi l'idéologie. (1977, p.27)

### Renouvellement du champ des sciences du langage

Avec l'évolution récente des sciences du langage, les choses sont devenues beaucoup moins simples qu'au temps de la stylistique triomphante; nous assistons aujourd'hui à une reconfiguration générale du champ des études littéraires et nul ne peut dire précisément quel visage il va prendre. Une chose est sûre, l'âge d'or de la stylistique, qui s'est ouvert avec le romantisme, est en train de se fermer sous nos yeux. . (Maingueneau D., L'analyse linguistique des textes littéraires)



1. méthodes,
2. découpages disciplinaires,
3. et concepts.

## Application : L'analyse du discours

### Analyse et discussion de l'extrait :

#### L'ANALYSE DU DISCOURS

Dominique MAINGUENEAU  
Université d'Amiens

#### CADRE DE L'ANALYSE DU DISCOURS

L'analyse du discours suppose une remise en cause d'une certaine interprétation de la dichotomie saussurienne langue/parole, celle qui fait de la langue le domaine de l'universel, du systématique pour l'opposer à la parole, domaine de l'individuel, de la liberté des sujets parlants. Cette interprétation était d'ailleurs renforcée par le fait que le Cours de linguistique générale renvoyait à la "parole", l'organisation syntaxique de la phrase. Contre cette conception, l'analyse du discours pose que la parole elle-même, obéit à un réseau systématique de contraintes, dont le fonctionnement échappe aux représentations des énonciateurs.

Malheureusement, l'analyse du discours souffre d'avoir trop bonne presse chez les uns et trop mauvaise chez les autres. Les premiers ont tendance à y voir une sorte de panacée aux problèmes linguistiques, l'amorce de cette "translinguistique" utopique qui réconcilierait enfin la langue avec le "concret", le "social", l'"histoire"... Les seconds la considèrent plutôt comme un ensemble disparate de techniques rudimentaires qui restent à l'extérieur de la méthodologie linguistique; pour eux l'analyse du discours est vouée à l'étude de l'"extralinguistique". Ce que ces positions extrêmes soulignent, c'est les problèmes que pose l'articulation de l'analyse du discours sur la linguistique : en fait-elle partie ? et, dans ce cas, il faut remodeler ses limites ; en est-elle totalement indépendante

Ces dernières questions sont en réalité dépendantes de la définition donnée au terme discours, et il s'en faut de beaucoup qu'il y ait un consensus sur ce point. Dans mon "Initiation aux méthodes de l'analyse du discours"<sup>(4)</sup> j'avais relevé pas moins de six définitions différentes de ce mot, toutes parfaitement reçues dans la littérature linguistique :

Dominique, MAIGUENAU, (1979), L'analyse du discours" [article]Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle, 51 pp. 3-27

## Références bibliographiques

**AUTHIER-REVUZ, J.** (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 73, p. 98 – 111.

**BAKHTINE, M.** (1935/1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.

**BAKHTINE, Mikhail et Volochinov, V. N.** 1977 [1929], *Le Marxisme et la philosophie du langage* (Paris : Minuit)

**CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D.** (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

**MAIGUENAU Dominique,** (1979), *L'analyse du discours*" [article] *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 51 pp. 3-27

**Objectif : initiation aux théories et méthodes d'analyse du discours**

**L'analyse du discours et les autres disciplines**

Le discours reste une source de malentendus et la preuve est e fait que ce même discours est l'objet de plusieurs disciplines :

- analyse conversationnelle,
- théorie de l'argumentation,
- théorie de l'énonciation,
- ethnométhodologie,
- Critical Discourse Analysis (CDA),
- analyse du discours, etc.

Ainsi,

- J.-M. Adam 2002 et Maingueneau 2005 considèrent la linguistique textuelle (étude des phénomènes de cohérence/cohésion) comme une composante de l'analyse du discours,
- Charolles et Combettes (1999), prennent pour deux termes synonymes « analyse du discours et la linguistique textuelle.
- Pour Maingueneau, la tendance dominante est de considérer que le discours n'est pas réductible à la structure du texte. C'est d'ailleurs ce que soulignent Charolles et Combettes eux-mêmes : « *À l'échelle du discours, on n'a en effet pas affaire [...] à des déterminismes exclusivement linguistiques, mais à des mécanismes de régulation communicationnelle hétérogènes dans lesquels les phénomènes linguistiques doivent être envisagés en relation avec des facteurs psycholinguistiques, cognitifs, et sociolinguistiques* » (1999 : 79).
- D'autres abordent la question en opposant linguistique structurale et linguistique du discours (LD) sur le mode de l'opposition langue/parole (Maldidier et al. 1972 : 118).
- Quant à Kerbrat-Orecchioni, il vise l'élaboration d'une linguistique du discours à côté de celle de la langue que de faire évoluer la linguistique structurale elle-même (1980/2002 : 10-13).
- D'autres auteurs, la LD<sup>2</sup> constitue le nom générique des disciplines ayant le discours pour objet :
  1. analyse conversationnelle,
  2. théorie de l'argumentation,
  3. théorie de l'énonciation,
  4. Critical Discourse Analysis (CDA),
  5. analyse du discours, etc. (Jost et Bonnafous 2000 : 526).

De même, Maingueneau (2005), sur le plan épistémologique de l'AD dégage un principe organisateur des « disciplines du discours », c'est-à-dire les courants qui « tournent tous autour de l'étude de productions transphrastiques, orales ou écrites, dont on cherche à comprendre la signification sociale » (Maingueneau in DAD 2002 : 7).

---

<sup>2</sup> Linguistique du discours

De ce point de vue, la spécificité de chaque discipline réside dans son point de vue particulier sur l'objet commun, le discours. Il s'ensuit que les mêmes énoncés peuvent permettre de construire des corpus pour plusieurs disciplines du discours, mais les objectifs, les théories de référence et les méthodes produiront des résultats différents.

### **AD et sciences de l'information et de la communication (SIC)**

Auparavant et dans les années 1980, les linguistes limitaient leur connaissances en matière de communication au schéma de la communication de Jakobson (1963), adaptation simplifiée du schéma de l'information du physicien Shanon.

Les autres travaux en SIC<sup>3</sup>, qui se faisaient surtout aux États-Unis, étaient, selon Bonnafous et Jost (2000 : 528) « assimilés au courant des 'mass communication research', hégémonique des années 1940 aux années 1980 et qui impose ses méthodes quantitatives de mesure des effets des médias sur l'opinion publique ». Il s'agissait d'analyse de contenu, définie dans le contexte d'alors (1942) comme « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication. » (Berelson cité par Bardin 2007 : 21).

Quant aux médias, l'AD les percevait comme des moyens de manipulation (influence d'Althusser, Foucauld...).

La réflexion sur les SIC commence à se développer surtout avec les travaux de Habermas : L'Espace public (1962, trad. fr. 1978), Théorie de l'agir communicationnel (1987). Du côté de l'AD, les années 1980 sont caractérisées par un renouvellement théorique qui renforce son interdisciplinarité. Tel est le contexte du début du rapprochement entre SIC et AD.

Les SIC en tant que champ de recherche sont une jeune discipline, instituée officiellement en France dans les années 1970, et définies comme « l'étude des processus d'information ou de communication relevant d'actions organisées, finalisées, prenant ou non appui sur des techniques, et participant des médiations sociales et culturelles » (rapport du comité d'évaluation, mars 1993, cité par Mucchielli 1995/1998 :10). Est exclu du champ des SIC « l'étude spécifique de l'interaction langagière ou sociale ». En revanche, précise le même rapport, « les phénomènes étudiés par les autres sciences (droit, histoire, linguistique, sociologie, gestion, informatique...) », relèvent des SIC à condition que ces phénomènes soient abordés par une « approche communicationnelle ».

### **L'approche communicationnelle**

Qu'est-ce que l'approche communicationnelle ?

Pour Mucchielli (p. 11), les SIC ont largement recouru aux théories systémique et constructiviste. Celles-ci viennent de deux domaines principaux :

1. la psychologie sociale et
2. la philosophie, « dont les concepts dépassent largement le seul domaine de la communication interpersonnelle.

Utiliser l'approche communicationnelle consiste donc à appliquer avec pertinence ces concepts au divers niveaux et domaines de la communication ». En plus de leur commune

---

<sup>3</sup> Sciences de l'information et de la communication

appartenance aux sciences humaines et sociales (SHS : histoire, sciences du langage, sociologie, politologie...), SIC et AD partagent la théorie générale de l'action, surtout à travers :

1. la pragmatique et
2. la psychologie sociale (interaction, représentations...),

Chaque discipline l'adaptant à ses objectifs propres. On peut en dire la même chose des concepts comme :

- situation (~ contexte, cadrage, condition de production...),
- les identités (subjectivité, y compris au niveau social), etc.
- la problématique du corpus, l'outil informatique a largement contribué au rapprochement entre AD et SIC.

### **Définition et champ de l'AD**

La spécificité de l'AD est « d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est :

4. ni l'organisation textuelle [objet de la linguistique textuelle]
5. ni la situation de communication [domaine des sciences sociales],
6. mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. Ce dispositif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel [...].

Ici la notion de 'lieu social' » ne doit cependant pas être appréhendée de manière trop immédiate : il peut s'agir d'un positionnement dans un champ discursif (politique, religieux...). Dans tous les cas l'analyste du discours doit accorder un rôle central à la notion de genre de discours, qui par nature déjoue toute extériorité simple entre 'texte' » et 'contexte' » (Maingueneau, 2002 : 66).

L'AD à ses débuts privilégiait le corpus politique. Mais suite à diverses reconfigurations, son champ couvre toute production langagière, orale ou écrite : talk-show, débat médiatique, etc. Cette évolution a facilité sa rencontre avec les sciences de l'information et de la communication.

L'AD dont il est question dans ce cours est celle consacrée en France par Langages n° 13 (1969 ; titre : L'Analyse du discours ; direction de J. Dubois et J. Sumpf).

## Travaux dirigés

### Éléments repris du cours :

- Cours de linguistique générale
- La 1<sup>ère</sup> tentative/ pas de la linguistique, mais de la littérature.
- L'AD est née dans les années 1960
- Le terme (en 1952) « analyse du discours » (Harris, Z.H. (1909 -1992)
- La linguistique distributionnelle

### Principales idées des formalistes

La démarche scientifique du structuralisme devient féconde dans les domaines de la narratologie et la poétique.

La narratologie est le domaine qui étudie le récit à partir des présupposés structuralistes et selon une méthode déductive propre à la linguistique.

Les formalistes russes (école du 20<sup>e</sup> siècle) cherchent au-delà des œuvres particulières, les lois générales, soit la structure commune des récits.

Des critiques formalistes : Eikhenbaum, Tynianov, Chklovski, Tomachevski, Roman Jakobson.

Des poètes formalistes : Maïakovski, Pasternak, Mandelstam

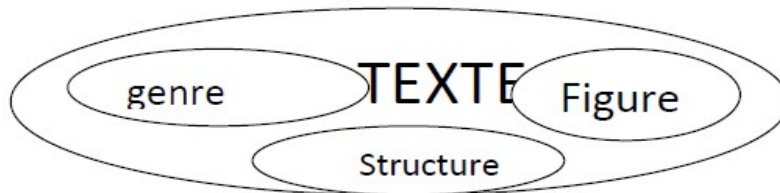
Les formalistes dénoncent l'idée romantique de l'inspiration poétique, pour eux, l'art est une « fabrication », un « procédé ».

Ils rejettent le recours à la biographie de l'écrivain ou à une approche psychologique, philosophique ou sociologique.

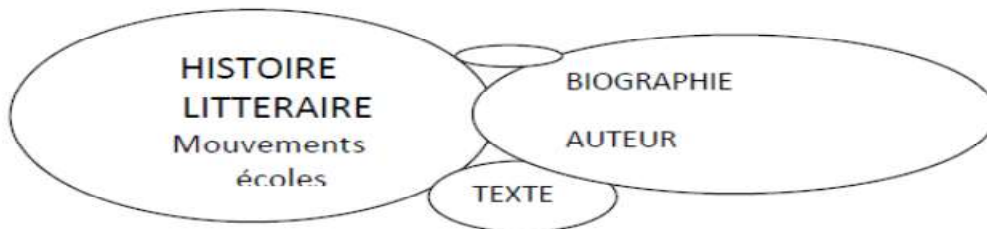
Ils veulent créer une science littéraire autonome à partir des qualités intrinsèques du matériau littéraire.

« L'objet de la science littéraire n'est pas la littérature – dit Jakobson – mais la *littérarité* ('literaturnost'), c'est-à-dire ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire. » (p. 37)

**1. Approche intrinsèque du fait littéraire**



**2. Approche extrinsèque du fait littéraire**



[http://www.jgypk.hu/mentorhalo/tananyag/A\\_fracia/les\\_formalistes\\_russes.html](http://www.jgypk.hu/mentorhalo/tananyag/A_fracia/les_formalistes_russes.html)

**Analyse basée sur la confrontation des visions de :**

- 1. St Beuve, 2. Lanson, G. et 3. Proust, M.**

Un exemple : Le sonnet de Baudelaire: La Vie antérieure.

J'ai longtemps habité sous de vastes portiques  
Que les soleils marins teignaient de mille feux,  
Et que leurs grands piliers, droits et majestueux,  
Rendaient pareils, le soir, aux grottes basaltiques.  
Les houles, en roulant les images des cieux,  
Mêlaient d'une façon solennelle et mystique  
Les tout-puissants accords de leur riche musique  
Aux couleurs du couchant reflété par mes yeux.  
C'est là que j'ai vécu dans les voluptés calmes,  
Au milieu de l'azur, des vagues, des splendeurs  
Et des esclaves nus, tout imprégnés d'odeurs,  
Qui me rafraîchissaient le front avec des palmes,  
Et dont l'unique soin était d'approfondir  
Le secret douloureux qui me faisait languir.

## Références bibliographiques

- DUBOIS, J.** (1969b), « Lexicologie et analyse d'énoncé », Cahiers de lexicologie, vol XV, p. 115-126.
- MAINGUENEAU, D.** (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », Marges linguistiques n° 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, pp. 65-75.
- MAINGUENEAU D.** (2002) « Captation », P. Charaudeau et D. Maingueneau (eds.), Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 92-94.
- MALDIDIER, D.** (Ed.), (1990), L'inquiétude du discours, textes de Michel Pécheux, choisis et présentés par Denise Maldidier, Paris, Édition des Cendres.
- MUCCHIELLI, A.** (1995/1998), Les sciences de l'information et de la communication, Paris, Hachette.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C.** (1980/2002), L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin/VUEF.
- JAKOBSON, Roman** (1963). Essais de linguistique générale 1. Paris : Minuit.
- GRESILLON, A. et MAINGUENEAU, D.** (1984) « Polyphonie, proverbe et détournement », Langages 73 : 112-125.
- CHAROLLES, M. et COMBETTES B.** (1999), « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », Langue française, n° 121, pp. 76-116.
- BONNAFOUS, S. et JOST, F.** (2000) « Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel », in Réseaux. Communication – Technologie – Société, Volume 18, Numéro 100, p. 523 – 545.
- ADAM, J.-M.** (2002), « Linguistique textuelle », in P. Charaudeau et D. Maingueneau (ed.), Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.



**Objectif : connaître les causes du changement de paradigmes**

### **Le matérialisme historique et la théorie des idéologies**

La discipline l'AD, avait besoin d'être complétée par d'autres disciplines, en plus de la linguistique. Les travaux qui découlaient de ces disciplines et allaient générer l'AD étaient liés d'une manière ou d'une autre à la pensée du philosophe marxiste critique Louis Althusser, pour qui il fallait définir une science de l'idéologie autour de l'AD.

Althusser, à travers sa pensée impliquait l'existence d'une telle discipline sous la double modalité d'une « théorie de l'idéologie en général » et d'une « *théorie des idéologies particulières, qui expriment toujours, quelle que soit leur forme (religieuse, morale, juridique, politique) des positions de classe* » (1970/2004 : 35). Cette théorie touchait à la manifestation discursive pour étudier « la déformation imaginaire de la représentation idéologique du monde réel » (p. 40).

Le résultat de l'AD n'est pas un objet linguistique mais un objet socio-historique où le linguistique intervient comme présupposé. (Pecheux et Fuchs, 1975 : 31).

Il fallait à l'AD un ancrage et un cadre épistémologique que Pêcheux et Fuchs vont définir en articulant « trois régions de connaissances scientifiques » :

1. Le matérialisme historique comme théorie des formations sociales et de leurs transformations, y compris la théorie des idéologies (marxisme) ;
2. La linguistique comme théorie à la fois des mécanismes syntaxiques et des processus d'énonciation ;
3. La théorie du discours comme théorie de la détermination historique des processus sémantiques. (1975 : 8)

Ces trois régions sont intimement liées à une théorie de la subjectivité (de nature psychanalytique).

### **L'idéologie un concept central dans l'AD des années 1960-1970**

Pour ne pas limiter le discours à l'analyse de la langue et diluer le discursif dans l'idéologique, il fallait penser la relation entre l'idéologique et le linguistique. (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 201).

### **Le Matérialisme**

**Le Matérialisme** est une doctrine philosophique selon laquelle la matière constitue le principe de toute chose, y compris la pensée et la conscience, puisqu'elles procèdent de l'activité physico-chimique et biologique du système nerveux (voir D'Holbach, *Système de la nature*, 1770).

### **L'histoire du Matérialisme**

**Le Matérialisme** vient du renouvellement du matérialisme par Karl Marx, le matérialisme historique est la science des formations sociales (état de la société à une époque historique donnée) fondé sur le déterminisme.

L'objectif premier est d'appréhender l'homme concret comme étant le produit de son activité, le résultat de son histoire, déterminée par les conditions de productions économiques : « *Le mode de production de la vie matérielle, écrit Marx, conditionne le processus de vie sociale, politique et intellectuelle en général* » (Critique de l'économie politique, 1859).

Althusser n'adhère pas à ce type de déterminisme direct. Il pense que la relation entre l'homme concret et le mode de production matérielle n'est pas directe ; elle se réalise par la médiation de l'idéologie, conçue non comme le reflet des conditions de vie réelle, mais comme « le rapport imaginaire, i.e. faux, des individus à leurs conditions réelles d'existence » (1970/2004 : 38). Ce rapport se concrétise matériellement dans des « appareils idéologiques d'État » (AIE) ou « matérialités idéologiques » : école, université, institutions académiques et religieuses, famille...

Althusser donne deux sens du terme sujet pour expliciter ce rapport imaginaire :

1. en philosophie et
2. en droit.

Pour Althusser, l'idéologie fait croire à l'individu qu'il est un sujet, homme conscient et libre de sa pensée et de ses actes, alors qu'en réalité, il est soumis (assujetti = sujet soumis) à une autorité supérieure unique (politique, religieuse, administrative...).

Ce qui renvoie, d'après Althusser, à une inconscience de la domination due à ce qu'il appelle « l'effet idéologique élémentaire » (ici, élémentaire = essentiel, fondamental, primordial).

### **Le sujet, le discours, l'idéologie et l'inconscient**

Le sujet idéologique du matérialisme historique, à l'image de celui de la psychanalyse, croit que son discours est l'expression de la réalité et que lui, le sujet, est à la source du sens.

Pêcheux conteste cette croyance, car pour lui,

Le discours ne fait pas partie du monde des idées ; il est l'« un des aspects matériels de [...] la matérialité idéologique » ou AIE (Pêcheux 1975 : 11).

Donc, le contenu informationnel de l'énoncé est une apparence. L'objectif de l'analyse du discours est de déconstruire le mécanisme afin d'atteindre l'idéologie qui se cache derrière « les évidences » ou sens manifesté par la matérialité linguistique (mots, phrases, textes...).

Cet objectif résume bien l'opposition entre l'AD et l'analyse de contenu, telle que définie, dans le contexte des années 1940 (voir supra).

### **Communauté et formation discursives : Le Sujet idéologique**

Foucault était à l'origine de la notion de formation discursive (FD) qu'il définit comme « *une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations)* » (Foucault 1969 : 53).

Cette notion a été reformulée dans les années 1970 sur le terrain du marxisme pour devenir liée à celle de sujet idéologique ou communauté discursive.

Le sujet idéologique n'est, donc pas, un individu (sujet psychologique de l'énonciation benvenistienne, de la pragmatique en général), mais une classe sociale déterminée, définie par une idéologie spécifique.

Une telle classe, considérée du point de vue de sa fonction de productrice de discours, est ce qu'on appelle une communauté discursive (CD). L'ensemble des discours d'une CD, c'est ce qu'on appelle une formation discursive (FD). Malgré ses transformations liées au contexte, une FD est transversale au temps, à l'espace et même à ses propres contradictions internes.

### **Les notions de « Formation idéologique et covariance »**

Une société organisée en classes sociales implique l'existence de « positions politiques et idéologiques, qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en formations [idéologiques] entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination » (Haroche et al. 1971 : 102).

Une formation idéologique est un « ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui [...] se rapportent plus ou moins directement à des positions de classes en conflit les unes par rapport aux autres ». Chaque formation idéologique comporte « une ou plusieurs formations discursives inter-reliées, qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Haroche et al., *ibidem*). En d'autres termes, une formation idéologique peut comporter plusieurs variantes discursives (gauche française = socialiste, communiste, écologiste, etc. ; islam sénégalais = tidiane, mouride, khadre...) se manifestant chacune par une FD. Les FD d'une formation idéologique entretiennent entre elles des relations privilégiées, dont des contradictions, et déterminent les genres de discours (harangue, sermon, pamphlet...) de la formation idéologique.

Cette thèse a une incidence sur la sémantique. Celle-ci est conçue comme un processus fondé sur la notion de covariance entre discours et idéologie : le discours étant considéré dans les années 70 comme le reflet de l'idéologie, on en déduisait que « les mots "changent de sens" en passant d'une FD à une autre ». De ce point de vue, ce n'est pas seulement « la nature des mots employés » qui est en cause, « mais aussi (et surtout) les constructions (syntaxe) dans lesquelles ces mots se combinent, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots » (Haroche et al., 1971 : 103-104).

Ainsi, estimant que le mot « idéologie » est imprécis et qu'on en abuse pour discréditer les autres (ceux qui ne sont pas d'accord avec nous), Bourdieu opte pour l'évitement en remplaçant souvent le concept d'« idéologie » par « 'symbolic domination' or 'symbolic power' or 'symbolic violence' » (Bourdieu and Eagleton 1994 : 266).

Relations discursives, préconstruit et interdiscours.

Les discours sont dans un processus interactionnel complexe qui construit le sens social ; celui-ci n'est pas le produit direct des interactions sociales, mais celui des représentations que les locuteurs ont de ces interactions.

Celles-ci se manifestent, au plan de la matérialité discursive, par ce qu'on appelait, dans les années 1970, le préconstruit (idéologique). Née de la reformulation des théories de la présupposition d'O. Ducrot, la notion de préconstruit désigne, dans un discours, les traces d'un discours antérieur. C'est dans la même période qu'a été introduit le terme « interdiscours

» pour désigner ce qui fait le lien entre idéologie, inconscient et discours. Le concept « interdiscours » sera reformulé, comme on le verra.

L'AD des années 1960-1970 se caractérise par la primauté de l'idéologie.

### Principaux concepts

Discours, idéologie, inconscient, matérialité discursive, interdiscours, conditions de production, formation discursive, communauté discursive, préconstruit, covariance.

A partir des années 1980, on assiste à une reconfiguration des théories et concepts.

### Travaux dirigés

#### Eléments repris du cours :

L'École française d'AD (Althusser, L. et Pêcheux, M.)

*Théorie marxiste de l'idéologie + psychanalyse (J. Lacan) + linguistique = appréhender le discours.*

Un recul de la notion d'idéologie au profit d'autres termes :

1. comme « doxa »,
2. « représentation » ...
3. Reformulation (l'altérité et l'hétérogénéité) au lieu de paraphrase (recherche du même derrière l'autre).

#### Les niveaux d'analyse d'une œuvre et le code idéologique

##### *Premier niveau d'analyse :*

TEXTE

1/2. Lecture/écriture

3. Moment socio-historique

##### *Second niveau d'analyse :*

4. Transgression (si conformité : création = Ø)

5. Codes linguistiques

6. Codes esthétiques

7. Codes idéologiques

Achour, Ch. & Bekkat, A., (2005), Clefs pour la lecture des récits - Convergences critiques II *DU TELL*  
ISBN : 9789961773017. pages : 173

## Application : Extraits de textes des précurseurs de ces théories

### Analyse et commentaire des extraits

« pour vous comme pour moi, écrit Althusser, la catégorie de sujet est une 'évidence' première [...] : il est clair que vous et moi sommes des sujets (libres, moraux, etc.). Comme toutes les évidences, y compris celles qui font qu'un mot 'désigne une chose' ou 'possède une signification' (donc y compris les évidences de la 'transparence' du langage), cette « évidence » que vous et moi sommes des sujets - et que ça ne fait pas problème - est un effet idéologique, l'effet idéologique élémentaire » (Althusser, p. 47).

### Discours, idéologie et inconscient

Analogie entre idéologie et inconscient. Comme Althusser, Pêcheux et Fuchs (1975 : 21) considère que « *l'idéologie est constitutivement inconsciente d'elle-même* » et que de ce point de vue l'inconscient, domaine de la pensée qui échappe au contrôle de l'individu, joue la même fonction que l'idéologie : « Idéologie et inconscient ont en commun la capacité de 'dissimuler leur propre existence à l'intérieur même de leur fonctionnement en produisant un tissu d'évidences subjectives'. Une telle analogie permet de rapprocher 'l'évidence de l'existence spontanée du sujet (comme origine ou cause de soi)' et le mécanisme d'interpellation-identification qui paradoxalement produit l'assujettissement tout en le masquant » (cité par Malidier 1990 : 42).

### Extraits : Discours politique (idéologie)

Pétain : «Le régime nouveau doit se libérer de ces amitiés ou de ces inimitiés, dites traditionnelles... Le régime nouveau défendra, tout d'abord, l'unité nationale... il maintiendra les héritages de sa culture grecque et latine... » (appel radiophonique du 11 octobre 1940).

De Gaulle : «C'est donc du chef de l'Etat... que doit procéder le pouvoir exécutif » (Discours de Bayeux, 16 juin 1946).

«Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas » (appel du 18 juin 1940).

Napoléon : «Peuple d'Egypte, on vous dira que je viens détruire votre religion, ne le croyez pas. Répondez que je viens vous restituer vos droits, punir vos usurpateurs... » (Lettres, discours, proclamations. Mercure de France 1938, p. 141).

Castro : «Nous devons donner au monde notre modeste apport à la cause révolutionnaire, à l'expérience révolutionnaire... Allez dans les rues de ce pays, et demandez à un citoyen quelconque, demander lui ce qu'il préfère : accepter cet ordre draconien, se soumettre aux dictats de l'impérialisme, ou la mort ? Et vous trouverez qu'ils sont peu nombreux ceux qui préfèrent. *Gérard Chalendar, (1976)*

### Références bibliographiques

ACHOUR, CH. & BEKKAT, A., (2005), Clefs pour la lecture des récits - Convergences critiques II *DU TELL* ISBN : 9789961773017. Pages : 173

ALTHUSSER, L. (1970/2004), « Idéologie et appareils idéologiques d'État (Notes pour une recherche) », Article originalement publié dans la revue *La Pensée*, no 151, juin 1970. Éd.

: [http://classiques.uqac.ca/contemporains/althusser\\_louis/ideologie\\_et\\_AIE/ideologie\\_et\\_AIE.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/althusser_louis/ideologie_et_AIE/ideologie_et_AIE.pdf)

**BAKHTINE, MIKHAIL ET VOLOCHINOV, V. N. 1977 [1929]**, *Le Marxisme et la philosophie du langage* (Paris : Minuit)

**BENVENISTE, É. (1970)**, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17 : 12-18.

**BOURDIEU, P. and EAGLETON, T. (1994)** « Doxa and Common Life : An Interview », in Slavoj ŽIŽEK (ed.), *Mapping Ideology*, Verso, London and New York, [en ligne], <http://www.mediafire.com/?ydmw3zdqlx>, pp. 265-277.

**ELUERD, R. (1985)**, *La pragmatique linguistique*, Paris, Nathan.

**FOUCAULD, M. (1969)**, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

**GERARD CHALENDAR, (1976)**, *Raison présente*, numéro thématique : Mythologies et politique Année 38 pp. 71-78

**HAROCHE, C. et al. (1971)**, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, n°24, pp. 93-106, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726X\\_1971\\_num\\_6\\_24\\_2608](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1971_num_6_24_2608)

**MAINGUENEAU, D. (2005)**, « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques* n° 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, pp. 65-75.

**MAINGUENEAU D. (2002)** « Captation », P. Charaudeau et D. Maingueneau (eds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 92-94.

**MALDIDIER, D. (Ed.) (1990)**, *L'inquiétude du discours*, textes de Michel Pêcheux, choisis et présentés par Denise Maldidier, Paris, Édition des Cendres.

**MARX, K., (1859)**, *Critique de l'économie politique*. <https://marxists.architexturez.net/francais/marx/works/1859/critique>

**MARANDIN, J.-M. (1979)**, « Problèmes d'analyse du discours. Essai de description du discours français sur la Chine », *Langages*, n°55, 1979. pp. 17-88. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726X\\_1979\\_num\\_12\\_55\\_1823](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1979_num_12_55_1823)

**PÊCHEUX, M. et FUCHS C. (1975)**, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages* n°37, pp. 7- 80.

**D'HOLBACH, (1770)**, *Système de la nature. (Tome 1, p. 90-102).*

**Objectif : saisir la nature de la notion de discours/ Description du discours pour comprendre son fonctionnement**

### Définition

#### La notion de discours

Le terme discours est polysémique par excellence.

1. En **philosophie** classique, ça renvoie à un exposé conduit par enchaînement de raisons. On oppose dans ce sens connaissance discursive et connaissance intuitive.
2. Dans le **langage ordinaire**, « discours » peut signifier :

- Une parole ordinaire : ex : Le discours d'une personne.
- Exposé oral fait devant un auditoire : ex : Le discours du président de la république.
- Ensemble de propos sans grand intérêt : ex : Un long discours creux.
- Que des paroles pas d'action: ex : arrête ton discours.
- Un genre de discours : ex : le discours de médiatique.

3. En **linguistique**, c'est Gustave Guillaume qui a mis en avant le terme discours (1911).

#### Discours et parole

- a. Chez Saussure, le mot discours est parfois synonyme de la parole saussurienne. Saussure oppose en fait la langue qui relève du social, à la parole, qui en est l'utilisation concrète et individuelle dans la communication.
- b. Chez Guillaume, la parole existe à la fois en langue où elle est l'objet de l'analyse phonologique ; et en discours, où est l'objet de l'analyse phonétique. Guillaume vise une perspective pragmatique, i.e. vise l'efficacité, l'efficience.

Le terme discours implique tout ce qui résulte d'un acte d'expression ou d'une série d'actes. Alors que la langue appartient au plan de la puissance, du virtuel, le discours relève de la nature de l'effectif et de l'actuel, il « *consiste en une construction à laquelle nous procédons dans le moment et sous l'impulsion du besoin, quand nous avons quelque chose à dire. Le discours apparaît ainsi appartenir au plan de l'effet* » (Guillaume, 1991 : 95).

- c. Chez Benveniste discours est constitué de l'intersubjectivité, l'intentionnalité, l'influence et l'action. Selon lui, « *Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre de quelque manière* » (1966 : 241-242). Pour lui, le discours implique aussi un aspect formel opposant mot (« signe ») et phrase ou discours : « *avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue ; et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours, et à l'attitude du locuteur* » (1970 : 225).

Ces définitions pragmatiques visent l'effet et renvoient à :

1. la subjectivité (les interlocuteurs),
2. à la situation de communication, donc au sens qu'elles impliquent,

### **Travaux dirigés**

#### **Éléments repris du discours :**

Evolution du concept de discours au sein de quatre théories fondamentales d'analyse de discours qui sont :

- celle de Saussure qui oppose la langue à la parole,
- celle de Benveniste qui oppose le discours au récit,
- celle de Harris qui opte pour la dichotomie discours versus phrase,
- celle des interactionnistes pour qui le discours s'oppose à la conversation.

L'École française d'AD (Althusser, L. et Pêcheux, M.)

*Théorie marxiste de l'idéologie + psychanalyse (J.*

*Lacan+ linguistique = appréhender le discours.*

#### **Les caractéristiques du discours**

1. Le discours est orienté
2. Le discours est une forme d'action
3. Le discours est contextualisé
4. Le discours est pris en charge
5. Le discours est régi par des normes
6. Le discours est pris dans un interdiscours

#### **Dans le langage courant, « discours » peut signifier :**

- Une parole quelconque : Le discours de ces gens n'inspire pas confiance.
- Exposé oral fait devant un auditoire : La télévision a diffusé le discours du ministre.
- Ensemble de propos inutiles : Un bon exemple vaut mieux qu'un long discours.
- Le contraire de l'action : Trêve de discours, passons aux actes.
- Un genre de discours : le discours de politique général du premier ministre.

#### **Exemples:**

1. dans l'analyse d'un texte de *parodie* (reprendre un discours pour le ridiculiser),
2. *controverse* ("dialoguer" de manière polémique avec un autre discours),
3. *commentaire* (mettre son discours au service d'un autre),
4. *citation* (reprendre un discours), etc.



## Application 1 : Notion de discours

Commentez les définitions de Mainguenu :

- Discours 1 : variante de la parole saussurienne
- Discours 2 : unité de dimension supérieure à la phrase, énoncé, message.
- Discours 3 : unité transphrastique intégrée à l'analyse linguistique, qui étudie les règles liant les unes aux autres, les phrases qui la composent.
- Discours 4 : en France essentiellement, on oppose énoncé et discours de la manière suivante :  
"L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication, le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration "en langue" en fait un énoncé; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours" (L. Guespin, "Langages", 23, p. 10)
- Discours 5 : dans le cadre des thèmes de l'énonciation, le discours c'est l'énoncé linguistique intégré à un acte d'énonciation ; par exemple, E. Benveniste entend ainsi "discours" : "toute énonciation suppose un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière" ; ce qui lui fait dire que "l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours".
- Discours 6 : on oppose souvent en sémantique la langue entendue comme ensemble d'unités aux effets de sens virtuels au discours conçu comme lieu d'une contextualisation imprévisible.

Dominique, MAIGUENAU, (1979), L'analyse du discours" |article|Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle, 51 pp. 3-27

## Application 2 : Les caractéristiques du discours

- A partir de cet échange entre deux personnes de Musset :

LE COMTE : Non, madame, je dis : la personne, celle dont l'estime, le sentiment, la...

LA MARQUISE : Ah ! ciel ! vous allez faire une phrase !  
(Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.)

vous réfléchirez sur la relation entre ce genre de comédie et un certain usage des lois du discours.

- Sous la plume de La Bruyère on lit ceci :

L'on peut définir l'esprit de politesse ; l'on ne peut en fixer la pratique : elle suit l'usage et les coutumes reçues ; elle est attachée aux temps, aux lieux, aux personnes, et n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions : l'esprit tout seul ne la fait pas deviner ; il fait qu'on la suit par imitation, et que l'on s'y perfectionne. Il y a des tempéraments qui ne sont susceptibles que de la politesse, et il y en a d'autres qui ne servent qu'aux grands talents ou à une vertu solide. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite et le rendent agréable, et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse.

Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contents de nous et de nous-mêmes.

(Les Caractères, « De la société... », 32, Classiques Garnier, p. 163)

Vous commencerez par analyser soigneusement ce texte en le rapportant à son contexte historique. Vous vous demanderez ensuite par quels aspects il recoupe la problématique des lois du discours et par quels aspects il lui est irréductible.

## Références bibliographiques

**BENVENISTE, É.** (1966), Problèmes de linguistique générale 1, Paris, Gallimard.

**GUILLAUME G. (1911)**, Etudes de grammaire logique comparée. Les passés de l'indicatif français, allemands et russes (1911), Paris, Librairie Fischbacher.

**MAIGUENAU, D.,** (1979), L'analyse du discours" [article] Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle, 51 pp. 3-27

**SAUSSURE, F. De** (1972), Cours de linguistique générale, Paris, Payot (1<sup>e</sup> édition 1916).

Corpus littéraire :

**La BRUYERE,** *Les caractères*, « De la Société et de la Conversation », (1688), 66 [VI] et 75 [VIII].

**MUSSET, A.** *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermées*, 1845

**Objectif :** Identifier et caractériser un texte et différencier d'un discours

### Définition

Étymologiquement, le mot texte vient du latin et est introduit par Quintilien (Ier siècle) dans son Institution oratoire (livre IX, ch. 4), donc assez tard. Textus qui signifie 'chose tissée, tissu, trame' dérive du verbe texere 'tisser, tramer'.

Patrick Charaudeau définit le texte comme « *la manifestation matérielle de la mise en scène d'un acte de communication, dans une situation donnée pour servir de projet de parole d'un locuteur donné* ». Cette approche considère le texte comme le « produit-résultat » d'un acte énonciatif.

D'après Roland Barthes le texte est un tissu [21] qui a toujours été pris pour un « produit, un voile tout fait, derrière lequel se tient plus ou moins caché le sens ». La théorie du texte qu'il a élaborée et que la textologie a adoptée porte la dénomination de hypos, « c'est-à-dire le tissu et la toile de l'araignée ».

### Pour Peytard, J. (1982) le texte est,

« cet objet-produit considéré comme un lieu de «travail du langage», c'est-à-dire, où l'on peut percevoir et analyser les effets discursifs singuliers. Travail du langage par le scripteur. Mais simultanément scripteur travaillé par le langage. Ecrire est geste passif/actif, qui par ses traces dans le texte signale son travail. Et ce travail met les niveaux et les éléments d'une langue en question(s) [...]. La langue est questionnée par les épreuves qu'elle traverse [...]. Ce qui apparaît d'abord [...] tout ce qui fait l'étrange du langage dans le texte et dérange nos habitudes perspectives [...]. Le texte devenant ce «laboratoire» où le langage est en expérience [...]. Les mots n'ont plus cours ni valeur ailleurs, d'abord, que dans le texte. »

Le texte peut être purement verbal, mais il peut aussi être accompagné de codes non-verbaux, plurisémiotiques, où différents types de signes sont mélangés ; il peut aussi être non-verbal.

De ce point de vue, nous pouvons distinguer des textes :

- 1) verbaux,
- 2) non-verbaux (par exemple : les signes du code de la route ou les formules mathématiques),
- 3) mixtes (par exemple : les BD ou de nombreuses publicités).

En France : la manière traditionnelle d'étudier les textes structuralisme littéraire,

- La sémiotique inspirée de M. Greimas,
- L'analyse automatique du discours de Pêcheux inspirée du marxisme (L. Althusser) et
- la psychanalyse (J. Lacan),
- en plus de la pensée de Michel Foucault...

En ces temps : Le corpus= le discours politique (l'idéologie),

- Approche structuro-modulaire du texte : En textologie, le texte est loin d'être synonyme du discours comme cela est le cas dans certaines approches énonciatives et pragmatiques.

Equation de Jean-Michel Adam (1990) Texte = discours – contexte

- Dominique Maingueneau (1976 : 2) et Patrick Charaudeau (1983 : 28). le texte = « une archive » c'est-à-dire « une sorte d'énoncé ».
- dans l'opposition texte / discours, le contexte se réduit à la situation de communication.

D'où les formules suivantes :

Énoncé + énonciation (situation de communication) = discours
Texte + contexte = discours

Ces formules de base permettent d'établir les équivalences suivantes :

Énoncé = discours – situation de communication
Texte = discours – contexte
Texte = énoncé

En transposant ces équations sur le plan structuro-modulaire, nous retenons la formule suivante :

Texte = discours – composante pragmatico-énonciative
--

Ainsi, en enlevant au texte son contexte, c'est-à-dire la composante prag-matico-énonciative, le produit final qui en résulte est une matérialité de la langue.

Ce phénomène d'échanges intertextuels et interdiscursifs qualifié d'hété-ro-généité montrée par Jacqueline Authier et auquel Mikhaïl Bakhtine donne le nom de dialogisme, est transposé dans le domaine littéraire par Gérard Genette sous la dénomination de transtextualité, définie comme « *tout ce qui met le texte en relation manifeste ou secrète avec d'autres textes* ».

1. La transtextualité, selon Gérard Genette, peut s'analyser en cinq grands domaines  
L'intertextualité : c'est-à-dire la présence effective d'un texte dans un autre : citations, plagiat, allusions, etc.
2. La paratextualité : relation d'un texte à son entourage (titres, intertitres, préfaces, épigraphes, illustrations, commentaires marginaux, etc.).
3. La métatextualité : elle correspond aux commentaires sur d'autres textes.
4. L'architextualité : elle range le texte dans une taxinomie, dans une typologie de discours.

5. L'hypertextualité : toute relation unissant un texte B (hyper-texte) à un texte antérieur A (hypotexte).
- l'unité solidaire qu'est le texte. structurale,
  - sémantique et
  - fonctionnelle

Le texte se présente à nos yeux dans sa linéarité qui n'est qu'illusoire comme une structure hiérarchique.

- un macro-signe,
- Une macro-proposition, ayant
- ses Signifiant (Sa), Signifié (Sé) et Référent (Ré).
- un objet dynamique, orienté acte de référence
- acte de prédication
- acte illocutoire

En 1964, Harald Weinrich: dans « linguistique de la littérature », nous dit que :

- Une linguistique qui ignore le TL est incomplète
- L'application de certaines méthodes linguistiques à des textes littéraires.
- la linguistique = des unités inférieures à la phrase,
- la littérature requiert une théorie du discours.

**La Textologie:** Le texte littéraire

Pour Greimas A. J., ( 1970 : 271-272.) :

Le domaine littéraire se distingue lui-même des autres domaines autonomes (religion, droit, etc.), en ce qu'il ne se caractérise pas par une zone particulière de la substance du contenu... L'originalité des objets littéraires semble pouvoir se définir par une autre particularité de la communication : l'épuisement progressif de l'information, corrélatif du déroulement du discours.

- **linguistiques** (le texte étant censé refléter la langue);
- **socio-historiques**, culturels (le texte étant supposé refléter la société);
- **stylistiques, rhétoriques** (le texte étant supposé être le lieu de tous les délices langagiers et par conséquent favoriser la réflexion sur la langue).

**Spécificités du texte littéraire selon, (D. Labouret) il se présente comme :**

1. la fonction,
2. la forme et
3. le code

**Exemples :**

La terre est bleue comme une orange

Jamais une erreur les mots ne mentent pas. (Paul Eluard)

- utilisation de la langue d'une façon particulière pour suivre l'esthétique et les formes propres à la littérature.

1. Sa fonction expressive (l'expression des sentiments, des émotions) et
2. sa fonction poétique (le style) sont indissociables de
3. sa fonction narrative (quand il raconte une histoire) ou argumentative (quand il cherche à convaincre).

Processus de communication entre texte littéraire et lecteur (communication dite normale)

- Statut de l'émetteur et du récepteur: l'émetteur d'un texte littéraire est, en effet, à la fois l'auteur et le narrateur ou les personnages qui lui parlent.

1. La fonction du texte littéraire (utilitaire).
2. La forme est donc primordiale
3. Le code (la langue et le code esthétique)

### Les promoteurs du structuralisme

- Les progrès de la linguistique
- Une science du texte littéraire :

Au lieu de se contenter de puiser dans un stock traditionnel de notions grammaticales, il s'agissait pour eux de conférer à la linguistique un rôle véritablement heuristique.

### Classification des textes littéraires

(Gérard Genette (1986), J-M Schaeffer, (1989) et Marc Bonhomme (2008))

1. La forme,
2. Le mode d'organisation du discours,
3. Le registre ou la tonalité,
4. Le genre et
5. le mouvement littéraire.

Formes	Discours	Registres	Genres	Mouvements
Poétique	Narratif	Comique	Comédie	L'humanisme
Prosaïque	Descriptif	Elégiaque	Elégie	La pléiade
Théâtrale	Explicatif	Epique	Epopée	Le classicisme
	Injonctif	Lyrique	Poésie lyrique	Les lumières
	Argumentatif	Satirique	Pamphlet	Le romantisme
	Informatif	Tragique	Tragédie	Le parnasse Le naturalisme Etc.

Etude linguistique de la littérature: renouvelée (1980)

### **Des théories:**

1. L'énonciation,
2. La linguistique textuelle et
3. La pragmatique.

La référence au monde (l'inscription des partenaires de l'énonciation dans le discours (Maingueneau 2003)).

### **Travaux dirigés**

#### **Éléments repris du cours :**

##### **Le texte comme,**

1. verbal,
2. non-verbal (par exemple : les signes du code de la route ou les formules mathématiques),
3. mixte (par exemple : les BD ou de nombreuses publicités).

##### **La texture du discours**

1. Les aspects de l'intertextualité
2. L'altérité intégrée
3. L'altérité déclarée

##### **Discours direct, indirect, indirect libre**

3. L'altérité manifestée
4. Les opérations métadiscursives (dire et redire)

##### **Le genre d'un texte**

C'est sa forme, sa présentation. C'est la tradition littéraire qui a établi une catégorie de classement de textes. Dans chaque genre, il existe des sous-genres :

##### **Exemples :**

1. Le roman : narratif, fantastique, d'aventures, d'amour, historique, policier, autobiographique, de science-fiction,...
2. La nouvelle : fantastique, de science-fiction, ...
3. Le théâtre : comédie, tragédie, drame, ...
4. La poésie : en vers, en prose,
5. Le récit de vie : biographie, journal intime, ...

## **Le type d'un texte**

C'est une catégorie de classement fondée sur des critères linguistiques observables dans le texte. Le type dépendra du but poursuivi par le locuteur (son intention par rapport aux lecteurs).

### **Exemples :**

1. Un texte narratif (l'auteur raconte),
2. Un texte descriptif,
3. Un texte explicatif et/ou informatif,
4. Un texte argumentatif (l'auteur veut convaincre),
5. Un texte injonctif (l'auteur veut pousser à l'acte – acheter, lire, regarder...-)

On peut trouver différents types dans un même genre. Par exemple, une poésie peut être narrative, descriptive, argumentative...)

## **La tonalité du texte**

Le ton d'un texte ou d'un passage est lié à l'effet produit sur le destinataire ou le lecteur. Le ton peut être :

### **Exemples :**

Il peut être, comique, dramatique, pathétique, tragique, lyrique, ironique, réaliste, fantastique, merveilleux, féérique, satirique, didactique...

## **Paramètres de classification des textes littéraires**

À la suite de Gérard Genette (1986), J-M Schaeffer, (1989) et Marc Bonhomme (2008 cinq grands paramètres président à la classification des textes littéraires :

1. la forme,
2. le mode d'organisation du discours,
3. le registre ou la tonalité,
4. le genre et
5. le mouvement littéraire.

Pour qu'une suite de phrases soit un texte, il faut qu'elle réalise simultanément 7 principes, considérés dès lors comme les critères de la textualité :

1. cohésion,
2. cohérence,
3. intentionnalité,
4. acceptabilité,
5. informativité,
6. situationnalité et intertextualité.

Il se caractérise par :

- Sa diversité
- Sa linéarité
- Son unité



- Son hétérogénéité
- Son interdépendance

## Application : Le Texte

### La cohésion

#### Exemple 1 :

D'incolores idées vertes dorment furieusement.

#### Exemple 2 :

L'enfant s'est brûlé le doigt. Il s'est mis à pleurer.

Ou, dans l'ordre inverse : L'enfant s'est mis à pleurer. Il s'est brûlé le doigt.

L'enfant s'est brûlé le doigt donc il s'est mis à pleurer. L'enfant s'est mis à pleurer parce qu'il s'est brûlé le doigt.

**Exemple 3 :** Un vieux médecin écossais donne des conseils à son fils qui va lui succéder :

– *N'oublie pas Mac, lorsque tu vends à un malade du sirop pour la toux, de lui prescrire également une analyse d'urine.*

– *Pourquoi, père ?*

– *Parce que, comme ça – fait le vieux docteur – tu récupères la bouteille.*

#### Exemple 4

Ci-dessous, dans l'incipit du conte de Charles Perrault, intitulé Cendrillon ou la petite pantoufle de verre, soulignez les mots ayant pour fonction d'assurer la cohésion au texte :

*Il était une fois un gentilhomme qui épousa, en secondes noces, une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Le mari avait, de son côté, une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple : elle tenait cela de sa mère, qui était la meilleure personne du monde.*

### La cohérence

#### Exemple :

Pierre s'est cassé le genou. Il est tombé du vélo.

2. *Un clochard sonne à une porte :*

– *B'jour, madame. Auriez-vous quelque chose pour moi ?*

– *Etes-vous déjà allé chez ma voisine ?*

– *Euh, oui, madame.*

– *Et... elle vous a offert de son gâteau ?*

– *En effet.*

– *Mon pauvre monsieur ! Entrez vite, je vais vous préparer du bicarbonate.*

## **L'acceptabilité**

### **Exemple :**

– Tu es fatigué ? – Pas trop.

## **L'informativité**

### **Exemple 1:**

- En été il fait chaud et en hiver il fait froid (à propos de notre sphère climatique) ou
- Le triangle a trois angles

### **Exemple 2 :**

Molière (Dom Juan ou le Festin de pierre, acte V, scène II) où, à l'éloge de l'hypocrisie fait par Dom Juan, son serviteur Sganarelle répond :

(...) tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se brise ; et comme dit fort bien cet auteur que je ne connais pas, l'homme est en ce monde ainsi que l'oiseau sur la branche ; la branche est attachée à l'arbre ; qui s'attache à l'arbre, suit de bons préceptes ; les bons préceptes valent mieux que les belles paroles ; les belles paroles se trouvent à la cour ; à la cour sont les courtisans ; les courtisans suivent la mode ; la mode vient de la fantaisie ; la fantaisie est une faculté de l'âme ; l'âme est ce qui nous donne la vie ; la vie finit par la mort ; la mort nous fait penser au Ciel ; le ciel est au-dessus de la terre ; la terre n'est point la mer ; la mer est sujette aux orages ; les orages tourmentent les vaisseaux (...)

## **Situationnalité**

### **Exemple 1 :**

Ne pas marcher sur les pelouses

### **Exemple 2 :**

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse.

## **Intertextualité**

### **Exemple 1 :**

Le prix Nobel de Médecine 2013 a été décerné lundi aux Américains James Rothman et Randy Schekman et à l'Allemand Thomas Südhof, a annoncé le jury. Le trio a été récompensé pour ses découvertes sur le système de transport à l'intérieur de la cellule, pour que « les molécules soient transportées à la bonne place dans la cellule au bon moment », selon le comité Nobel. Le Point, 8 oct. 2013.

### **Exemple 2 :**

L'Âne : – Que tu as de grandes dents. Je veux dire blanches. On doit te le dire tout le temps. T'as un sourire, je te le jure, éblouissant. (...).

Fiona : – (...) je ne comprends pas. C'est étrange. Ce baiser devrait me rendre belle.

Shrek : – Mais Vous êtes belle, princesse.

## Références bibliographiques

- ADAM, J.-M.** (1990) : *Eléments de Linguistique textuelle*, Bruxelles-Liège, Mardaga.
- AUTHIER-REVUZ, J.** (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 73, p. 98 – 111.
- BAKHTINE, Mikhaïl et VOLOCHINOV, V. N.** 1977 [1929], *Le Marxisme et la philosophie du langage* (Paris : Minuit)
- BARTHES, R.** (1966/1981), « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications* n° 8, pp. 7-33.
- BENVENISTE, É.** (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17 : 12-18.
- BENVENISTE, É.** (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULD, M.** (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Greimas A. J.**, *Maupassant. La sémiotique du texte : exercices pratiques. Paris, Le Seuil, 1976.*
- GRICE, H. P. et al.** (1979), « Logique et conversation », *Communications*, 30, pp. 57-72.  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm\\_0588-8018\\_1979\\_num\\_30\\_1\\_1446](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446)
- HARRIS, Z. S** (1969), « Analyse du discours », *Langages* n° 13 : 8-45 (1e éd. « Discourse Analysis » *Language* vol. 28, pp. 1-30, 1952), [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726x\\_1969\\_num\\_4\\_13\\_2507](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1969_num_4_13_2507)
- MAINGUENEAU, D.** (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, D.** (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques* n° 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, pp. 65-75.
- MAMADOU Diakité**, (2012), **Introduction à l'analyse du discours**, in **discours, théorie, méthode, sur** <http://discours.overblog.com/cours-d-analyse-du-discours>
- PEYTARD J. et al.**, 1982, *Littérature et classe de langue français langue étrangère*, Paris, Hatier-CREDIF (coll. LAL).
- WEINRICH, Harald** (1973 [1964]), *Le temps*, Paris, Seuil.

## Corpus littéraire:

- PERRAULT** Charles, *Cendrillon, ou la petite pantoufle de verre*. Conte de. Imagerie populaire d'Épinal. Vers 1890.
- MOLIERE**, *Dom Juan ou le Festin de pierre*, acte V, scène II,  
*Extrait de la scène 2 de l'acte V de Dom Juan -*

**Objectif : identifier les grands courants de la linguistique et leurs principes**

**Années 1960/70 :**

**La linguistique structurale**

Le structuralisme, issu de la linguistique, va devenir un paradigme scientifique, i.e. qu'il va servir de modèle pour d'autres disciplines.

Une structure est un système, un ensemble dont les éléments se définissent uniquement par leurs relations, et où la modification ou la suppression d'un élément ou d'une relation entraînent une modification de l'ensemble du système.

**Ses principes**

Saussure définit la langue comme un système ou « la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (1916/1972 : 317), c'est-à-dire la langue considérée comme étant « essentiellement une entité autonome de dépendances internes, ou, en un mot, une structure » (Hjelmslev 1971 : 29, mes gras).

Saussure distingue langage, langue et parole :

1. Langage : faculté humaine de parler une langue naturelle => humanité ;
2. Langue : utilisation particulière du langage par une communauté linguistique ; la langue est « essentielle », « sociale » (le joola, le français... sont des langues respectivement parlées par les communautés linguistiques joola et française) ;
3. Parole : utilisation d'une langue par un individu ; elle « est accessoire et plus ou moins accidentelle » selon Saussure.

Saussure oppose langue et parole. Cette opposition est capitale pour la linguistique structurale car c'est elle qui fonde le principe de l'immanence. Selon ce principe, il est possible et nécessaire d'étudier la langue en tant que structure, c'est-à-dire sans tenir compte du sujet (locuteur), ni de la situation de communication (~ contexte, condition de production, cadre...), ceux-ci étant considérés comme des facteurs extralinguistiques. Le sens est par conséquent exclu de l'analyse, puisqu'il est le produit du verbal (oral ou écrit) et des facteurs contextuels (CP).

L'exclusion du sens permet de définir le signe linguistique, de manière structurale, comme l'union :

- du signifiant (Sa) ou image acoustique [tabl] + signifié (Sé) ou concept ("table").

La linguistique considère que le Sa et le Sé forment deux plans isomorphes (iso = même, morphe = forme) : le plan de l'expression et le plan du contenu. Ces deux plans étant conçus comme ayant la même organisation, ils relèvent des mêmes procédures d'analyse. En effet, de l'isomorphisme des plans, la linguistique infère que dans la langue, il n'y a pas d'oppositions de sens en dehors de celles manifestées par des oppositions de formes : la différence entre mare /baR/ et tare /taR/ est manifestée par l'opposition entre /b/ et /t/ /.

## L'approche communicationnelle

C'est dans ce cadre que Jakobson (1963 : 214) construit son célèbre modèle fonctionnel de la communication sur les rapports locuteur-message et repère dans la langue ou code des moyens grammaticaux spécifiques qui traduisent les relations du sujet à la situation et à son énoncé ; ce sont les shifters ou embrayeurs (je-tu, ici, maintenant...), indéfinissables sans recours au sujet parlant (destinateur) et à la situation (contexte).

L'acte de communication est défini à partir de six facteurs :

1. destinateur,
2. message,
3. destinataire,
4. contexte,
5. contact ou canal,
6. code ou langue.

Sur chacun de ses facteurs est ancrée une fonction :

1. **La fonction référentielle** (cognitive ou dénotative), ancré sur le contexte,
2. **La fonction métalinguistique** (code ou langue) vise une meilleure intercompréhension par la reformulation du message,
3. **La fonction expressive ou émotive** permet au destinateur de communiquer ses impressions, émotions, son jugement, etc., sur le contenu de son propre énoncé par divers procédés,
4. **La fonction conative ou injonctive** vise à orienter le comportement du récepteur,
5. **La fonction phatique** (contact ou canal) permet d'établir, maintenir, rompre ou rétablir le contact,
6. **La fonction poétique** sert à mettre le message en valeur par divers procédés stylistiques.

## L'approche énonciative

Émile Benveniste est à l'origine de la relation entre linguistique et subjectivité. En réalité, ses travaux prolongent ceux de l'analyse de Jakobson dans le cadre de travaux sur l'énonciation, définie plus tard comme la « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuelle d'utilisation* » (1970/1974 : 80).

La subjectivité est « la capacité du locuteur à se poser comme 'sujet' ». Il y parvient au moyen de formes linguistiques appropriées :

1. les déictiques (= les indexicaux de la pragmatiques), c'est-à-dire tout élément référant à la situation de communication : le moment de l'énonciation (temps et aspects des verbes) ; les coordonnées déictiques (je-tu, ici, maintenant), etc.

## L'appareil formel de l'énonciation

Benveniste (1974 : 79-88) élargira l'inventaire des ces formes. La mise en évidence de la subjectivité dans le langage est en même temps la porte d'entrée de la situation de

communication (l'extralinguistique) : « Avec le signe, on atteint la réalité intrinsèque de la langue ; avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue; et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours, et à l'attitude du locuteur » (Benveniste 1974 : 225).

Poursuivant et approfondissant les travaux de Benveniste, Kerbrat-Orecchioni publie, en 1980 (réédition 2002), L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage. Selon l'auteur, ce livre est « une manière de charte » de la linguistique du discours (p. 11). L'auteur y élargit considérablement l'inventaire des marques de subjectivité ou « subjectivèmes », conçus comme un sous-ensemble des marques de traits énonciatifs ou énonciatèmes.

## **L'approche distributionnelle : l'analyse transphrastique**

### **Principes.**

Le distributionnalisme est la variante américaine du structuralisme qui, à la différence du structuralisme européen, ne pose pas la phrase comme limite épistémologique, même si en pratique il opère dans le cadre de la phrase : « la linguistique descriptive, partie pour décrire les occurrences d'éléments dans tout énoncé quelle qu'en soit la longueur, les décrit finalement surtout en fonction des autres éléments de la même phrase », écrit Harris (1952/1969 : 9).

Il va tenter de corriger cette pratique en prenant pour objet d'analyse non pas la phrase, mais « l'énoncé suivi (écrit ou oral) que nous appellerons discours » (ibid.). En d'autres termes, l'analyse du discours harrisienne consiste à appliquer la méthode distributionnelle à une unité transphrastique formant un tout cohérent, c'est-à-dire un texte :

bien que nous usions de procédures formelles, proche de celles de la linguistique descriptive, nous pouvons obtenir sur le texte étudié des renseignements que cette dernière ne fournissait pas [...]. Cette information supplémentaire provient d'un fait fondamental : l'analyse de l'occurrence des éléments dans le texte n'est faite qu'en fonction des autres éléments de ce même texte et non en fonction de ce qui existe ailleurs dans la langue.(p. 8).

## **Travaux dirigés**

### **Eléments repris du cours :**

#### **- L'analyse structurale**

L'analyse structurale consiste à appliquer les principes posés supra à la langue. C'est une analyse formelle (vs sens). Son but est l'établissement de classes d'équivalence.

#### **Organisation de la langue :**

La plus grande unité de la linguistique est la phrase.

Les autres unités en sont les composantes : syntagme (nominal : SN, verbal : SV, etc.), mot, morphème (plus petite unité ayant à la fois un Sa et un Sé), et phonème ou son de la langue (vs son de la parole dont s'occupe la phonétique).

#### **Relations entre les unités**

1. **Les relations syntagmatiques** lient les unités de l'énoncé selon l'axe du temps ou axe syntagmatique (chaîne parlée). C'est une relation de contraste (opposition in praesentia : l'un et l'autre), i.e. les différents éléments constitutifs d'une unité sont présents en même temps, comme les mots de la phrase « Le ciel est bleu. »
2. **Les relations paradigmatiques** unissent des unités qui peuvent se substituer l'une à l'autre en un point de la chaîne parlée. Il s'agit donc d'une relation d'opposition in absentia (l'un ou l'autre). Les unités entretenant une telle relation forment une classe d'équivalence ou paradigme. Dans notre phrase, on peut ainsi remplacer le par : ce, mon un... ; ciel par : garçon, chat, mur ; etc.

### **Niveaux d'analyse**

Les unités sont organisées en trois niveaux hiérarchisés :

1. syntaxique (phrase),
2. morphologique (morphème),
3. phonologique (phonème).

Chaque unité d'un niveau peut être décomposée en unités de niveau immédiatement inférieur ou constituants immédiats :

- la phrase en syntagmes : Le lutteur / danse dans l'arène ; (SN / SV)
  - le syntagme en mots : Le / lutteur ;
  - le mot en morphèmes : lutteur : lutt- + -eur (certains mots ne comptent qu'un seul morphème : arène)
  - le morphème en phonèmes : lutte = /l/ + /y/ + /t/.
- L'AD est née dans les années 1960
  - Le terme (en 1952) « analyse du discours » (Harris, Z.H. (1909 -1992)

### **L'approche communicationnelle**

L'acte de communication est défini à partir de six facteurs :

1. destinataire,
2. message,
3. destinataire,
4. contexte,
5. contact ou canal,
6. code ou langue.

### **L'analyse distributionnelle.**

L'analyse consiste en paraphrase, conçue dans le cadre d'une problématique où elle est un donné. L'hypothèse est que dans un texte, il existe des ensembles de phrases en relation de paraphrase.

L'analyse harissienne influera fortement les débuts de l'AD, marquée, entre autres, par l'analyse en termes de paraphrase et dont l'Analyse automatique du discours de Pêcheux (1969) propose une application (voir supra). Mais avant, il a fallu passer de la langue au discours.

Au total, la linguistique structurale, surtout ses courants fonctionnaliste et distributionnaliste, aura permis de résoudre certains problèmes de l'AD :

1. en réintroduisant « le sujet et la situation de communication, exclus en vertu du postulat de l'immanence [...], et
2. en dépassant le « niveau de la phrase considérée comme le niveau ultime de l'analyse dans la combinatoire structuraliste » (Maldidier et al. 1972 : 118).

« Le sujet et la situation de communication » introduits par le fonctionnalisme se situe au niveau individuel, alors que la problématique de l'AD est d'ordre social, donc liée à l'histoire.

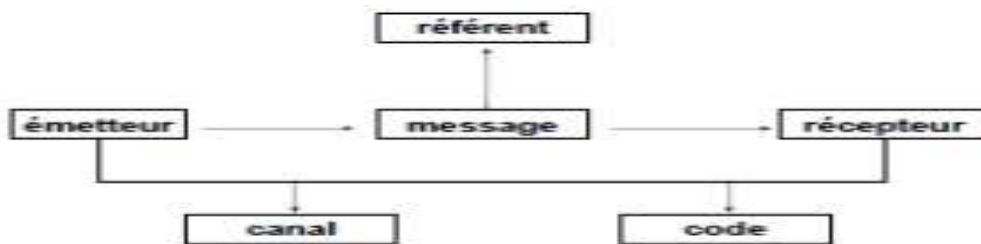
**Exemples de noms de précurseurs :**

- Jean-Michel Adam
- Mikhaïl Bakhtine
- Roland Barthes
- Émile Benveniste
- Oswald Ducrot
- Michel Foucault
- G.Guillaume
- Roman Jakobson
- Dominique Maingueneau
- Michel Pêcheux
- Van Dijk, T.A.



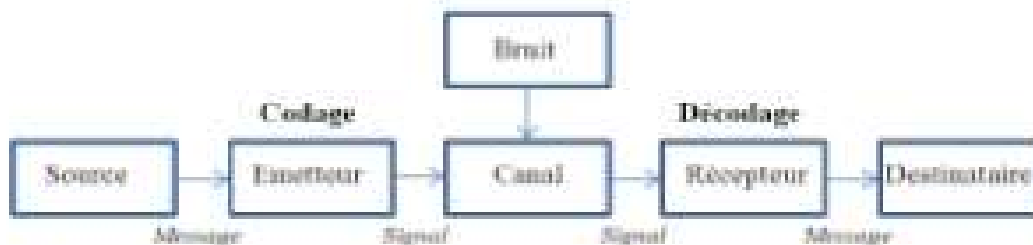
## Application : La communication

Le schéma de Jakobson, R., (1896-1982) et d'autres à commenter :



## Le modèle de Shannon et Weaver

« Un émetteur, grâce à un codage, envoie un message à un récepteur qui effectue le décodage dans un contexte perturbé par le bruit »



## Confronter avec la vision de Bakhtine

Ce n'est pas un hasard si Bakhtine dit "énoncé" plutôt que "message", "langue" plutôt que "code", etc... : c'est qu'en fait il refuse tout à fait délibérément le langage des ingénieurs pour parler de la communication verbale. Ce langage risque de nous faire percevoir l'échange linguistique à l'image de quelque chose comme le travail des télégraphistes : l'un dispose d'un contenu à transmettre, l'encode à l'aide d'une clé et le transmet par la voie des airs; pour peu que le contact soit établi, l'autre décode à l'aide de la même clé, retrouvant ainsi le contenu initial. Une telle image ne correspond pas à la réalité discursive : celle-ci institue l'un par rapport à l'autre le locuteur et le destinataire, qui n'existent pas - à proprement parler - comme tels avant l'énonciation. C'est pourquoi la langue est autre chose qu'un code, et c'est pourquoi aussi il est inconcevable pour Bakhtine d'isoler le "contact" comme un facteur parmi d'autres : l'énoncé tout entier est contact, mais dans un sens plus fort que celui qui s'attache à la radiotélégraphie ou même à l'électricité. Le discours n'entretient pas un rapport uniforme avec son objet, ne le "réflète" pas, mais l'organise, il transforme ou résout des situations (p. 87).

Achour, Ch. & Bekkat, A., (2005), Clefs pour la lecture des récits - Convergences critiques II *DU TELL* ISBN : 9789961773017, pages : 173

**Objectif : la relation entre linguistique et littérature**

Tout en s'inscrivant dans le champ des sciences humaines et sociales, l'analyse du discours s'intéresse depuis les années 90 aux textes littéraires et philosophiques. Elle se donne pour tâche de dépasser l'opposition traditionnelle du texte et du contexte et de rapporter les œuvres à l'ensemble du dispositif de communication dans lequel elles s'inscrivent :

- le genre de discours,
- le public,
- le statut institutionnel de l'auteur, etc.

Les études dans ce sens abordent la question générale des relations entre discours et société avant de se pencher sur les hétérogénéités discursives ou sur la scène d'énonciation. Elles explorent les frontières du littéraire et s'interrogent sur la pertinence de la catégorie du style en analyse du discours. Pour ce faire, elles se penchent sur une grande variété de textes :

- Le conte,
- L'épistolaire,
- Le débat littéraire,
- La littérature galante,
- Le roman contemporain, etc.

**Linguistique et littérature : le tournant discursif**

Les relations entre linguistique et littérature sont manifestées dans les travaux des chercheurs qui associent trois « couches » historiques :

1. La stylistique,
2. Le structuralisme et
3. Les courants pragmatiques et énonciatifs, qui mettent en avant la notion de « discours ».

**La période de la stylistique**

Dans les années 1960 les relations entre linguistique et littérature n'étaient guère problématiques. On s'appuyait sur les connaissances accumulées par la grammaire historique, à qui la littérature fournissait d'ailleurs une bonne part de ses données de langue pour établir un texte littéraire dans une perspective philologique. Mais il faut savoir que les relations entre linguistique et littérature les plus intéressantes se nouaient dans la stylistique.

**Le changement : La nouvelle Critique**

Les deux courants de la stylistique, « atomiste » et « organique » ont dominé les relations entre linguistique et littérature jusque dans les années 1960 (Maingueneau, 2002). Après un changement considérable s'est produit dans l'étude de la littérature. Les structuralistes allaient prendre appui sur les progrès de la linguistique pour élaborer une véritable science du texte

littéraire : au lieu de se contenter de puiser dans un stock traditionnel de notions grammaticales, ils donnèrent à la linguistique une mission heuristique.

### **Le post-structuralisme**

Le structuralisme littéraire était considéré comme un "impérialisme linguistique" et au moment où ce structuralisme, et avec lui l'ensemble de la Nouvelle critique, a échoué, on en a conclu, précipitamment, que la linguistique n'aboutissait pas à de bons résultats en matière d'étude de la littérature. Les littéraires se sont détournés de la linguistique sous prétexte d'expérience ratée, qui en fait... n'a pas eu lieu : les linguistes n'ont pas vraiment pu investir leurs recherches dans l'étude des textes littéraires.

### **Cadre Epistémologique**

Le concept de discours littéraire est né dans le cadre du développement de l'analyse du discours, qui – avec d'autres mouvements théoriques issus du recul du structuralisme – entend « concentrer [son] attention sur les conditions de la communication littéraire et sur l'inscription sociohistorique des œuvres » (Maingueneau, 2004, p. 28).

La vision de Maingueneau s'inscrit, issue de la rhétorique antique, considère le phénomène littéraire en tant qu'*acte d'énonciation*. Cette position a connu, dans le courant des années 1970 et 1980, un regain d'intérêt, avec le développement :

1. de la linguistique textuelle,
2. de la pragmatique et
3. des théories de l'énonciation :

« Les théories de l'énonciation linguistique, les multiples courants de la pragmatique de l'analyse du discours, le développement dans le domaine littéraire de travaux se réclamant de M. Bakhtine, de la rhétorique, de la théorie de la réception, de l'intertextualité, de la sociocritique, etc. ont progressivement imposé une nouvelle appréhension du fait littéraire, où le dit et le dire, le texte et son contexte sont indissociables » (*ibid.*, p. 5).

Contrairement à l'approche immanente et interne du texte promue par les structuralistes des années 1960, et de celle, transtextuelle, de la poétique formaliste moderne des années 1970, l'analyse du discours propose une nouvelle appréhension du fait littéraire : celui-ci, abordé en tant que *discours*, peut alors être défini par un *mode d'énonciation* spécifique.

Ainsi, l'analyse du discours offre aux littéraires une nouvelle façon d'analyser le texte permettant ainsi de considérer la littérature comme :

- une *activité*, et non plus seulement comme un corpus de textes,
- Ce n' est plus une configuration textuelle dont il importe de comprendre l'organisation interne, mais une activité sociale, qui implique des conditions d'énonciations déterminées (l'auteur, le public, le support matériel, etc.).

Chaque texte mobilise de la sorte une *scénographie* particulière, « à la fois condition et produit de l'œuvre », dans laquelle « se valident les statuts d'énonciateur et de co-énonciateur, mais aussi l'espace (*topographie*) et le temps (*chronographie*) à partir desquels se développe l'énonciation » (*ibid.*, p. 192).

D'une telle façon de penser le littéraire découle alors une reconfiguration de la ligne de démarcation entre texte et contexte :

« Le contexte n'est pas placé à l'extérieur de l'œuvre, en une série d'enveloppes successives, mais le texte est la gestion même de son contexte. Les œuvres parlent effectivement du monde, mais leur énonciation est partie prenante du monde qu'elles sont censées représenter » (*ibid.*, p. 35).

Proche des enjeux de la sociocritique telle que présentée par Claude Duchet, Maingueneau espère en effet ouvrir des perspectives vers une approche plus large de la littérature : une approche « organique », ni textualiste, ni contextualiste.

Il s'agit, en fait, d'envisager le discours littéraire au sein d'une configuration générale, variable historiquement, composée par l'ensemble de la production verbale d'une société donnée, à un moment donné.

« La production littéraire ne s'oppose pas en bloc et radicalement à l'ensemble des autres productions, jugées "profanes" : elle se nourrit de multiples genres d'énoncés qu'elle détourne, parasite. Elle vit d'échanges permanents avec la diversité des pratiques discursives, avec lesquelles elle négocie des *modus vivendi* spécifiques. Dans ses formes dominantes la littérature classique française, par exemple, s'appuyait sur les normes de la conversation raffinée entre honnêtes gens ; c'est cette conversation qui servait d'univers verbal de référence, source des normes qui régissaient toute parole de qualité, littéraire ou non » (Maingueneau, 2011, par. 19).

En conséquence, l'analyse du discours revendique un décloisonnement des domaines du savoir : les sciences du langage doivent prendre en compte la part des discours que représente le discours littéraire, et, en retour, les études littéraires sont forcées de reconnaître que le

discours littéraire prend place dans l'ensemble des discours existants. Selon Maingueneau, une analyse raisonnée du discours littéraire doit ainsi nécessairement prendre appui sur des méthodes qui valent également pour les autres discours traversant une société. Cette idée n'a pas été sans provoquer des réactions de rejet, certains s'opposant à cet aplanissement méthodologique souhaité par l'analyse du discours. Au colloque de Cerisy, en 2002, sur « L'analyse du discours dans les études littéraires », ces réticences ont fait l'objet de discussions mouvementées car c'est le statut même de la littérature que certains voyaient alors menacé par cette nouvelle approche. Voici, par exemple, les mots de Herschberg Pierrot :

« Le discours est opposable à l'œuvre littéraire. L'œuvre n'est pas un discours parmi d'autres, c'est un événement d'écriture et de lecture et une configuration esthétique [...] Dans cette perspective, l'analyse du discours et celle du style n'ont pas les mêmes enjeux ni ne portent sur les mêmes objets » (Amossy & Maingueneau, p. 343).

Au contraire, si l'on adopte le point de vue de Maingueneau, le discours littéraire doit être pensé au sein d'un large agencement discursif, au sein duquel il entretient alors des relations privilégiées avec d'autres types de discours, avec lesquels il partage « un certain nombre de propriétés quant à leurs conditions d'émergence et de fonctionnement énonciatif » (Maingueneau, 2009, p. 32) : dès 1995, ces discours sont nommés, par Maingueneau et le philosophe Frédéric Cossutta, des « discours constituants ».

à travers l'œuvre, les supports matériels et les modes de circulation des énoncés...

### **Travaux dirigés**

#### **Eléments repris du cours : L'analyse linguistique des textes littéraires**

##### **Le discours littéraire**

- Placer l'énonciation au centre, c'est placer au centre une activité ; une activité bien singulière,
- Cette activité est à la fois ce qui rend possible les énoncés et ce par rapport à quoi ils se structurent,
- Activité qui n'est en un sens ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la langue, qui s'organise à partir d'elle.
- Envisager le discours, le langage comme discours,
- Concevoir la littérature non pas simplement comme des textes, mais comme un processus qui déstabilise la distinction spontanée entre "texte" et "contexte".
- Un décentrement de l'étude de la littérature ; dans l'espace esthétique ouvert par le romantisme, c'est-à-dire en fait jusqu'aux années 1960, l'unique objet de l'étude était l'auteur, de manière directe ou indirecte. Directement quand on étudiait sa vie ; indirectement quand on étudiait le "contexte" de sa création.
- Quand on procédait à une analyse stylistique, qu'on explorait l'organisation des textes, c'était pour y lire une vision du monde,

## Hier :

Le structuralisme avait réorienté l'investigation de l'auteur vers le texte. On a décidé de mettre l'auteur entre parenthèses et de lire le texte en lui-même et pour lui-même.

## Aujourd'hui :

1. Le centre c'est le dispositif de communication lui-même,
2. Les œuvres comme discours,
3. L'énonciation l'axe d'intelligibilité du discours littéraire, on déplace son axe : du texte vers un dispositif de parole où les conditions du *dire* traversent le *dit* et où le *dit* renvoie à ses propres conditions d'énonciation,
4. Le statut de l'écrivain **associé à son mode de positionnement dans le champ littéraire.**

## Application : Analyse d'un extrait sur la relation littérature/linguistique de Maingueneau

### L'analyse linguistique des textes littéraires

En fait, on doit distinguer deux courants très différents dans cette stylistique:

Il existe une stylistique qu'on pourrait dire "atomiste"; c'est une stylistique scolaire, pratiquée en France dès le collège, c'est-à-dire dès le début de l'enseignement secondaire. Elle consiste à étudier les "procédés" par lesquels un auteur parvient à créer un certain "effet" sur son lecteur. C'est une démarche d'analyse: on part d'un texte, on repère un certain nombre d'"effets" et on les analyse en essayant de comprendre par quels procédés l'écrivain est parvenu à les produire. On postule ainsi qu'on peut établir des rapports systématiques entre des "procédés" linguistiques et des "effets" sur le lecteur. J'ai parlé de stylistique "atomiste" parce qu'on part de faits localisés, considérés isolément; on considère le texte comme une somme d'effets de style, qui résultent de la bonne utilisation d'une sorte de boîte à outils. Les traités de stylistique traditionnels classaient ainsi les procédés en différentes rubriques (les exclamations, l'antéposition de l'adjectif, les métaphores.. » en essayant de leur associer des catégories déterminées d'effets de sens. Une telle démarche se place dans la filiation de l'"*inventio*" de la rhétorique antique, conçue comme art de trouver les moyens verbaux les mieux adaptés à une certaine formalité. C'est d'ailleurs dans cette perspective que se placent spontanément ceux qui aujourd'hui ont à produire de la publicité, par exemple; ils définissent une "cible" et cherchent la meilleure voie pour l'atteindre. On pourrait parler d'une stylistique des "moyens d'expression".

La seconde grande tendance de la stylistique est la stylistique que je dirais "organique", qui provient directement de l'esthétique romantique. Cette fois l'œuvre littéraire est conçue comme l'expression de la conscience d'un sujet individuel, l'écrivain, qui "exprime" à travers son œuvre une "vision du monde" personnelle. Etudier une œuvre consistera donc à remonter de cette œuvre vers la conscience qui la fonde, à retrouver l'homme derrière sa vision du monde. On peut parler ici d'une stylistique "organique" parce que l'œuvre y est appréhendée comme une totalité organique qu'il est impossible de décomposer, projection d'une conscience qui manifeste son "energeia" à travers cette totalité. Le défenseur le plus fameux de cette conception de la stylistique est peut-être Marcel Proust, dans son livre *Contre Sainte-Beuve* et différents articles, en particulier dans son étude du style de Flaubert.

*Maingueneau, D.*

## Références bibliographiques

**AMOSSY RUTH et MAINGUENEAU, D.,** (2003). *L'Analyse du discours dans les études littéraires*. Sous la direction de Toulouse, Presses universitaires du Mirail. 488 pp.

**MAINGUENEAU D,** (2000), *L'analyse linguistique des textes littéraires*

**MAINGUENEAU DOMINIQUE,** 2002 ? *Linguistique et littérature : le tournant discursif*, Vox Poetica: <http://www.vox-poetica.org/t/maingueneau.html>

**MAINGUENEAU, D. (2005),** « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques* n° 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, pp. 65-75.

**MAINGUENEAU D. et COSSUTA F.** (1995), « L'analyse des discours constituants », in *Langages* n° 117, pp.112-125.

**MAINGUENEAU, D. (2006),** "Linguistique et littérature : le tournant discursif ", dans *Sciences du langage, 2005-2006, Les Cahiers de l'ED 139, Publications de l'Université Paris X Nanterre, 2006, pp.133-146.*

**MAINGUENEAU, D. (2007),** "L'analyse du discours et l'étude de la littérature", in *Analyse du discours et sciences humaines et sociales, S. Bonnafous et M. Temmar (éds.), Paris, Ophrys, 2007, pp.109-120. Trad. anglaise: "Discourse Analysis and the Study of Literature", in Discourse Analysis & Human and Social Sciences, S. Bonnafous et M. Temmar (eds.), Peter Lang, 2013.*

**MAINGUENEAU, D. (2011),** "l'Analyse du discours littéraire", *L'Analyse du Discours. Notions et problèmes, A. Azouzi (dir.), Tunis, Sahar, 2011, pp.103-120.*

**Objectif : l'influence du pragmatisme américain**

**Apports des années 1980 :**

Les années 1980 voient l'ébranlement des bases de l'AD :

- 1) L'épuisement du structuralisme,
- 2) Le recul de l'idéologie : « La mort des idéologies est l'idéologie des années 80 » (F. Cusset, Libération, 04/11/2006). La chute du mur de Berlin (1989) est un moment emblématique de ce phénomène. Dans le même temps s'ouvrent de nouvelles perspectives théoriques : redécouverte du critique littéraire russe Bakhtine et sa théorie du dialogisme ; l'émergence des courants pragmatiques d'inspiration anglo-saxonne ; etc. Ces apports vont favoriser les travaux de linguistes sur l'hétérogénéité.

**La pragmatique**

Etymologiquement, le mot « Pragmatique » vient du (lat. pragmaticus, et du gr. Pragmatikos). Il signifie « relatif à l'action ». C'est un terme polysémique qui peut désigner à la fois une sous-discipline de la linguistique, un certain courant d'étude du discours ou, plus largement, une certaine conception du langage.

Le philosophe et sémiologue américain Peirce (1839-1914) est, avec W. James, l'un des fondateurs, en philosophie, du pragmatisme et, avec Saussure, l'un des fondateurs de la sémiologie, même s'ils ne connaissaient pas leurs travaux respectifs.

La pragmatique met l'accent sur l'activité sémiotique de l'homme, dont le langage. La pragmatique linguistique, l'objet de ce cours, est née de l'articulation de la sémiologie et du pragmatisme peircien (pragmaticisme). Les travaux de Peirce exercent depuis une trentaine d'années une influence considérable dans les sciences humaines et sociales.

**La théorie du signe triadique et le pragmatisme**

**La théorie du signe triadique**

A la différence du signe saussurien qui est binôme (signifiant/signifié), le signe peircien est triadique, et tout phénomène, toute chose ainsi que l'homme lui-même, peut être considéré comme signe dès qu'il entre dans un processus sémiotique.

Le processus sémiotique est un rapport de signification entre trois éléments : un representamen, un objet et un interprétant :

1. Le representamen ou signe est le 'sujet' de la relation triadique, son 'fondement'. Il représente quelque chose. S'il s'agit d'un mot, il est l'image sonore ou visuelle du mot (vs image mentale de Saussure). La signification du representamen est indéterminée ou incomplète. Ex. : « table » ;
2. L'objet est ce que représente le signe. C'est un objet en soi, c'est-à-dire avant toute assignation de signification par une personne (une pierre qu'on rencontre sur son chemin, par ex.) ;
3. L'interprétant est la médiation entre le representamen et l'objet.



Par exemple, la définition d'un mot dans le dictionnaire est un interprétant de ce mot, parce qu'elle renvoie à l'objet (ce que représente ce mot) et permet donc au représentant (le mot) de renvoyer à cet objet.

Le signe triadique inclut l'homme : « *il faut imaginer que la langue naît de la communication elle-même et qu'elle englobe tous les signes de cette communication dont, signes particuliers certes, mais signes quand même, les interlocuteurs.* » (Eluerd, 1985.).

### **Le pragmatisme, une philosophie des effets pratiques**

La maxime pragmatiste : « Considérer quels sont les effets pratiques que nous pensons pouvoir être produits par l'objet de notre conception. La conception de tous ces effets est la conception complète de l'objet. » (Peirce).

Philosophie de la signification, le pragmatisme considère qu'une conception quelconque se définit par l'ensemble de ses effets pratiques. Selon Peirce, si deux conceptions aux noms différents ont les mêmes effets pratiques, alors elles ne forment qu'une seule et même conception. Si en revanche deux conceptions ont le même nom, mais impliquent des effets différents, nous avons deux conceptions différentes. Une conception découle d'une croyance.

Une croyance est une habitude mentale qui guide l'action. Toutes les significations se ramènent à des effets pratiques dans telles ou telles circonstances (contexte, environnement).

### **L'interactionnisme**

Dans le langage courant, l'interaction est l'action ou l'influence réciproque entre au moins deux objets ou phénomènes. Elle est toujours suivie d'un ou plusieurs effets (par ex., les effets indésirables d'une interaction médicamenteuse).

L'interactionnisme (George Herbert Mead, Herbert G. Blumer, Erwin Goffman, etc.) est un courant de la sociologie américaine inspiré du pragmatisme de Peirce. C'est un cadre de référence paradigmatique, c'est-à-dire qu'il sert de modèle théorique à d'autres disciplines (psychologie sociale, sociologie, ethnométhodologie, analyse conversationnelle...). Selon ce modèle, l'interaction a deux modalités principales : comportementale et langagière.

L'interactionnisme s'oppose à deux conceptions extrêmes :

1. d'une part le déterminisme qui réduit l'individu à un produit de la société (matérialisme historique de Marx),
2. d'autre part, l'individualisme qui ne prend pas en compte la dimension essentielle de la relation sociale dans les comportements sociaux des individus. L'interactionnisme considère la société comme le produit constamment redéfini des multiples interactions entre les individus ; quant à l'individu, il se construit par ses interactions avec son environnement physique, social, humain, affectif, psychologique...

L'interactionnisme entretient donc une vision constructiviste du monde : les hommes se construisent et construisent le monde physique et symbolique (...) par leurs interactions. Les individus interprètent le monde en fonction des interactions qu'ils ont entre eux. Le sens du monde dépend donc des interactions des êtres humains. Ils produisent un sens symbolique du monde, les représentations sociales, par leurs interactions. L'interactionnisme a donné naissance à l'ethnométhodologie dont l'analyse conversationnelle est une composante majeure.

## **La théorie des actes de langage et les courants pragmatiques**

S'inspirant de Peirce, Moris (1938) définit la pragmatique à partir de sa fameuse tripartition :

- La syntaxe étudie les relations des signes entre eux ;
- La sémantique traite de leurs relations avec la réalité ;
- La pragmatique a pour objet les relations des signes avec leurs utilisateurs, leur emploi et leurs effets.

À la suite de Moris, Moeschler et Reboul définissent la pragmatique « comme l'étude de l'usage du langage, par opposition à l'étude du système linguistique » (1994 : 17). Avec une définition aussi large, la pragmatique apparaît moins comme une discipline qu'un ensemble très diversifié de travaux, ceux des courants dits pragmatiques, qui récusent l'étude immanente du langage et mettent en avant la prise en compte des interlocuteurs, du contexte mondain et des usages ordinaires du langage.

- Les interlocuteurs sont le lieu d'étude des faits relatifs à l'individu (la subjectivité à travers les pronoms (je, tu...), l'affectif (modalisations), la psychologie. Cette démarche se fonde sur l'idée que l'individu conscient est à la source du sens qu'il maîtrise. Le sujet ainsi conçu s'oppose au sujet idéologique (voir supra) ;
- Le contexte mondain est le lieu d'étude l'environnement physique de l'énoncé ;
- Le choix des usages ordinaires du langage comme corpus découle des deux premiers points : la pragmatique linguistique a pour objectif l'étude de la totalité de la société à travers la communication interpersonnelle dans toute sa complexité.

Un tel objectif implique une approche interdisciplinaire impliquant un grand nombre de courants de pensée et de travaux très diversifiés. Les principaux sont :

- La théorie des actes de langage (Austin 1970 et Searle 1972) ;
- Les travaux de Ducrot sur la « sémantique intégrée » à la pragmatique : les « présupposés et sous-entendus », « Les lois de discours » indispensables à l'interprétation, la polyphonie dans l'énonciation » (Ducrot, 1984) ;
- L'étude des inférences (déductions, en particulier celles autorisées par la situation de communication et non pas seulement celles de la logique formelle (syllogisme par ex.) ; des maximes conversationnelles (Grice et al., 1979), variantes des lois de discours de Ducrot ;
- L'étude des interactions verbales et/ou comportementales comme processus d'influence en ethnométhodologie, analyse conversationnelle, psychosociologie, etc. ;
- Les travaux sur l'énonciation linguistique (Jakobson, Benveniste, Culioli...) ;
- Certaines théories de la communication : pour l'école de Palo Alto, par exemple, la communication est l'ensemble des interactions reliant les membres d'un groupe.

Ainsi conçue, la pragmatique ouvre des perspectives non seulement à l'étude du discours, mais aussi des gestes et mimiques, du son et de l'image, bref, tous les moyens d'interaction entre les hommes.

## Les actes de langage

Dès 1947-1948 dans ses Leçons de linguistique, Guillaume qui emploie l'expression « acte de langage », « *accomplir un acte de langage, [...] c'est transiter du plan de la puissance, où siège la langue, au plan d'effet où se formera et se développera le discours* » (1988 : 10).

L'anglo-saxon « speech act » signifie plutôt « acte de parole » (Ducrot et Todorov, 1972 : 428). D'autres préfèrent parler d'« acte de discours ».

John Langshaw Austin (1911-1960) est une des figures de proue de la pragmatique linguistique qui s'est développée à partir des réflexions de la philosophie analytique anglaise sur le langage ordinaire, en particulier sur les actes de langage. Selon cette philosophie, la fonction du langage, y compris dans les phrases déclaratives, est moins de décrire le monde que de faciliter des actions.

Cette réflexion a été développée par Austin, dans *How to do Things with Words* (trad. Quand dire c'est faire, 1970), publié en 1962.

Viennent après les travaux d'Austin ceux du philosophe américain John R. Searle, notamment dans *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language* (1969, trad. fr. 1972 : Les Actes de langage).

Ce type de constats amène Austin à reconnaître, à côté des performatifs explicites, l'existence de performatifs implicites ou « primaires » et, de proche en proche, ce sont tous les énoncés qui se trouvent dotés d'une force illocutionnaire ou illocutoire. Plus précisément, tous les énoncés amalgament, pour Austin, trois sortes d'actes :

1. L'acte locutoire (locutionnaire) : acte de dire quelque chose, de parler ;
2. L'acte illocutoire (illocutionnaire) : acte effectué en disant quelque chose : Je te félicite.
3. Perlocutoire : acte effectué par le fait de dire quelque chose (effets : satisfaction, peur...).

J. R. Searle approfondira les réflexions d'Austin et met en évidence la nécessité de distinguer deux parties dans un énoncé : Exemple : Je te promets que je t'achèterai un livre demain,

1. le marqueur de contenu propositionnel (je t'achèterai un livre demain)
2. le marqueur de force illocutionnaire. (je te promets)

## Contexte et cotexte

Le terme contexte apparaît très tôt chez Guillaume et signifie contexte linguistique ou extralinguistique, selon le cas (Guillaume, 1919 : 103-119).

« Contexte » désigne généralement, soit l'environnement verbal de X, que d'autres appellent cotexte - usage en voie de généralisation - soit la situation de communication. Le contexte englobe dans ce dernier cas tout ce qui est extérieur au langage et qui, pourtant, fait partie d'une situation d'énonciation (cadre spatio-temporel ; âge, sexe des locuteurs...). Beaucoup de ces marques contextuelles appelés déictiques sont inscrits dans le discours, ils font partie de la deixis ou ensembles des références à la situation de communication :

- Les déictiques personnels : ce sont les marqueurs participants dans une situation d'énonciation « je », « tu », « nous », « vous ».
- Les déictiques temporels situent l'énoncé par rapport au moment de l'énonciation : «aujourd'hui », «il y a trois jours », «ce week-end»...
- Les déictiques spatiaux sont des marques de lieu de l'énonciation : « ici », « là »...

Pour Charaudeau (Charaudeau et Maingueneau eds 2002 : 13-136), qu'il soit linguistique ou non, le contexte peut être envisagé de façon étroite ou large, avec une graduation.

En ce qui concerne le contexte non-linguistique, relèvent du contexte étroit : les déictiques, les participants de l'échange verbal (nombre, statut, rôle...).

Relève du contexte large, théoriquement, tout le monde physique ainsi que les représentations sociales. Mais en pratique, le contexte large n'est pas opérationnel et il faut nécessairement faire des choix pour l'interprétation d'un énoncé déterminé.

On peut en dire autant du cotexte large qui, par le biais de l'intertexte/interdiscours, recouvre une étendue discursive théoriquement illimitée car directement ou indirectement, chaque texte est lié à tous les autres textes, réels ou virtuels, dans la longue chaîne des interactions verbales.

Selon Van Dijk (2006 : 2) la relation entre le sens du discours, le contexte et le cotexte intéresse la sociolinguistique et l'analyse critique de discours (Critical Discourse Analysis, CDA).

La pragmatique étudie les énoncés en contexte = l'étude du sens, donc du discours.

La pragmatique limite son étude à la phrase= du sens à la subjectivité, alors que le sens est un produit social, donc lié à l'histoire.

### **Dialogisme et polyphonie**

Mikhaïl Bakhtine (1895-1975) élabore les deux notions de dialogisme et polyphonie dans le champ de l'analyse linguistique et littéraire, avant d'être reprises et redéfinies par des linguistes en Europe de l'ouest.

Pour lui, le dialogisme désigne les formes de la présence de l'autre dans le discours à travers le temps et l'espace. Il distingue :

1. le dialogisme externe (dialogue au sens courant du terme) et
2. le dialogisme interne, qui l'intéresse particulièrement.

### **La polyphonie**

Terme emprunté à la musique, la notion de polyphonie a été redéfinie par Bakhtine pour décrire certains caractères des romans de Dostoïevski. Elle peut être définie comme la pluralité de voix et de consciences autonomes dans le roman.

## Ses emplois

Une approche littéraire et approche linguistique de la polyphonie pour élaborer des outils efficaces pour l'analyse du discours.

### Evolution

A partir des travaux de savants, en Europe de l'Ouest et aux États unis (1960-70) :

1. l'évolution de la conception du langage : alors que l'analyse structurale - linguistique et littéraire (formalistes russes) - était jusque là essentiellement centrée sur les structures de l'énoncé,
2. intérêt à l'analyse de l'énonciation,
3. la découverte de la pragmatique. (voir articles « Dialogisme » et « Polyphonie » dans Charaudeau et Maingueneau 2002).

En linguistique, la polyphonie est associée au niveau de l'énoncé et renvoie au fait que celui-ci renferme des traces des locuteurs dans son énonciation :

- pronoms personnels,
- mots subjectifs (chauffard),
- modalités (il est sans doute parti)...

Ducrot (1984, chap. 8) parle d'une pragmatique fondée non pas sur les actes de langage, mais sur une approche de l'énonciation qui conteste l'unicité du sujet parlant.

La pluralité de voix qu'implique la polyphonie, selon Ducrot, est constitutive de la langue elle-même.

L'étude de la polyphonie traite de fait très divers :

- les modalités,
- les connecteurs,
- l'argumentation,
- la présupposition,
- l'ironie,
- le discours rapporté (discours direct, indirect, indirect libre), etc.

### Le dialogisme : une « anthropologie de l'altérité »

Le dialogisme selon Jenny (2003) est une conception de l'homme comme une anthropologie de l'altérité, i.e. l'autre joue un rôle essentiel dans la constitution du moi ».

Pour Bakhtine, l'autre est indispensable à l'achèvement de la conscience de soi :

Je ne peux me percevoir moi-même dans mon aspect extérieur, sentir qu'il m'englobe et m'exprime... En ce sens, on peut parler du besoin esthétique absolu que l'homme a d'autrui, de cette activité d'autrui qui consiste à voir, retenir, rassembler et unifier, et qui seule peut créer la personnalité extérieurement finie; si autrui ne la crée pas, cette personnalité n'existera pas. (Todorov, 1981 : 147).

L'être humain est communication avec autrui. Être signifie être pour autrui et à travers lui.

Selon la théorie du stade du miroir développée par le psychanalyste J. Lacan lors d'un colloque (1937) : ce stade est le formateur de la fonction sujet, le « je » de l'enfant âgé de 6 à 18 mois. Cette fonction ne peut se mettre en place que par la présence de l'autre : dire « je », c'est se poser dans sa différence avec l'autre. Sans lui, pas de « je ».

Le sujet est donc social : constitutivement aliéné, il a besoin de l'autre pour se constituer.

### **Dialogisme linguistique**

Pour Bakhtine :

- La langue reflète parfaitement cette aliénation constitutive de l'être humain.
- La réalité première de la langue est l'interaction verbale : il y a un dialogue constitutif de la langue qu'on pourrait appeler dialogisme linguistique.
- C'est un dialogisme passif au sens où il résulte d'un donné linguistique et non d'une intention de parole (cf. l'opposition langue parole chez Saussure).

Le dialogisme est constitutif de la langue. Il fait partie de l'essence du discours, oral et écrit.

### **Le dialogisme discursif**

- La forme prototypique de l'interaction verbale est le dialogue au sens courant d'échange langagier entre au moins deux locuteurs présents l'un à l'autre.
- Chaque tour de parole d'un locuteur est doublement pris dans le dialogue, comme le maillon d'une chaîne :

Un énoncé est relié non seulement aux maillons qui le précèdent mais aussi à ceux qui lui succèdent dans la chaîne de l'échange verbal [...]. L'énoncé, dès son tout début, s'élabore en fonction de la réaction-réponse éventuelle, en vue de laquelle il s'élabore précisément. [...] Tout énoncé s'élabore comme pour aller au-devant de cette réponse (Bakhtine, 1984 : 302).

- en réalité, le discours monologique n'est qu'un tour de parole dans le processus incessant de production et de circulation du sens à l'échelle du temps sociohistorique.

Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompue (touchant à la vie quotidienne, la connaissance, la littérature, la politique, etc.). Mais cette communication ininterrompue ne constitue à son tour qu'un élément de l'évolution tous azimuts et ininterrompue d'un groupe social donné. (Bakhtine et Volochinov 1929/1977 : 136).

### **Travaux dirigés**

#### **Éléments repris du cours :**

1. La grammaire de texte issue de la grammaire générative et transformationnelle,
2. Les théories de l'énonciation (Benveniste) ;

3. L'ethnographie de la communication (D. Hymes, J. Gumperz) ; (entre anthropologie et sociolinguistique);
4. L'ethnométhodologie (H. Garfinkel, H. Sacks...),
5. « discourse analysis » un courant de la sociologie américaine, (étude des conversations H, Z).
6. Les travaux du Britannique G. Bateson, du Français M. Foucault et du Russe M. Bakhtine.

### **Eléments repris du cours :**

1. La grammaire de texte issue de la grammaire générative et transformationnelle,
2. Les théories de l'énonciation (Benveniste) ;
3. L'ethnographie de la communication (D. Hymes, J. Gumperz) ; (entre anthropologie et sociolinguistique);
4. L'ethnométhodologie (H. Garfinkel, H. Sacks...),
5. « discourse analysis » un courant de la sociologie américaine, (étude des conversations H, Z).
6. Les travaux du Britannique G. Bateson, du Français M. Foucault et du Russe M. Bakhtine.

### **Dialogisme linguistique**

Bakhtine voit que la langue :

- reflète parfaitement cette aliénation constitutive de l'être humain.,
- la langue est sociale (Saussure). Nous l'héritons de la communauté où les mots sont marqués des usages d'autrui,
- Parler c'est donc être situé dans la langue et n'y avoir de place que relativement aux mots d'autrui :

Aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui. Non, il reçoit le mot par la voix d'autrui, et ce mot en reste rempli. Il intervient dans son propre contexte à partir d'un autre contexte, pénétré des intentions d'autrui. Sa propre intention trouve un mot déjà habité. (Todorov, 1981 : 77).

- pour Bakhtine, la réalité première de la langue est l'interaction verbale : il y a un dialogue constitutif de la langue qu'on pourrait appeler dialogisme linguistique
- C'est un dialogisme passif au sens où il résulte d'un donné linguistique et non d'une intention de parole (cf. l'opposition langue parole chez Saussure).
- Le dialogisme, parce qu'il est constitutif de la langue, fait partie de l'essence du discours, oral et écrit.

Pour Bakhtine, il y a deux types de dialogismes :

1. le dialogisme interdiscursif = rapport qui lie un énoncé aux énoncés antérieurement produits sur le même sujet et

2. le dialogisme interlocutif = rapport liant un énoncé aux énoncés réponses, réels ou potentiels sur le même sujet..

## La polyphonie

L'étude de la polyphonie traite de fait très divers :

- les modalités,
- les connecteurs,
- l'argumentation,
- la présupposition,
- l'ironie,
- le discours rapporté (discours direct, indirect, indirect libre), etc.

### Application : Dialogisme/polyphonie

*L'expression d'un énoncé est toujours, à des degrés divers, une réponse, autrement dit : elle manifeste non seulement son propre rapport à l'objet de l'énoncé, mais aussi le rapport du locuteur aux énoncés d'autrui. Les formes de réactions-réponses qui remplissent un énoncé sont extraordinairement variées et, jusqu'à présent, elles n'ont jamais été étudiées (Bakhtine 1979/1984, p. 299).*

Dans un restaurant de luxe, un client est attablé avec pour seule compagnie son chien, un petit teckel. Le patron vient faire la conversation et vante la qualité du restaurant : « Vous savez, Monsieur, notre chef est l'ancien cuisinier du roi Farouk » - Ah bon ? », dit seulement le client. Le patron sans se décourager : « Et notre sommelier, c'est l'ancien sommelier de la cour d'Angleterre... Quant à notre pâtissier, nous avons recueilli celui de l'empereur Bao-Daï. » Devant le mutisme du client, le patron change de conversation : « Vous avez là, monsieur, un bien joli teckel. » À quoi le client répond : - « *Mon teckel, monsieur, c'est un ancien saint-bernard* » (cité in Ducrot 1984 : 212)<sup>3</sup>.

À ta place, je me les donnerais. Tiens ! Comment trouves-tu ?

Et elle exhiba un vieux coupon de soie rose qu'elle avait acheté au Temple pour faire un pourpoint moy en âge à Delmar.

— Il est venu aujourd'hui, n'est-ce pas ?

— Non !

— C'est singulier

Et, une minute après :

— Où vas-tu ce soir ?

— Chez Alphonsine, dit Rosanette.

Ce qui était la troisième version sur la manière dont elle devait passer lasoirée.

M<sup>lle</sup> Vatnaz reprit :

— Et le vieux de la Montagne, quoi de neuf ?

Mais, d'un brusque clin d'œil, la Maréchale lui commanda de se taire ; et elle conduisit Frédéric jusque dans l'antichambre, pour savoir s'il verrait bientôt Arnoux.

— Priez-le donc de venir ; pas devant son épouse, bien entendu !

Au haut des marches, un parapluie était posé contre le mur, près d'une paire de socques.

— Les caoutchoucs de la Vatnaz, dit Rosanette. Quel pied, hein ? Elle est forte, ma petite amie !

Et d'un ton mélodramatique, en faisant rouler la dernière lettre du mot :

— Ne pas s'y fier !

Flaubert *L'éducation sentimentale*, 1869.



En revenant, il tourna la conversation sur l'amour : il exagéra le plaisir d'être amoureux d'une personne digne d'être aimée ; il parla des effets bizarres de cette passion et enfin, ne pouvant renfermer en lui-même l'étonnement que lui donnait l'action de madame de Clèves, il la conta au vidame, sans lui nommer la personne, et sans lui dire qu'il y eût aucune part ; mais il la conta avec tant de chaleur et avec tant d'admiration, que le vidame soupçonna aisément que cette histoire regardait ce prince. Il le pressa extrêmement de le lui avouer : il lui dit qu'il connaissait depuis long-temps qu'il avait quelque passion violente, et qu'il y avait de l'injustice de se défier d'un homme qui lui avait confié le secret de sa vie. M. de Nemours était trop amoureux pour avouer son amour : il l'avait toujours caché au vidame, quoique ce fût l'homme de la cour qu'il aimât le mieux. *Il lui répondit qu'un de ses amis lui avait conté cette aventure, et lui avait fait promettre de n'en point parler, et qu'il le conjurait aussi de garder ce secret. Le vidame l'assura qu'il n'en parlerait point : néanmoins M. de Nemours se repentit de lui en avoir tant appris.* **Mme la Fayette, la princesse de clèves 1678**

### Références bibliographiques

**AUSTIN, J. L.** (1962/1970), Quand dire c'est faire, Paris, Seuil.

**BAKHTINE, MIKHAIL ET VOLOCHINOV, V. N. 1977 [1929]**, Le Marxisme et la philosophie du langage (Paris : Minuit)

**BENVENISTE, É.** (1974), Problèmes de linguistique générale 2, Paris, Gallimard.

**BENVENISTE, É.** (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », Langages, n° 17 : 12-18.

**DUCROT, O.** (1984), Le Dire et le dit, Paris, Minuit.

**DUCROT, O. et TODOROV, T.** (1972), Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris, Seuil.

**BENVENISTE, É.** (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », Langages, n° 17 : 12-18.

**CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D. (2002)**, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.

**CUSSET F.**, Libération, 04/11/2006

**ELUERD R.**, La pragmatique linguistique, Nathan, 1985

**GRICE, H. P. et al. (1979)**, « Logique et conversation », Communications, 30, pp. 57-72.  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm\\_05888018\\_1979\\_num\\_30\\_1\\_1446](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_05888018_1979_num_30_1_1446)

**GUILLAUME G.** (1991), Leçons de linguistique 1943-1944, série A, volume 10, « Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française II », Lille, Presses universitaires de Lille.

**GUILLAUME Gustave** (1969). Langage et science du langage, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'université Laval.

**JENNY Laurent (2003)** « Dialogisme et polyphonie », <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/dialogisme/dpintegr.html#dp223003>

- MAINGUENEAU, D.** (2005), « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges linguistiques* n° 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, pp. 65-75.
- MOESCHLER, J. et REBOUL, A.** (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- MORRIS, C. W.** (1938), *Fondations of the Théorie of Signs*, Chicago, Chicago University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C.** (1980/2002), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin/VUEF.
- SEARLE, J.** (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- SEARLE, J.** (1979), « Le sens littéral », *Langue française*, n° 42, pp. 34-47.
- SEARLE, J.** (1969/1972), *Les Actes de langage*, Paris Hermann (trad. de *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language* (1969)).
- TODOROV, T.** (1981). *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique, suivi d'Ecrits du Cercle de Bakhtine* Paris, Minuit.
- VAN DIJK, T.** (2006), « Politique, Idéologie et Discours », *Semen* [En ligne], n° 21, mis en ligne le 28 avril 2007. URL : <http://semen.revues.org/1970>, pp. 1-20.

**Corpus littéraire:**

**Flaubert, G., *l'éducation sentimentale*, 1869.**

**Mme la Fayette, *la princesse de clèves*, 1678**

**Objectif : identifier les différents types de discours et la distinction entre type et genre**

### Type de discours / genre de discours

On peut cependant retenir, à la suite de Charaudeau (1995 : 105) et Maingueneau (2005 : 72), qu'un type de discours est un regroupement de genre de discours selon certains critères. Par exemple : le type « discours médiatique » inclut les genres :

- éditorial,
- reportage,
- enquête,
- courrier des lecteurs;

Le type « discours politique » comprend les genres :

- profession de foi,
- tract,
- débat télévisé, etc.;

Le type « discours publicitaire » comporte les genres :

- publicité de magazine,
- spot télévisé,
- publicité de rue, etc.

Mais rien n'empêche de regrouper les types « discours publicitaire » et « discours politique » dans un type superordonné, « DISCOURS PUBLICITAIRE », par exemple en adaptant les propos de Mucchielli (1998 : 87) qui parle de communication : « *Une communication de type publicitaire a pour principal objet de vanter, auprès du plus grand nombre, les mérites de quelques chose (produit, homme, objet ou idée)* ». Ces quelques exemples donnent une idée de la diversité des critères de regroupement des genres en types. C'est l'analyste qui doit définir ses propres critères en fonction de sa problématique, son corpus et de ses objectifs de recherche.

J.-P. Bronckart définit les genres de discours comme des « *formes communicatives historiquement construites par diverses formations sociales, en fonction de leurs intérêts et de leurs objectifs propres ; genres de la sorte socialement indexés et qui sont plus largement à la fois producteurs et produits de modalités spécifiques d'élaboration des connaissances* » (1996 : 56). Producteur, le genre l'est en ce qu'il faut le concevoir comme un ensemble d'instructions, de règles socialement partagées, dont l'application permet d'obtenir un produit, le discours que la société reconnaît comme appartenant à telle ou telle catégories : un conte n'est pas une devinette, une profession de foi n'est pas un sermon ni un éditorial.

Mais, poursuit Bronckart, « les frontières qui les [les genres] définissent sont particulièrement hétérogènes (taille, support communicatif, valeur actionnelles, types de discours mobilisés) ». Qu'il suffise de noter deux exemples à ce propos. Comment distinguer les énoncés sentencieux : proverbe, maxime, aphorisme, sagesse (populaire) ? Face à cette difficulté, Rogedem propose de les désigner par « Un terme unique », le néologisme « Parémie [...] », parce que « la parémiologie (du grec "paroimia" : instructions, proverbes) est la science qui

étudie les Parémies » (Rogedem, 1984 : 32). Il s'agit de renoncer aux termes désignatifs des différents genres de sentences, pour se contenter du nom du type qui les regroupe.

Une autre difficulté vient du fait que les genres s'enchaînent souvent les un dans les autres. D'après Maingueneau, M. Ebel et P. Fiala montrent à ce propos que pour le genre « courrier des lecteurs », il existe « deux genres à des niveaux distincts : d'une part les lettres des lecteurs, qui ressortent au genre épistolaire et se présentent tantôt comme des 'lettres ouvertes', tantôt comme des 'lettres ordinaires' ; d'autre part la rubrique 'courrier des lecteurs' elle-même un des genres journalistiques » (Maingueneau, 1982 : 23).

Il peut arriver que le statut de l'énonciateur intervienne dans la définition du genre. C'est notamment le cas de certains genres institutionnels : seul le président de la république peut prendre un décret, prononcer un message à la nation. La même chose peut arriver pour le « Courrier des lecteurs », normalement réservé aux personnes qui ne font pas partie de la rédaction du journal. Mais lorsqu'une personnalité en vue écrit à un journal sur un sujet important, sa correspondance paraît souvent en bonne place dans l'organe et non dans « courrier des lecteurs ».

Il y a donc une instabilité des genres. Face à cette situation, Maingueneau (1987 : 23) conclut à l'impossibilité de dresser une liste des genres et propose de concevoir les contraintes génériques elles-mêmes, selon l'objectif de l'analyste.

Bakhtine (1895-1975) a développé une théorie des genres. Il a montré que malgré leur apparente diversité, les textes peuvent être regroupés en un nombre relativement limité de genres (du discours) facilement reconnaissables par les membres d'une communauté linguistico-culturelle.

### **Travaux dirigés**

#### **L'analyse modulaire du discours d'Eddy Roulet et l'analyse pragmatique et textuelle des discours de Jean-Michel Adam.**

##### **Analyse modulaire du discours : le modèle de Roulet (1990) à l'école de Genève**

Construire un modèle et un instrument d'analyse modulaire permettant de rendre compte de l'organisation de tout discours, qu'il soit:

- oral ou écrit,
- monologique ou dialogique,
- littéraire ou non littéraire.

Les principes fondamentaux de l'analyse modulaire du discours ont été posés et reformulés dans Roulet (1991, 1995, 1996 et 2001).

L'hypothèse scientifique qui sous-tend la démarche rouletienne est fondée sur le fait que la construction et l'interprétation du discours sont soumises à trois types de contraintes :

- situationnelles (liées à l'univers de référence et à la situation d'interaction);
- linguistiques (liées à la syntaxe et au lexique de la (ou des) variété(s) de langue(s) utilisée(s) et

- textuelles (liées à la structure hiérarchique du texte).

Ce postulat permet à Roulet d'élaborer un dispositif de cinq modules définissant cinq types d'informations de base qui peuvent être décrites de manière indépendante :

1. les modules interactionnel et référentiel (qui relèvent de la composante situationnelle),
  2. le module hiérarchique (qui relève de la composante tex-tuelle) et
  3. les modules syntaxique et lexical (qui relèvent de la composante linguistique) (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001 : 44).
- L'analyse de la complexité du discours amène Eddy Roulet à distinguer les dimensions du discours, correspondant aux différents modules du système lexical,
  - syntaxique,
  - hiérarchique,
  - référentiel et
  - interactionnel et

Les formes d'organisations:

- polyphonique,
- topicale, etc.
- Le concept d' « analyse textuelle des discours », Jean-Michel Adam la linguistique textuelle et
- la stylistique

« L'opération de modernisation de la stylistique passe, presque naturellement, par la fusion œcuménique des travaux de linguistique énonciative, pragmatique et textuelle, de sémantique et sémiotique, de rhétorique et de poétique».

**Analyse textuelle des discours** : le modèle d'Adam un double parrainage :

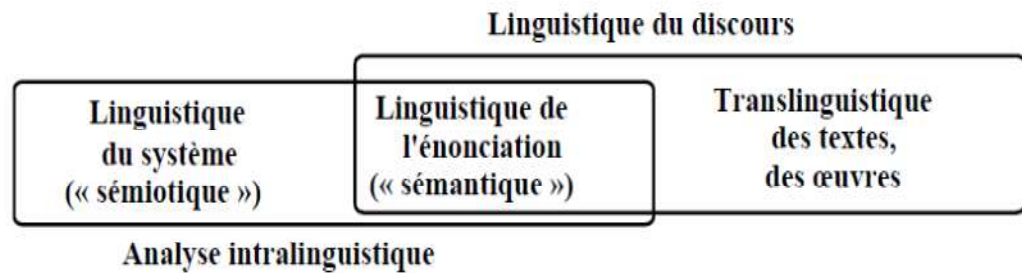
1. la translinguistique des textes ou des œuvres de Benveniste et
2. d'autre part, la métalinguistique de Bakhtine.

Tout comme Roulet, Adam a balisé son champ d'études en lui ouvrant progressivement des perspectives nouvelles. Vers les années 1990, le chercheur publie ses « *Eléments de linguistique textuelle* » où il définit équationnellement le discours comme une association du texte et du contexte :

« Discours = texte + contexte ». Par contexte, il sous-entend la composante pragmatico-énonciative.

- Linguistique du discours et translinguistique chez Benveniste

### Schéma 2 : Analyse intralinguistique et translinguistique, selon Benveniste



Nous avons déjà mentionné la typologie de Maingueneau (p.ex. 1999, 2004) comme la plus adéquate et la plus réussie. Elle se réfère à la conception de l'énoncé comparé à la scène théâtrale (suite à la métaphore de Goffman (2009) où les acteurs incarnent différents rôles sociaux et mettent en scène leur parole.

Maingueneau a discerné trois plans scéniques qui s'imposent en même temps, avec évidence :

1. La scène englobante (elle correspond au type du discours, au contrat engageant les partenaires, aux relations intersubjectives et situationnelles),
2. La scène générique (elle correspond au genre et par conséquent, elle concerne le but de l'activité domaniale qu'est le discours, ainsi que la forme préférée adéquate),
3. La scénographie (elle correspond au texte et à sa forme réelle).

### La question des types

**Critique des bases typologiques :** Dans le champ de la linguistique textuelle, J.-M. Adam, ramène à 07 les bases possibles de typologisations :

1. Les typologies discursives et situationnelles (le primat de l'interdiscours)
2. les typologies fondées sur les genres de discours : (les diff. Discours littéraires et sociaux/ le primat de l'interaction)/ héritière de la tradition rhétorique.
3. ...fondées sur les visées de l'énonciation : (objet : fonctions du langage (Buhler et Jakobson/ les actes de parole (Austin et Searle).
4. ...à base énonciative : déduites de la distinction (récit/discours) (E. Benve)
5. ...à base thématique : reposent sur le critère sémantique ( texte fictionnel/ non fictionnel)
6. ..à base textuelle : prendre les textes dans la globalité de leur instanciation/ les diff. Niveaux d'organisation du texte/ sur les critères (pragmatique et propositionnels)-postulat, l'existence de textes analysables à partir de critères.
7. ..à base séquentielles : organiser une découpe du texte sur une base minimale/ des séquences.

## Application : Types et genres de discours

A commenter :

Quelques informations pour démarrer :

- Quand on regarde la « forme » d'un texte, on trouve son GENRE
- Quand on regarde le « but » d'un texte, on trouve son TYPE
- Quand on regarde l'effet produit sur les destinataires, on trouve sa TONALITE

La notion de genre en analyse de discours

<i>Genres</i>	<i>Auditoire</i>	<i>Finalité</i>	<i>Objet</i>	<i>Temps</i>	<i>Lieux communs</i>
Délibératif	membres d'une assemblée	conseiller/déconseiller	utile/inutile	avenir	possible/impossible
Judiciaire	juges	accuser/défendre	juste/injuste	passé	réel/non réel
Épidictique	spectateurs, public	louer/blâmer	beau/laid	présent	plus/moins

Formes	Discours	Registres	Genres	Mouvements
Poétique	Narratif	Comique	Comédie	L'humanisme
Prosaïque	Descriptif	Elégiaque	Elégie	La pléiade
Théâtrale	Explicatif	Epique	Epopée	Le classicisme
	Injonctif	Lyrique	Poésie lyrique	Les lumières
	Argumentatif	Satirique	Pamphlet	Le romantisme
	Informatif	Tragique	Tragédie	Le parnasse Le naturalisme Etc.

Sonnets pour Hélène (1578) : Quand vous serez bien vieille.....

Ronsard avait plus de 40 ans quand il s'éprit d'Hélène de Surgères, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Hélas, la jeune fille restait fidèle à son fiancé mort à la guerre, sans se soucier du talent avec lequel Ronsard essayait de se faire aimer.

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle  
Assise auprès du feu, dévidant et filant,  
Direz, chantant mes vers, en vous émerveillant :  
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle !  
Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,  
Déjà sous le labeur a demi sommeillant,  
Qui au bruit de Ronsard ne s'aïlle réveillant,

Bénissant votre nom de louange immortelle.  
Je serai sous la terre, et, fantôme sans os,  
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos :  
Vous serez au foyer une vieille accroupie,  
Regrettant mon amour et votre fier dédain.  
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :  
Cueillez des aujourd'hui les roses de la vie.

**Sonnets pour Hélène (1578, Ronsard, p.**

1. Le genre de ce texte ? 2. Comment appelle-t-on ce type de poésie ?

### Références bibliographiques

**ADAM, J.-M.** (2002), « Linguistique textuelle », in P. Charaudeau et D. Maingueneau (ed.), Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.

**ADAM J.-M., HERMAN, T. et LUGRIN, G** (eds), (2001), Semen n° 13 : Genres de la presse écrite et analyse de discours, <http://semen.revues.org/1635>

**ADAM, J.-M.** (1997), « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », Pratiques n° 94 : 3-18, [http://www.pratiques-cresef.com/p094\\_ad1.pdf](http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf)

**ADAM J.-M., (2004), l'analyse pragmatique et textuelle des discours.**

**ADAM, J.-M.** (1993), « Le texte et ses composantes », Semen [En ligne], 8 | 1993, mis en ligne le 21 août 2007, URL : <http://semen.revues.org/4341>, 17 p.

**BRONCKART, J.-P.** (1996), « L'acquisition des discours. Le point de vue de l'interactionnisme socio-discursif », Le Français dans le monde, n° spécial, juillet 1996, pp. 55-64.

**MAINGUENEAU D.** (2002) « Captation », P. Charaudeau et D. Maingueneau (eds.), Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 92-94.

**MAINGUENEAU, D.** (1995), « Présentation », Langages 117 : 5-11.

**MAINGUENEAU, D.** (1987), Nouvelle tendance en analyse du discours, Paris, Hachette.

**MAINGUENEAU, D.** (1976), Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives, Paris, Hachette.

**MAINGUENEAU, D. (2005)**, « L'analyse du discours et ses frontières », Marges linguistiques n° 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, pp. 65-75.

**CHARAUDEAU, P.** (1995), « Une analyse sémiolinguistique du discours », Langages, n° 117, pp. 96-111, [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726X\\_1995\\_num\\_29\\_117\\_1708](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1995_num_29_117_1708)

**MUCCHIELLI, A.** (1995/1998), Les sciences de l'information et de la communication, Paris, Hachette.

**ROULET, E.,** (1990) Analyse modulaire du discours : le modèle de Roulet (1990) à l'école de Genève.

### Corpus littéraire:

**RONCARD, P.** *Sonnets pour Hélène*, 1578.



**Objectif : La question du sujet en discours**

**Subjectivité en linguistique**

Benveniste voit dans cette notion "l'unité psychique qui transcende la totalité des expressions qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience" (1966: 260). La subjectivité est donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet (Ibid :269).

Suivant le raisonnement de Benveniste, subjectivité et langage sont intimement liés. Le langage, dit-il, est la "possibilité de la subjectivité" qui en constitue "une propriété fondamentale" (263).

La subjectivité telle qu'elle est pensée en linguistique, c'est-à-dire subjectivité dans le langage, est l'ensemble des « procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (...) » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 32). Il s'agit des marques linguistiques qui révèlent l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et de son propre énoncé.

K-Orecchioni est aussi de cet avis, qui croit qu'"aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité" (: 117). La même idée se retrouve chez Ricoeur pour qui le langage est un mode d'être dans l'être" (1969:261).

La subjectivité paraît ainsi inhérente à l'exercice même du "langage qui contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression" (Benveniste 1966: 263).

**De la subjectivité au premier degré**

Si avec Benveniste, la subjectivité trouve son fondement dans la langue, c'est sans doute en raison des contraintes conventionnelles et l'exercice de la communication langagière.

On ne peut user du langage sans employer les déictiques et autres marques qui se définissent toujours par rapport à l'instance d'énonciation. "une langue sans expression de la personne ne se conçoit pas" (Benveniste: 261).

Cette forme de subjectivité fondée sur l'égo que révèle le langage peut être qualifiée de subjectivité au premier degré.

**De la subjectivité au second degré**

Selon Orecchioni, il existe une autre forme de subjectivité dite évaluative et affective (168). Cette forme de subjectivité dénonce la réaction émotionnelle du sujet qui s'avoue implicitement ou explicitement comme source d'interprétation et d'évaluation du référent qu'il est censé décrire.

Il s'agit d'une manifestation caractérisée par la sélection de modalisateurs et de substantifs évaluatifs organisant le discours en termes de jugement de valeur, d'adhésion ou de rejet de la part du sujet.

C'est particulièrement ce type d'activité langagière que j'appelle **subjectivité au second degré** et dont l'analyse du discours se doit de rendre compte.

### **Déictiques et subjectivité**

Au sein des sciences du langage l'analyse des « déictiques », ces éléments linguistiques qui réfèrent à la situation spatiotemporelle des locuteurs, est ainsi restée fameuse tandis que les hypothèses de Benveniste quant à la détermination de notre subjectivité par la langue ont essaimé au-delà des strictes frontières disciplinaires, inspirant Jacques Lacan, Roland Barthes ou Michel Foucault, démonstration en acte de l'opérativité des instruments d'une linguistique rognant avec avidité sur le domaine de la philosophie dont les sciences humaines triomphantes disputent alors avec vigueur l'empire intellectuel. C'est en effet dans l'horizon ouvert par le *cogito* cartésien que le propos de Benveniste (1974) trouve son plein écho, sonnante comme le tocsin de toute une tradition de pensée où le sujet se devait d'être conçu comme autonome :

La « subjectivité » dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est « ego » qui *dit* « ego ». Nous trouvons là le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la « personne ».

### **Intersubjectivité / Interdiscursivité**

On trouve chez Culioli la présence d'autrui puisqu'il théorise la relation intersubjective, « le mouvement qui est au coeur de tout acte de langage, cet ajustement des systèmes de repérage entre énonciateurs » (Culioli, 1999 : 45). Filippi-Deswelle (2013 : 89) fait elle aussi référence à cette dialectique lorsqu'elle parle de la « dynamique de régulation symbolique et interprétative, qui se rencontre aussi bien au plan transindividuel qu'au plan individuel ». Si la subjectivité est dans le langage, elle est indissociable d'une dimension transindividuelle et interdiscursive. En effet, le sujet « se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire » (Benveniste, 1970 : 14). D'autre part, comme l'indique Bres (2013 : 9) « Bakhtine pose, complémentairement à la dimension horizontale interlocutive de l'interaction (locuteur/interlocuteur), sa dimension verticale interdiscursive qui fait de chaque « énoncé » une réponse. »

### **Le fonctionnalisme et la subjectivité dans le langage**

Considérant la langue comme un système fonctionnel qui inscrit le sujet et la situation de communication, les fonctionnalistes intègrent à leur méthode d'analyse la subjectivité, prise dans le sens d'une relation entre le sujet parlant et son discours. Citons, entre autres, Charles

Bally qui théorise une stylistique du discours (vs stylistique herméneutique, *Le langage et la vie*, 1913) ; Weinreich qui emploie le terme de modalisation pour rendre compte de la variation de la distance que le locuteur met entre lui-même et son énoncé (sans doute, absolument, etc.) ; Hjelmslev qui aborde la même question de la subjectivité sous l'angle de la connotation (vs dénotation (1943/1968)).

### **Travaux dirigés**

#### **Éléments repris du cours :**

- La subjectivité linguistique = la condition *sine qua non* de l'individuation
- L'expérience de la subjectivation se trouve tout entière liée à celle de ses formes linguistiques:

Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *sujet*, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours. De ce fait, *je* pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à « moi », devient mon écho à qui je dis *tu* et qui me dit *tu*.

#### **Application: Embrayage et subjectivité**

- **Vous tenterez en particulier de montrer en quoi ces indices contribuent à élaborer, sous les degrés d'embrayage, les effets de réel et de mise en scène.**

#### ***L'insurgé* (1886) Jules Vallès**

[...], le camarade et moi, nous jurant d'aller jusqu'au bout, côte à côte, coûte que coûte.  
Si je recevais une blessure trop cruelle, promettez-moi de m'achever ?  
Oui, à condition que vous me rendrez le même service, si c'est moi qui étrenne ?  
Entendu !  
C'est que la souffrance me fait une peur du diable ; par lâcheté, j'aimerais mieux la mort. Quoique, cependant crever d'un dernier *gnon* donné par un copain, au coin d'un mur, ce ne soit pas précisément gai !  
Et être lardé vivant par les baïonnettes, vous trouvez que ce serait drôle ?  
Lardé !...  
Mon cher, ces lignards nous auraient déjà hachés s'ils avaient pu, quand nous prêchions la guerre à outrance. Ils nous arracheront cette fois les yeux avec le tire-bouchon de leur sabre, parce que c'est à cause de nous qu'on les a fait revenir de leurs villages.  
Un combattant m'aborde.  
Citoyen, voulez-vous voir comment c'est fait, le cadavre d'un traître ?  
On a exécuté quelqu'un !  
Oui, un boulanger qui a nié d'abord, qui a avoué ensuite.  
Le fédéré m'a vu blêmir.  
– Vous auriez peut-être voté l'acquittement, vous ! Ah ! vingt dieux ! ne pas comprendre que casser la tête d'un Judas, c'est sauver la tête de mille des siens ! J'ai l'horreur du sang et j'en ai plein les mains : il s'est accroché à moi au coup de grâce ! Seulement, s'il n'y en a pas qui tuent les espions, alors quoi ?  
Un autre est intervenu dans le débat.  
C'est pas tout ça ! Vous voulez garder vos pattes nettes pour quand vous serez devant le tribunal ou la postérité ! Et c'est nous, c'est le peuple, l'ouvrier, qui doit toujours faire la sale besogne... Pour qu'on lui crache dessus après, n'est-ce pas ?  
Il dit vrai, cet irrité !  
Oui, l'on veut paraître propre dans l'histoire, et n'avoir pas de fumier d'abattoir attaché à son nom. Avoue-toi cela, Vingtras ; ne mets pas à ton acquis la pâleur qui t'a envahi la face devant le geindre fusillé!

« Nous avons pris des bandes de toile, sur lesquelles on a écrit avec une cheville de bois trempée dans une écuelle d'encre : “ Vive la paix ! ” et nous avons promené cela à travers Paris. Les passants se sont rués sur nous. Il me prend parfois des repentirs lâches, des remords criminels. Oui, il m'arrive au coeur des bouffées de regret – le regret de ma jeunesse sacrifiée, de ma vie livrée à la famine, de mon orgueil livré aux chiens, de mon avenir gâché pour une foule qui me semblait avoir une âme, et à qui je voulais faire, un jour, l'honneur de toute ma force douloureusement amassée. Et voilà que c'est sur les talons des soldats qu'elle marche à présent, cette foule ! [...] et elle crie “ À mort ! ” contre nous [...] Oh ! c'est la plus grande désillusion de ma vie ! »

### L'interaction avec le lecteur

« Hypocrite lecteur, mon semblable, mon frère » (Baudelaire, *Les Fleurs du mal*)

« Les scènes de demain ne me regardent plus ; elles appellent d'autres peintres : à vous messieurs. » (Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*)

Le bonheur naît bien souvent d'une infime inquiétude qui nous révèle à nous-même.

Qui voudrait d'une médaille olympique si on la gagnait sans peine ?

Ne pourrait-on pas revendiquer ses devoirs autant que ses droits ?

« N'ayez les coeurs contre nous endurcis. » (Villon, « La Ballade des pendus »)

Diderot commente un tableau de Greuze, présenté au grand salon de peinture, dans le château du Louvre en 1761, L'Accordée de village.

Enfin je l'ai vu, ce tableau de notre ami Greuze ; mais ce n'a pas été sans peine ; il continue d'attirer la foule. C'est un père qui vient de payer la dot de sa fille. Le sujet est pathétique, et l'on se sent gagner d'une émotion douce en le regardant. La composition m'en a paru très belle : c'est la chose comme elle a dû se passer. Il y a douze figures ; chacune est à sa place, et fait ce qu'elle doit. Comme elles s'enchaînent toutes ! comme elles vont en ondoyant et en pyramidant ! [...] C'est certainement ce que Greuze a fait de mieux. Ce morceau lui fera honneur, et comme peintre savant dans son art, et comme homme d'esprit et de goût. Sa composition est pleine d'esprit et de délicatesse.

Denis Diderot, *Salon de 1761*.

### Références bibliographiques

BENVENISTE, É. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17 : 12-18.

BENVENISTE, É. (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.

BRES, J., 2012, « Énonciation et dialogisme : un couple improbable ? », in Dufaye L. et Gournay L., (éd.), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris : Ophrys, 3-24.

HJELMSLEV, L. (1968), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit (1<sup>e</sup> éd. 1943).

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980/2002), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin/VUEF.

### Corpus littéraire:

Denis Diderot, *Salon de 1761*. L'Accordée de village.

L'insurgé (1886) Jules Vallès

## Objectif : l'influence des théories pragmatiques et énonciatives sur l'AD

### L'approche énonciative

Benveniste, É. est à l'origine de la relation entre linguistique et subjectivité. En réalité, ses travaux prolongent ceux de l'analyse de Jakobson dans le cadre de travaux sur l'énonciation.

Énonciation = *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuelle d'utilisation*

La subjectivité est « la capacité du locuteur à se poser comme 'sujet' ». Il y parvient au moyen de formes linguistiques appropriées :

1. les déictiques (= les indexicaux de la pragmatiques), c'est-à-dire tout élément référant à la situation de communication : le moment de l'énonciation (temps et aspects des verbes) ;
2. les coordonnées déictiques (je-tu, ici, maintenant), etc.

### L'appareil formel de l'énonciation

Pour Benveniste (1974 : 79-88), la mise en évidence de la subjectivité dans le langage est en même temps la porte d'entrée de la situation de communication (l'extralinguistique) :

Avec le signe, on atteint la réalité intrinsèque de la langue ; avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue; et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours, et à l'attitude du locuteur. (Benveniste 1974 : 225).

Kerbrat-Orecchioni poursuit et approfondit les travaux de Benveniste en publiant, en 1980 (réédition 2002), *L'Énonciation, De la subjectivité dans le langage*.

Ce livre constitue une sorte de charte de la linguistique du discours. On y trouve plus de marques de subjectivité ou « subjectivèmes », conçus comme un sous-ensemble des marques de traits énonciatifs ou énonciatèmes.

### Des théories énonciatives à l'analyse du discours

#### La linguistique énonciative : une linguistique de « deuxième génération »

Avec la notion de « système de la langue comme code ne contenant pas directement d'indications sur l'usage et les faits observables ((soit : la « parole »)), Saussure a clairement opéré en linguistique une « coupure épistémologique » comparée à celle que Newton a imposée dans le domaine de l'astronomie.

En devenant plus scientifique, la linguistique a servi de socle à d'autres disciplines vouées à l'étude de l'Homme, du Sujet ou de la Société. C'est à partir de là que va émerger la linguistique énonciative au cours du 20<sup>ème</sup> s.

Grace aux grands courants rationalistes on a compris la nature des problèmes soulevés par l'utilisation du langage. Reste à dégager deux grandes contradictions théoriques qui traversent les approches précédentes, qui sont en quelque sorte entretenues à la fois par la linguistique structurale et la grammaire générative et qu'on pourrait résumer comme deux grands « mystères » à lever :

1. le mystère de l'idéal abstrait du système et son appropriation par le sujet ;
2. le mystère du passage du code au discours, de la langue à la parole.

Vers le milieu du 20<sup>ème</sup> s., certains linguistes et philosophes du langage ont réfléchi plus précisément à ces problèmes. Deux grandes traditions ont, à partir de perspectives différentes au départ, œuvré en ce sens :

1. le courant pragmatique et
2. la théorie de l'énonciation.

### **1. La théorie de l'énonciation**

D'origine francophone, elle voit le jour sous l'égide d'Emile Benveniste (1966 et 1974) et, de certains précurseurs comme Bally, Ch. (l'un des disciples suisses de Saussure) ou Guillaume, G.

Le courant énonciativiste se base sur la distinction entre des pratiques langagières observables et la langue, objet théorique élaboré pour rendre compte, précisément, de l'observable.

Pour Benveniste, à l'opposé de Saussure, la langue contient des indications à l'acte de parole, des allusions à l'usage. Pour lui, il faut prendre en considération le sujet et sa participation dans l'usage qu'il fait de la langue.

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1970/1974 : 12).

L'objet de la linguistique énonciative, à partir de l'opposition fondatrice discours (marques de la subjectivité de l'énonciateur) / récit (absence de marques subjectives dans l'énonciation historique) :

L'analyse de tous les éléments qui permettent de rattacher :

Un énoncé à un locuteur et à un moment donné mais aussi de comprendre la manière dont ce locuteur met en scène d'autres voix que la sienne (discours rapporté, notamment).

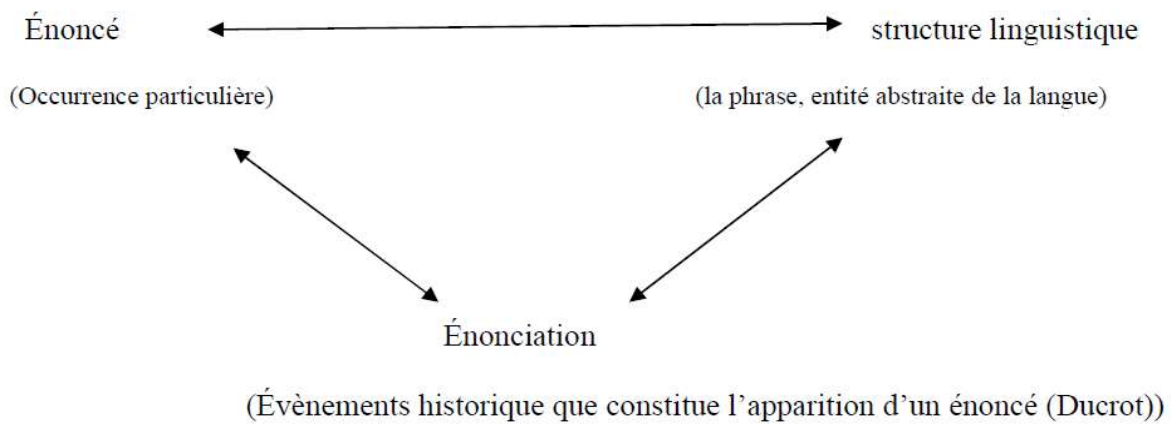
### **L'appareil formel de l'énonciation**

Ainsi, des formes grammaticales, des mots du lexique, des tournures, des constructions syntaxiques, autant d'éléments qui relèvent des faits de langue, contribuent à installer, par leur usage, des relations spécifiques entre interlocuteurs.

Et de là :

Le code (la langue) n'est plus considéré comme le simple moyen de transcrire les contenus symboliques (les messages) mais avant tout comme un « répertoire de comportements sociaux » (Ducrot 1984).

On peut proposer la schématisation suivante comme canevas de réponse à notre double « mystère » :



Cette idée recouvre une notion plus ancienne, celle de l'actualisation, au sens de passage du virtuel de la langue au réel du discours. Cela étant, et de façon encore un peu générale pour l'instant, on considèrera que l'énonciation repose sur les procédés linguistiques par lesquels un locuteur :

- imprime sa marque à l'énoncé,
- s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement),
- se situe par rapport à l'énoncé (« distance énonciative »).

Les marques de la présence du locuteur seront de la sorte préférentiellement recherchés dans :

- les embrayeurs (shifters) ;
- les modalisateurs ;
- les termes évaluatifs ;
- etc.

Il s'agit, là, d'un ensemble d'indices qui montrent comment s'inscrit le sujet d'énonciation dans son énoncé.

Ces indices sont composés d'unités linguistiques qui servent en quelque sorte au locuteur à convertir la langue en discours, après se l'être appropriée. Ces formes, ces signes linguistiques constituent un sous-système que Benveniste appelle, comme on l'a vu, l'« appareil formel de l'énonciation ».

## b) Définition

Notre méthode de travail consistera à essayer de repérer de tels indices, à travers les unités linguistiques correspondantes. Cette méthode correspond à l'approche de Benveniste, à son invitation à constituer une « linguistique de deuxième génération ».

Il est temps de préciser, à ce stade de notre progression, ce que nous entendons par énonciation, non plus au sens commun mais dans une optique plus technique, celle que les

travaux de recherche en linguistique ont affiné au fil de plusieurs décennies de réflexion. Il se trouve que les approches, même si elles finissent par se croiser, ont parfois développé des points de vue distincts, pour ne pas dire contradictoires, sur cette question difficile.

Nous prendrons appui sur la définition suivante, empruntée à Barbéris J.-M.<sup>4</sup>:

### **Énonciation = Acte physique et mental de production du message linguistique**

L'énoncé égale le résultat de cette mise en œuvre qui fait intervenir à la fois une activité d'extériorisation (élocution / écriture) et des processus cognitifs reposant sur la faculté du cerveau à mémoriser et à anticiper.

Pour finir, on associe au couplage (énoncé / énonciation) la distinction entre énoncé-type et énoncé-occurrence.

En tant que type, un même énoncé peut se retrouver dans des situations variées mais en tant qu'occurrence il est assumé par une énonciation à chaque fois distincte.

### **Travaux dirigés**

#### **Éléments repris du cours :**

#### **Analyse du discours : l'énonciation**

Discours et énonciation (l'unité du discours) :

##### 1.1 La notion de subjectivité

- Théorie de l'énonciation (post-structuralisme)
- Pragmatique anglo-saxonne/linguistique/ AD
- Bréal, M. (1897)(l'élément subjectif)=(fondement du langage)
- Benveniste, E ≠ tradition de réflexion sur la conscience
- La subjectivité trouve son fondement dans le langage :(relation de dialogue)

L'acte d'énonciation = acte de conversion + acte d'appropriation

Sit. En. Énoncés :

1. Bally C, Dictum/ modus
2. Searle J, contenu propositionnel/attitude propositionnelle
3. Austin, J valeur locutoire (ce qui est dit)/ valeur illocutoire (ce qui est fait en disant)

#### **Les traces "lexicales" de l'énonciation**

##### **Expression de l'émotion/ des sentiments**

1. Emploi des "mélioratifs"
2. Emploi des "péjoratifs"

---

<sup>4</sup> BARBERIS, Jeanne-Marie (2001), Articles « Subjectivité », « Subjectivité dans le langage », « Subjectivité en même vs en soi-même », in DETRIE, SIBLOT & VERINE (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion, pp. 325–334.



Remarque: Mélioratifs Ou péjoratifs sont surtout des expansions du nom (adjectifs, compléments du nom, prop. sub. relative, etc.) ou des remplaçants nominaux (substituts).

A comparer :

- Neutre — « Accident : l'automobiliste conduisait une voiture usagée. »
- Favorable — « Accident : le pilote conduisait un bolide de la Belle Époque. »
- Défavorable « Accident : le chauffard conduisait un tacot antédiluvien.

### Application 1: Enonciation

Un exemple d'autobiographie : *Le journal d'Anne Frank*

« Il faut que je résume l'histoire de ma vie, quoi qu'il m'en coûte. Mon père, le plus chou des petits papas que j'aie jamais rencontrés, avait déjà trente-six ans quand il a épousé ma mère, qui en avait alors vingt-cinq. Ma sœur Margot est née en 1926, à Francfort-sur-le-Main en Allemagne. Le 12 juin 1929, c'était mon tour.

J'ai habité Francfort jusqu'à l'âge de quatre ans. Comme nous sommes juifs à cent pour cent, mon père est venu en Hollande en 1933, où il a été nommé directeur de la société néerlandaise Opekta, spécialisée dans la préparation de confitures. Ma mère, Edith Frank-Hollander, est venue le rejoindre en Hollande en septembre. Margot et moi sommes allées à Aix-la-Chapelle, où habitait notre grand-mère. Margot est venue en Hollande en décembre et moi en février et on m'a mise sur la table, parmi les cadeaux d'anniversaire de Margot.

Notre vie a connu les tensions qu'on imagine, puisque les lois antijuives de Hitler n'ont pas épargné les membres de ma famille qui étaient restés en Allemagne. En 1938, après les pogroms, mes deux oncles, les frères de maman, ont pris la fuite et se sont retrouvés sains et saufs en Amérique du Nord, ma grand-mère est venue s'installer chez nous, elle avait alors soixante-treize ans.

A partir de mai 1940, c'en était fini du bon temps, d'abord la guerre, la capitulation, l'entrée des Allemands, et nos misères, à nous les Juifs, ont commencé.

Les lois antijuives se sont succédé sans interruption et notre liberté de mouvement fut de plus en plus restreinte. Les Juifs doivent porter l'étoile jaune ; les Juifs doivent rendre leurs vélos ; les Juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les Juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les Juifs ne peuvent faire leurs courses que de trois heures à cinq heures ; les Juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur Juif ; les Juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les Juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas, et autres lieux de divertissement ; les Juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les Juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les Juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public ; les Juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les Juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des Chrétiens ; les Juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite.

Voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou de faire cela. Jacques me disait toujours : « Je n'ose plus rien faire, j'ai peur que ce soit interdit. »

[...] »

Anne Franck, *Journal*, édition de 1986.

## Application 2 : les traces "lexicales" de l'énonciation

### Expression de l'émotion/ des sentiments

#### 1. Emploi des "mélioratifs" et des "péjoratifs"

Remarque: Mélioratifs Ou péjoratifs sont surtout des expansions du nom (adjectifs, compléments du nom, prop. sub. relative, etc.) ou des remplaçants nominaux (substituts).

#### A comparer :

- Neutre — « Accident : l'automobiliste conduisait une voiture usagée. »
- Favorable — « Accident : le pilote conduisait un bolide de la Belle Époque. »
- Défavorable « Accident : le chauffard conduisait un tacot antédiluvien.

### Expression de la certitude / du doute

- emploi des modalisateurs, c'est à dire des mots ou expressions qui manifestent ses certitudes ou ses doutes par rapport à la véracité des faits.
- adverbes (certainement, absolument, incontestablement, sans doute, peut-être, probablement, apparemment, etc .)
- verbes & expressions verbales (être sûr, admettre, prétendre, s'imaginer, ne pas savoir, ignorer, paraître, sembler, douter, croire, etc.)
- expressions particulières (sans aucun doute, on ne peut nier, de toute évidence, selon certains, etc.)
- il existe d'autres moyens que les moyens lexicaux pour exprimer doute ou certitude

Par ex : Le conditionnel peut indiquer que l'énonciateur ne s'implique pas dans l'assertion qu'il émet.

#### Exemple :

- Les propos recueillis auprès de ce témoin sont incontestablement faux, pourtant, je ne crois pas qu'on puisse si vite juger cette affaire : selon d'autres témoins, il n'y aurait pas eu violence physique.

### Application 3 : Les traces "grammaticales" de l'énonciation

#### 1- Dans un texte ancré

Indications de lieu	il y en a qui font référence à cette situation d'énonciation et ne sont pas complètement compréhensibles si on ignore de quoi est faite celle-ci
Indications de temps	
Pronoms employés	font référence au destinataire du texte : "je" (ou nous) et au destinataire "tu" (ou vous)
Système temporel (verbes)	système du DISCOURS : centré sur le présent de l'indicatif ; par rapport à ce dernier se positionnent cinq autres temps de l'indicatif : <i>le passé composé, l'imparfait &amp; le plus-que-parfait, le futur simple &amp; le futur antérieur</i> .

#### Exemple :

Je ne vous demande qu'un mot pour être assuré de votre innocence. Si vous le voulez bien, laissez votre réponse écrite en évidence ici-même, ce dès demain afin que votre bonne volonté ne fasse pas de doute.

#### 2- Dans un texte non ancré (ou coupé de la situation d'énonciation)

Indications de lieu	ne font référence qu'à des lieux déjà précisés : il n'y a jamais de référence à la situation d'énonciation
Indications de temps	ne font référence qu'à des indications temporelles déjà précisées : il n'y a jamais de référence à la situation d'énonciation
Pronoms employés	les pronoms personnels sont exclusivement : "il(s)" et "elle(s)"
Système temporel (verbes)	système du RÉCIT : il est centré sur le passé simple de l'indicatif ; par rapport à ce dernier se positionnent trois autres temps de l'indicatif : <i>le passé antérieur, l'imparfait &amp; le plus-que-parfait</i>

#### Exemple :

En 1921, l'artiste Herman Garden suscita à Paris l'enthousiasme avec des compositions d'objets exposés sur papier sensible, et il devint, l'année suivante, dans la même ville, le photographe le plus en vue.

## **Références bibliographiques**

**BENVENISTE, É.** (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17 : 12-18.

**BARBERIS, JEANNE-MARIE** (2001), Articles « Subjectivité », « Subjectivité dans le langage », « Subjectivité en même vs en soi-même », in Détrie, Siblot & Vérine (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion, pp. 325–334.

**DUCROT, O.** (1984), *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.

**DUCROT, O. et TODOROV, T.** (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil.

**GUILLAUME Gustave** (1969). *Langage et science du langage*, Paris, Nizet et Québec, Presses de l'université Laval.

**GUILLAUME G.** (1919/1975), *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris et Québec, A.-G.Nizet et Presses de l'Université Laval  
**GUILLAUME G.** (1911), *Etudes de grammaire logique comparée. Les passés de l'indicatif français, allemands et russes* (1911), Paris, Librairie Fischbacher.

**KERBRAT-ORECCHIONI, C.** (1980/2002), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin/VUEF.

### **Corpus littéraire:**

Anne Franck, *Journal*, édition de 1986.

**Objectif : Distinction entre ce qui relève du discours avec un locuteur à la base et de ce qui est raconté et relève de l'histoire**

### Discours et récit

1. Selon Benveniste (1966), car c'était lui à la base de son introduction, la distinction récit/discours est fondée sur :
  - la présence ou l'absence des marques grammaticales de l'énonciation dans un énoncé,
  - Il oppose ainsi le passé simple, marque du récit, au passé composé qui caractériserait le discours,
  - le discours comporte les indices de la situation d'énonciation : je-tu-ici-maintenant, contrairement au récit.
2. Selon Maingueneau, l'importance de la distinction « discours/récit », permet de définir les formes linguistiques non plus « *seulement par la valeur référentielle, mais aussi par la manière dont l'énonciateur se rapporte à son énoncé* ».

### Phrase et énoncé

Dans la tradition grammaticale comme en linguistique structurale, une phrase constitue une entité théorique abstraite.

Les critères retenus qui prévalent pour l'écrit sont :

- la lisibilité,
- la grammaticalité,
- l'intelligibilité.

Mais à l'oral, ils ne sont pas discriminants.

Toujours pour les structuralistes, une analyse théorique de la phrase ignore la question du sujet, les marques de son inscription dans le discours. Or, c'est bien le sujet qui transforme (actualise, réalise) la langue en discours.

La question du sujet constitue l'apport décisif de linguistique énonciative, d'autant qu'il ne s'agit pas d'une conception classique du sujet qui maîtriserait le contenu de ses propos, mais d'un sujet en relation avec son environnement, en quelque sorte « pris » dans le fonctionnement social qui fonde l'énonciation.

### Discours, texte et énoncé

1. Pour Harris, Z., par exemple, « discours » est généralement synonyme de « texte » et désigne une suite de phrases, un « énoncé suivi », considéré seulement du point de vue de son organisation formelle (mots, phrases...). Cette conception exclut la situation et le sujet, donc le sens.

L'étude du discours consiste alors en « *l'analyse de l'occurrence des éléments dans le texte [...] en fonction des autres éléments de ce même texte et non en fonction de ce qui existe ailleurs dans la langue* » (Harris, 1952: 8).

2. J.-M. Adam, considère le discours comme une réalité complexe incluant le texte J.-M. Adam (1993). Il fait la distinction, entre, d'une part les contraintes liées à l'organisation formelle relevant de la grammaire de phrase et de la grammaire de texte ; d'autre part, les contraintes discursives « liées à des pratiques discursives toujours historiquement et socialement réglées. » (p. 1).
3. Pour Fernandez, le texte est certes une structure formelle, mais qui inclut en plus ses conditions de production :

Les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. (Cité par Carter-Thomas 2001 : 29).

4. Guespin Considère « texte » et « énoncé » comme des synonymes et propose une définition qui exerce une influence durable :

L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration 'en langue' en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours. (1971 : 10).

En d'autres termes, le discours comprend deux parties :

1. d'une part, l'énoncé ou texte considéré du point de vue formel (sa structuration en langue) et, de l'autre,
  2. les conditions de production ou données sociohistoriques au sens large.
- L'énoncé (texte) est la composante langagière du discours, sa matérialité discursive.
  - Les formes [phonèmes, morphèmes, mots, phrases...] sont productrices de sens en contexte et en interaction avec un certain nombre de médiations:
    - ✓ l'énonciation,
    - ✓ l'interdiscours,
    - ✓ le type et le genre du discours,
    - ✓ le type d'interaction,
    - ✓ l'idéologie.
  - L'énoncé est l'objet, d'une part,
    1. de l'analyse linguistique qui l'organise en niveaux de description (phonologie, morphologie, syntaxe...) ; d'autre part,

## 2. de la linguistique textuelle qui étudie les phénomènes de cohérence/cohésion.

Selon Pêcheux (1969), la notion de « conditions de production » en analyse du discours, viendrait du terme marxiste « conditions de production économique ». Cette notion permet de se démarquer de la conception pragmatique du discours.

Pour Malidier 1990, « le concept de 'discours' se veut une reformulation de la parole saussurienne, débarrassée de ses implications subjective » (Malidier 1990 : 14). La notion de CP exclut en effet la conception selon laquelle la subjectivité est à la source du sens, et renvoie aux facteurs sociohistoriques (économie, culture, politique, représentation sociale, idéologie...) qui conditionnent la production, la circulation et l'interprétation de l'énoncé. Les CP ne sont donc pas une donnée empirique, mais une construction de l'analyste sur la base d'hypothèses découlant elles-mêmes d'une problématique de recherche.

Le terme « discours », selon Maingueneau, (1995), désigne « *moins un domaine empirique qu'un certain mode d'appréhension du langage : le discours suppose une organisation transphrastique* ». Le discours n'est pas une suite de phrases, mais est ancré dans des CP qui lui donnent du sens.

### **Travaux dirigés**

#### **Éléments repris du cours :**

- on place le lecteur dans la position d'un interlocuteur impliqué lorsqu'on utilise "je" dans un récit de fiction; même remarque si on utilise des présents de narration
- on donne des airs de roman à un écrit assez banal en recourant au système temporel du RÉCIT,
- inversement, on donne peut-être une plus grande impression de sincérité en utilisant le système du DISCOURS
- on oriente l'atmosphère générale d'un texte en choisissant mélioratif ou péjoratif avec soin

#### **Deixis / Énonciation**

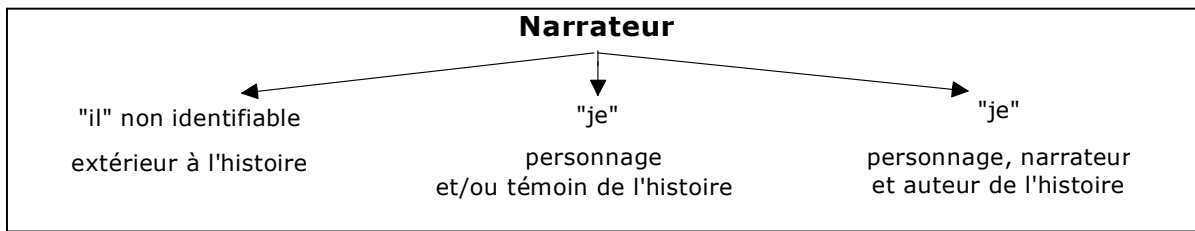
1. énonciation de discours
2. énonciation historique

#### **Temporalité et temps linguistiques**

1. distinction discours/histoire
2. les constructions mixtes
3. analyse du discours, subjectivité, instance d'énonciation

La fiction est l'**histoire** qui est racontée (ou **diégèse**, ce qui est raconté).

La **narration** est la façon dont l'histoire est racontée.



## La voix narrative

La voix qui raconte le récit est celle du **narrateur** : il peut être

- absent = narrateur **hétérodiégétique**
- présent = narrateur **homodiégétique**

Le narrateur peut être

- l'**auteur**
- un **personnage**

## L'action

L'action peut être découpée en trois étapes correspondant aux trois temps qui marquent le développement d'un processus = **schéma narratif**

Situation initiale (SI)	transformation (T)	situation finale (SF)
	(= provocation	action
		réaction)

SI : avant les événements, une situation « stable ». On y trouve des renseignements concernant le lieu, l'époque, les personnages.

SF : les événements sont terminés. Une situation « stable » est rétablie.

T : - un événement, une décision... va provoquer le processus de transformation

- les événements se poursuivent
- un événement crucial achève le processus de transformation

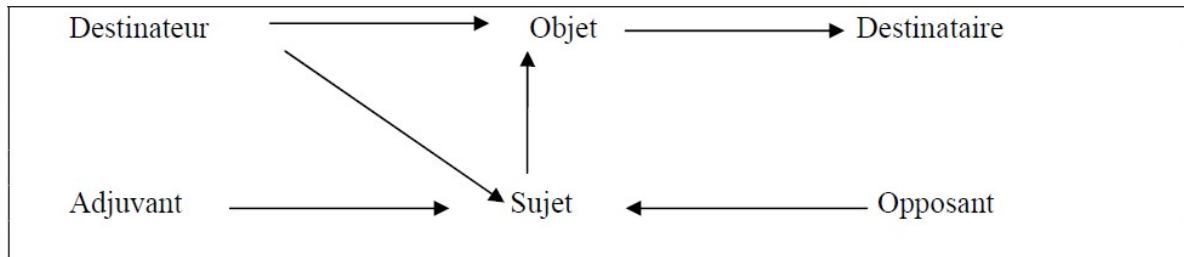
## Les personnages

Les personnages se définissent par le rôle qu'ils jouent dans l'action, c'est-à-dire par leur fonction = **schéma actantiel**

- le sujet : l'acteur principal. C'est lui qui agit pendant le récit.
- l'objet : le but de l'action, ce que le sujet doit obtenir.



- le destinataire : il commande l'action au sujet, met en route le récit.
- le destinataire : il reçoit l'action du sujet
- l'adjuvant : il aide le sujet dans sa démarche
- l'opposant : il entrave le sujet dans son action



Plusieurs personnages peuvent jouer un même rôle actantiel.

Un seul personnage peut tenir plusieurs rôles actantiels.

Un rôle actantiel peut être tenu par un élément naturel, un concept...

Un des actants peut être absent.

Un personnage peut changer de rôle au cours du récit.

### Le rythme de la narration

Il naît du rapport entre la durée de l'histoire et la durée de la narration, celle-ci se définissant par la longueur du texte consacré à tel ou tel épisode. Les variations de rythme sont

- **la pause** : le temps de la narration ne correspond à aucun moment de l'histoire. C'est le cas des descriptions, des réflexions générales.
- **l'ellipse** : c'est l'omission par la narration de toute une période de l'histoire.
- **le sommaire ou résumé** : condense une longue période en une phrase ou quelques lignes.
- **le ralenti** : c'est lorsque le récit développe, détaille longuement une action.
- **la scène** : c'est lorsque les deux temps se rejoignent ; ce sont les monologues, les dialogues...

### La focalisation

C'est le point de vue selon lequel l'histoire est racontée. Il faut distinguer auteur (écrivain) et narrateur (être fictif qui raconte l'histoire).

Il existe trois catégories de focalisation :

- focalisation **zéro** : le narrateur omniscient voit tout, sait tout. Il connaît les tenants et les aboutissants de l'histoire, il a accès à la psychologie de tous les personnages et peut se déplacer à sa guise dans l'espace et dans le temps de l'histoire.
- focalisation **interne** : le narrateur se glisse dans la conscience d'un personnage précis, dont il adopte la vision subjective. Le narrateur ne dit que ce que sait le personnage.
- focalisation **externe** : le narrateur, extérieur à l'histoire, est en position de témoin neutre. Telle une caméra, il n'a pas accès à la conscience des personnages.

## L'ordre de la narration

L'ordre concerne les rapports entre l'enchaînement chronologique des événements présentés et l'ordre dans lequel ils sont racontés : - récit linéaire → = raconter les événements dans l'ordre chronologique.

- récit discordant → - **prolepse** = raconter ou évoquer à l'avance un événement ultérieur (ANTICIPATION).

- **analepse** = raconter ou évoquer après coup un événement antérieur (RETROSPECTION, RETOUR EN ARRIERE).

## Les plans d'énonciation

Benveniste distingue deux systèmes d'énonciation : le discours (fondamentalement oral et dialogal) et l'histoire (ou récit), tendanciellement écrit et monologal. Discours et récit se distinguent par le choix des pronoms personnels, des marqueurs spatiaux-temporels et des temps verbaux.

DISCOURS	RÉCIT (HISTOIRE)
<i>je / tu (nous / vous)</i>	<i>il(s), elle(s)</i>
<i>ici ; maintenant</i>	<i>là ; alors</i>
Passé composé Présent Futur (futur antérieur) Mode impératif	Passé simple (passé antérieur)
Imparfait (plus-que-parfait)	

Le travail sur les temps verbaux dans la perspective énonciative donne lieu à une distinction importante entre les plans de l'énonciation :

-plan de l'histoire (pas d'implication du locuteur) . Le couple imparfait-passé simple

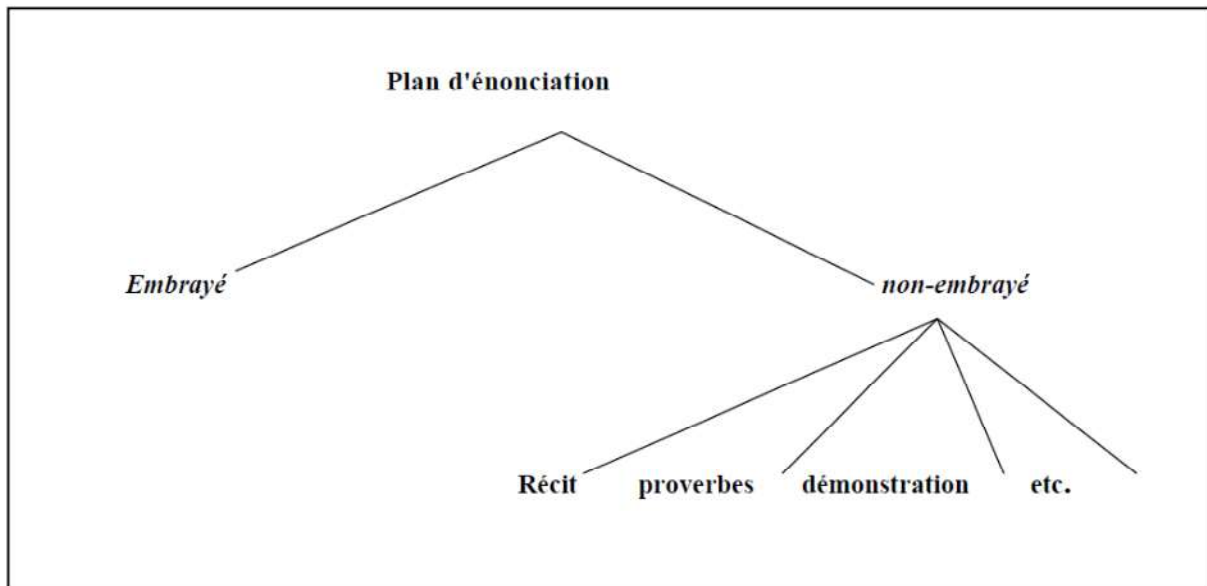
-plan du discours (implication du locuteur) . Tous les temps sauf le passé simple

Cette opposition a été reprise et développée par Maingueneau, D. qui propose de la reformuler comme suit :

-plan d'énonciation embrayé (marques déictiques de la présence du locuteur)

-plan d'énonciation non embrayé (pas de marques déictiques)

L'une des raisons de cette révision vient de ce que, très souvent dans un texte, plan de l'histoire (non embrayé narratif) et du discours (embrayé) alternent effectivement.



### Application 1 : Les caractéristiques spécifiques du discours et du récit

	Récit	Discours
Temps	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Passé simple – le temps de l'action ;</li> <li>▪ Imparfait – pour les descriptions, activités répétées, la durée indéterminée de l'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présent</li> <li>▪ Passé composé</li> </ul>
Personnes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3<sup>e</sup> personne (il)</li> <li>▪ 1<sup>re</sup> personne (je) – qui représente le narrateur et non l'auteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personne (je, tu)</li> </ul>
Indications spatio-temporelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ce jour-là</li> <li>▪ La veille</li> <li>▪ Le lendemain</li> <li>▪ Dix kilomètres plus loin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aujourd'hui</li> <li>▪ Hier</li> <li>▪ Demain</li> <li>▪ Dix pas d'ici</li> </ul>
Les indicateurs du degré de conviction et de l'opinion du locuteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les indicateurs sont absents dans la mesure que le locuteur s'efface</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les indicateurs sont présents : le locuteur exprime sa certitude ou son incertitude et prend position quant à la vérité/fausseté de l'énoncé</li> </ul>

1. Identifiez et relevez les phrases qui appartiennent au récit et celles qui appartiennent au discours dans la première partie du conte *La main*.
2. Relevez dans les textes suivants les marques du récit et du discours et classez-les.
3. Dans le texte suivant tiré du conte *La main* et dans l'extrait suivant tiré du roman *Les Faux monnayeurs*, s'agit-il du discours dans le récit ou du récit dans le discours ?

J'espère ne pas revoir lady Griffith d'ici longtemps. Je regrette qu'elle nous ait enlevé Vincent, qui, lui, m'intéressait davantage, mais qui se banalise à la fréquenter; roulé par elle, il perd ses angles. C'est dommage : il en avait d'assez beaux.

S'il m'arrive jamais d'inventer encore une histoire, je ne la laisserai plus habiter que par des caractères trempés, que la vie, loin d'émousser, aiguise. Laura, Douviers, La Pérouse, Azaïs... que faire avec tous ces gens-là ? Je ne les cherchais point ; c'est en suivant Bernard et Olivier que je les ai trouvés sur ma route. Tant pis pour moi ; désormais, je me dois à eux..

(André Gide, *Les Faux-monnayeurs*)

Augustin la supplia de rester un instant encore. Il lui parlait avec gaucherie, mais d'un ton si troublé, si plein de désarroi, qu'elle marcha plus lentement et l'écouta.

« Je ne sais même pas qui vous êtes », dit-elle enfin.

Elle prononçait chaque mot d'un ton uniforme, en appuyant de la même façon sur chacun, mais en disant plus doucement le dernier... Ensuite elle reprenait son visage immobile, sa bouche un peu mordue, et ses yeux bleus regardaient fixement au loin.

« Je ne sais pas non plus votre nom », répondit Meaulnes.

Ils suivaient maintenant un chemin découvert, et l'on voyait à quelque distance les invités se presser autour d'une maison isolée dans la pleine campagne.

« Voici la « maison de Frantz », dit la jeune fille ; il faut que je vous quitte... »

Elle hésita, le regarda un instant en souriant et dit :

« Mon nom ?... Je suis mademoiselle Yvonne de Galais... »

Et elle s'échappa...

**(Alain Fournier - *Le Grand Meaulnes*)**

*Tu ne t'imagines pas quel poète c'est que Ronsard. Quel poète ! Quel poète ! Quelles ailes ! C'est plus grand que Virgile et ça vaut du Goethe, au moins par moments, comme éclats lyriques. Ce matin, à 1 heure et demie, je lisais tout haut une pièce qui m'a fait presque mal nerveusement, tant elle me faisait plaisir.*

C'était comme si l'on m'eût chatouillé la plante des pieds.

**G. Flaubert, Lettre à Louise Colet, 16 février 1852**

Les préparatifs pour le mariage de Madame étaient achevés. Le duc d'Albe arriva pour l'épouser. Il fut reçu avec toute la magnificence et toutes les cérémonies qui se pouvaient faire dans une pareille occasion. Le roi envoya au-devant de lui le prince de Condé, les cardinaux de Lorraine et de Guise, les ducs de Lorraine, de Ferrare, d'Aumale, de Bouillon, de Guise et de Nemours. Ils avaient plusieurs gentilshommes, et grand nombre de pages vêtus de leurs livrées. Le roi attendit lui-même le duc d'Albe à la première porte du Louvre, avec les deux cents gentilshommes servants, et le connétable à leur tête. Lorsque ce duc fut proche du roi, il voulut lui embrasser les genoux ; mais le roi l'en empêcha, et le fit marcher à son côté jusque chez la reine et chez Madame, à qui le duc d'Albe apporta un présent magnifique de la part de son maître. Il alla ensuite chez madame Marguerite, sœur du roi, lui faire les compliments de M. de Savoie, et l'assurer qu'il arriverait dans peu de jours. L'on fit de grandes assemblées au Louvre, pour faire voir au duc d'Albe, et au prince d'Orange qui l'avait accompagné, les beautés de la cour.

Peu de jour avant celui que l'on avait choisi pour la cérémonie du mariage, la reine dauphine donnait à souper au roi son beau-père et à la duchesse de Valentinois. Madame de Clèves, qui était occupée à s'habiller, alla au Louvre plus tard que de coutume. En y allant, elle trouva un gentilhomme qui la venait querir de la part de madame la dauphine. Comme elle entra dans sa chambre, cette princesse lui cria de dessus son lit, où elle était, qu'elle l'attendait avec une grande impatience.

**Madame de La Fayette - *La Princesse de Clèves*, 3e partie (1678)**

**Le petit est parti ?** demanda Michu à sa femme.

- **Il rôde autour de l'étang. Il est fou des grenouilles et des insectes**, dit la mère.

Michu siffla de façon à faire trembler. La prestesse avec laquelle **son fils accourut démontrait** le despotisme exercé par le régisseur de **Gondreville**. Michu, **depuis 1789, mais surtout depuis 1791, était** à peu près le maître de cette terre. La terreur qu'il **inspirait** à sa femme, à sa belle-mère, à un petit domestique appelé Gaucher et à une servante nommée Marianne, était partagée à dix lieues à la ronde. **Peut-être ne faut-il pas tarder plus longtemps de donner les raisons de ce sentiment, qui, d'ailleurs, achèveront au moral le portrait de Michu.**

Balzac, *Une ténébreuse affaire*, 1843

*Quand Monsieur de Bourbon prit Rome, un porte-enseigne qui était préposé à la garde du Bourg Saint-Pierre, fut saisi d'un tel effroi à la première alarme, qu'il se jeta hors de la place, l'enseigne au poing, par une brèche dans les murs, droit sur l'ennemi, pensant au contraire se réfugier à l'intérieur. Et ce n'est qu'en voyant la troupe de Monsieur de Bourbon se mettre en ordre pour lui tenir tête, croyant d'abord qu'il s'agissait d'une sortie que faisaient ceux de la ville, qu'il comprit enfin son erreur, et faisant volte-face, rentra par le trou d'où il était sorti ayant fait plus de trois cents pas à découvert<sup>1</sup>*

Montaigne, *Essais*, I (Orthographe modernisée)

## Application 2 : L'ordre de la narration 93

Jérôme avait vingt-quatre ans. Sylvie en avait vingt-deux. Ils étaient tous deux psychosociologues. Ce travail, qui n'était pas exactement un métier, ni même une profession, consistait à interviewer des gens, selon diverses techniques, sur des sujets variés. C'était un travail difficile, qui exigeait, pour le moins, une forte concentration nerveuse, mais ne manquait pas d'intérêt, était relativement bien payé, et leur laissait un temps libre appréciable.

Comme presque tous leurs collègues, Jérôme et Sylvie étaient devenus psychosociologues par nécessité, non par choix. [...] L'histoire, là encore, avait choisi pour eux. Ils auraient aimé, certes, comme tout le monde, se consacrer à quelque chose, sentir en eux un besoin puissant, qu'ils auraient appelé vocation, une ambition qui les aurait soulevés. Hélas, ils n'en connaissaient qu'une : celle du mieux vivre, et elle les épuisait. Etudiants, la perspective d'une pauvre licence, d'un poste à Nogent-sur-Seine, à Château-Thierry ou à Etampes, et d'un salaire petit, les épouvanta au point qu'à peine se furent-ils rencontrés – Jérôme avait alors vingt et un ans, Sylvie dix-neuf – ils abandonnèrent, sans presque avoir besoin de se concerter, des études qu'ils n'avaient jamais vraiment commencées. Le désir de savoir ne les dévorait pas ; beaucoup plus humblement, et sans se dissimuler qu'ils avaient sans doute tort, et que, tôt ou tard, viendrait le jour où ils le regretteraient, ils ressentaient le besoin d'une chambre un peu plus grande, d'eau courante, d'une douche, de repas plus variés, ou simplement plus copieux que ceux des restaurants universitaires, d'une voiture peut-être, de disques, de vacances, de vêtements.

Georges Perec, *Les Choses* (chp.3)

### Le statut du narrateur et le point de vue adopté

*En 1809, Mme Descoings, qui ne disait point son âge, avait soixante-cinq ans. Nommée dans son temps la belle épicière, elle était une de ces femmes si rares que le temps respecte, et devait à une excellente constitution le privilège de garder une beauté qui néanmoins ne soutenait pas un examen sérieux.*

Honoré de Balzac, *La Rabouilleuse*.

Une seule idée occupait sa tête vide d'ouvrier sans travail et sans gîte, l'espoir que le froid serait moins vif après le lever du jour. Depuis une heure, il avançait ainsi, lorsque sur la gauche, à deux kilomètres de Montsou, il aperçut des feux rouges, trois brasiers brûlant en plein air et comme suspendus. D'abord, il hésita, pris de crainte ; puis, il ne put résister au besoin douloureux de se chauffer un instant les mains.

Un chemin creux s'enfonçait. Tout disparut. Il avait à droite une palissade, [...], tandis qu'un talus d'herbe s'élevait à gauche, surmonté d'une vision de village, aux toitures basses et uniformes.  
Emile Zola, *Germinal*.

## Références bibliographiques

**ADAM, J.-M.** (1997), « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques* n° 94 : 3-18, [http://www.pratiques-cresef.com/p094\\_ad1.pdf](http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf)

**ADAM, J.-M.** (1993), « Le texte et ses composantes », *Semen* [En ligne], 8 | 1993, mis en ligne le 21 août 2007, URL : <http://semen.revues.org/4341>, 17 p.

**ADAM, J.-M.** (2002), « Linguistique textuelle », in P. Charaudeau et D. Maingueneau (ed.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

**BENVENISTE, É.** (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.

**BENVENISTE, É.** (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17 : 12-18.

**GUESPIN, L.** (1971), 1. « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages* n° 23 : 3-24. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726X\\_1971\\_num\\_6\\_23\\_2048](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1971_num_6_23_2048)

**HARRIS, Z. S.** (1969), « Analyse du discours », *Langages* n° 13 : 8-45 (1e éd. « *Discourse Analysis* » *Language* vol. 28, pp. 1-30, 1952), [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726x\\_1969\\_num\\_4\\_13\\_2507](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1969_num_4_13_2507)

**MAINGUENEAU, D.** (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette.

**MALDIDIER, D.** (Ed.), (1990), *L'inquiétude du discours, textes de Michel Pêcheux, choisis et présentés par Denise Maldidier*, Paris, Édition des Cendres.

**PECHEUX Michel** (1981a), « L'étrange miroir de l'analyse de discours ». In: *Langages*, n°62, 1981. pp. 5-8. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge\\_0458-726X\\_1981\\_num\\_15\\_62\\_1872](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1981_num_15_62_1872)

**PÊCHEUX, M.** (1981b) : Ouverture du colloque « Matérialités discursives », in *Matérialités discursives*, Conein, B. et al., Lille, Presses Universitaires de Lille.

**PÊCHEUX, M.** (1981c) « Analyse de discours et informatique » in *Actes du Congrès international informatique et sciences humaines, 1981 - L.A.S.L.A. - Université de Liège*, <http://promethee.philo.ulg.ac.be/LASLApdf/Actes/64.pdf>

**PÊCHEUX Michel** (1969), *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.

## Corpus littéraire:

André Gide, *Les Faux-monnayeurs*

**FLAUBERT G., Lettre à Louise Colet, 16 février 1852**

**Madame de La Fayette - La Princesse de Clèves, 3e partie (1678)**

**BALZAC, *Une ténébreuse affaire*, 1843**

**MONTAIGNE, *Essais*, I (Orthographe modernisée)**

**ZOLA Emile, *Germinal*, 1885.**

**HONORE de Balzac, *La Rabouilleuse***

**PEREC Georges, *Les Choses* (chp.3)**

Objectif :

### Grammaire de l'énonciation

Le locuteur, l'interlocuteur, le lieu et le moment de l'échange caractérisent la situation d'énonciation. Ce que l'on appelle une « grammaire de l'énonciation ». Benveniste a étudié et répertorié les formes langagières qui marquent dans le discours à partir de la description des marques formelles en s'appuyant sur ces quatre paramètres.

C'est un ensemble de structures linguistiques, en particulier morphosyntaxiques, qui résultent dans l'énoncé d'un certain nombre d'opérations mentales. Certaines de ces formes renvoient plus précisément à :

1. la situation de communication,
2. la référence,
3. les plans d'énonciation et
4. la modalisation.

### Les marques de la présence du locuteur

#### L'embrayage énonciatif

L'ancrage de l'énoncé dans la situation d'énonciation (« moi /ici / maintenant » du locuteur en exercice) fait appel à un certain nombre de formes regroupées sous le nom générique de **déictiques** (de *deixis*, mot grec signifiant « fait de montrer », « acte de désignation ») ou encore, dans un sens plus large en fait, des **embrayeurs** : la notion souligne le rapport du langage au réel par la médiation de l'interface, elle-même concrète, que constituent ces signes linguistiques.

Pour Jakobson, « la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors d'une référence au message » (1963 : 178). Cela suppose donc une interprétation de ces indices variable selon l'événement énonciatif lui-même. Le pronom : *Je*, les adverbes *ici* et *maintenant* n'ont de signification que par rapport à la situation d'énonciation : si leur signification globale est bien enregistrée en langue (« je » = <celui qui parle>, « ici » = <lieu désigné par l'énonciateur>) il faut évidemment avoir connaissance du locuteur, du lieu et du moment de la profération pour comprendre à qui et à quoi ils se réfèrent en tant qu'énoncés occurrences.

Les embrayeurs sont donc des termes qui intègrent, en les reflétant, certaines caractéristiques de la situation d'énonciation.

Le travail sur l'énonciation suppose la capacité d'identifier ces formes :

- les indicateurs personnels (le système des pronoms et les procédés de substitution, de reprise anaphorique) locuteur et interlocuteur ;
- les déictiques spatio-temporels (démonstratifs, présentatifs, adverbes, adjectifs qui désignent/renvoient à la situation par rapport au « sujet » de l'énonciation) ;
- lieu et moment de l'échange ;



- les temps verbaux (ce sont des déictiques spatio-temporels parce qu'ils dépendent du moment où le locuteur parle).

## **Personne et non personne**

Traditionnellement, *Je* et *tu* représentent des « personnes », et appartiennent à la classe grammaticale des pronoms personnels. Benveniste a profondément refondu cette conception en distinguant les indices qui renvoient à la situation d'interlocution selon qu'ils réfèrent à une **personne** (*subjective* : « je » ; non *subjective* : *tu*) ou à une **nonpersonne** (« il »), plus exactement à une instance qui, contrairement aux précédentes, ne participe pas à la relation d'allocution. Seul l'acte individuel d'énonciation permet de connaître le référent de ces énoncés-occurrences. Il s'agit au reste d'embrayeurs qui assurent par excellence la transition de la langue au discours :

Le *je* réfère à celui qui assume son statut d'énonciateur et ouvre à l'allocutaire la possibilité de le devenir à son tour. Ce faisant, il se pose en maître du système linguistique (pour la durée de son tour de parole) et devient le *critère de réalité* à partir duquel l'ensemble de la situation et de l'énoncé peut prendre sens.

## **La coénonciation**

Si tout allocutaire peut assumer, par réversibilité, le rôle de locuteur – au sein d'une situation de communication qu'il partage avec lui, notamment dans le cadre du dialogue et de la conversation – ce dernier est en permanence amené à anticiper sur les réactions de son interlocuteur. Cela élargit le principe même d'une énonciation individuelle à un processus qui repose fondamentalement sur le couple *Je / tu*, c'est-à-dire à un principe de *coénonciation* (Culioli).

## **Allocutaire VS auditeur**

La plupart des énonciateurs usent des marques d'allocution. L'allocutaire constitue selon Ducrot un rôle conféré par le discours. Connaître le contexte ne suffit pas. En revanche, l'auditeur est indépendant de la compréhension de l'énoncé. La connaissance de l'environnement est une condition suffisante.

Notons que si l'on peut avoir le statut d'auditeur sans avoir été considéré comme allocutaire (« les murs ont des oreilles » !) on peut aussi, même si le cas est moins fréquent allocutaire sans être auditeur. Telle est la situation littéraire des prosopopées qui évoquent la figure d'un être fictif ou disparu :

## **Travaux dirigés**

### **Eléments repris du cours :**

#### **La situation de communication**

##### **a) l'embrayage énonciatif**

#### **Les marques de la présence du locuteur**

#### **Identifier ces formes**

1. les embrayeurs (shifters) ;
2. les modalisateurs ;
3. les *termes évaluatifs* ;

## Lexique et subjectivité

### A- Les marqueurs d'embrayage (*shifters*)

1. Indices de personnes
2. Indices d'ostension
3. Indices ou déictiques spatiaux
4. Indices ou déictiques temporels

### B- Les marqueurs de modalité

#### Application : La notion de sujet

En voici un fameux et très souvent cité par la plupart des manuels de rhétorique :

« Ô Fabricius ! qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes vos conquêtes ? “ Dieux ! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaumes et ces foyers rustiques qu’habitaient jadis la modération et la vertu ? [...] Insensés ! Qu’avez-vous fait ? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus ! ” ».

J.-J. Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*.

Dans cette feinte du discours, le *sujet parlant* Rousseau – le *locuteur* en titre – régit sous le discours de l'orateur un *énonciateur* qui ne s'adresse plus directement à ses *coénonciataires* (ses lecteurs - *destinataires*) mais qui interpelle une figure célèbre du passé de Rome : un consul du III<sup>ème</sup> s. passant pour un modèle de vertu, lequel ne saurait évidemment assumer le rôle d'*auditeur*. Les paroles supposées de l'apostrophé sont ensuite rapportées, comme en réponse à l'adresse qui l'a sollicité.

On assiste ici à un cas de double énonciation, qui met en scène l'attribution d'un rôle allocutif et un enchaînement dialogique qui se rapproche par là du texte théâtral.

Mais des figures du passé, l'évocation peut être généralisée à celles tout simplement... *«passées»* : cf. par exemple l'apostrophe : « Ô toi que j'eusse aimé, ô toi qui le savais ! » dans le poème de Baudelaire, À une passante dont je vous propose, à titre d'exercice (sur la première fiche concernée), d'analyser les formes d'embrayage.

Il va de soi que de multiples valeurs sont associées à l'ensemble des morphèmes considérés, qui ont fait l'objet d'une réflexion nourrie au cours des dernières décennies.

#### Références bibliographiques

BENVENISTE, É. (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE, É. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17 : 12-18.

JAKOBSON, Roman (1963). *Essais de linguistique générale 1*. Paris : Minuit.

#### Corpus littéraire:

J.-J. Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*.

Objectif :

## Énonciation et pragmatique

La pragmatique linguistique développée par Austin puis Searle a développé la thèse selon laquelle la fonction principale du langage consiste à agir sur le monde plutôt que de le décrire, comme les traditions antérieures en avaient donné « l'illusion ». C'est d'abord en cela que ce courant rencontre les théories de l'énonciation.

### La linguistique pragmatique

Ducrot, O., le linguiste français est l'auteur d'une œuvre originale qui propose une synthèse ou une pensée-carrefour entre les acquis de l'énonciativisme et de la philosophie analytique.

### La notion de performatif

Austin définit les énoncés performatifs comme des:

**Énonciations qui reviennent à faire quelque chose, simplement en les énonçant.**

Ex : le « oui » proféré lors d'un mariage

Cette énonciation ne décrit pas mais effectue un acte. Dans ce cas, DIRE, c'est FAIRE.

### La théorie des actes de langage

Searle a déduit de ce qui précède que l'élément fondamental de la langue n'est pas le mot ou tel segment produit mais plutôt le fait même d'énoncer, l'acte d'énonciation, la performance d'un énoncé. « Parler une langue, c'est réaliser des actes de langage » (Searle 1972 : 52-53).

Dans cette perspective, on dépasse l'opposition saussurienne langue (au sens de règles internes) / parole (« simple » actualisation), pour concevoir la prise de parole du locuteur comme véritable action matérielle, pratique.

### Les performatifs

Austin constate que les verbes performatifs peuvent être :

- à la voix passive (« vous êtes autorisé à sortir » = je vous autorise à sortir)
- ou à l'impératif (« sortez » = je vous ordonne de sortir)

En revanche, un énoncé non performatif (qui consiste à décrire l'action) comme « je lis », revêt la même forme grammaticale que « je parie », qui est un performatif. D'autre part, tout impératif (par exemple : « partez ! ») est un performatif mais de façon très vague : conseil, ordre, menace, requête, etc.

Le philosophe du langage va en conséquence abandonner les critères grammaticaux pour revenir à des critères sémantiques. Il distingue:

- les performatifs primaires, comme les impératifs ;
- les performatifs explicites, du type : « je vous somme de quitter».

Ces derniers énoncent précisément l'acte de langage (A.L.) voulu par le locuteur. En d'autres termes,

- (a) ils disent ce qu'ils font ;
- (b) en même temps qu'ils font en disant.

Par exemple, l'énoncé précédent se laisse décomposer en deux volets :

- (a) <je dis que je somme>
- (b) <en utilisant le verbe « sommer », je donne un ordre>

### Les types d'actes de langage

À partir du concept de base (« dire, c'est faire »), Austin distingue trois espèces d'actes de langage :

**Acte de langage / acte de parole** (*speech act*) : Selon Austin, en énonçant une phrase quelconque, on accomplit trois actes simultanés :

1. **un acte locutoire** (on articule et combine des sons, on évoque et relie syntaxiquement les notions représentées par les mots) ;
2. **un acte illocutoire** (l'énonciation de la phrase transforme les rapports entre les interlocuteurs : j'accomplis l'acte de promettre en disant "je promets...", celui d'interroger en disant "est-ce que...?") ;
3. et **un acte perlocutoire** (l'énonciation vise des effets plus lointains : en interrogeant quelqu'un, je peux avoir pour but de lui rendre service, de lui faire croire que j'estime son opinion, ou de l'embarrasser, etc.). (*Ducrot*)

Un acte illocutoire, central dans la théorie des A. L. présente une double propriété : d'une part pour l'accomplir, il faut faire savoir au destinataire qu'on l'accomplit ; d'autre part accomplir un A. L. suppose de qualifier l'énonciation en lui donnant une valeur d'accomplissement pour l'interlocuteur. En voici un classement possible, d'après les travaux de J. L. Austin et de J. Searle :

verdictifs	jugement, acquittement, condamnation, compréhension, décret, calcul, estimation, évaluation, classement, diagnostic, description, analyse...
exercitifs	renvoyer, excommunier, nommer, condamner, accorder, léguer, pardonner, démissionner, supplier, proclamer, promulguer, dédier, déclarer ouvert ou clos...
promissifs	promettre, convenir, contracter, avoir décidé, avoir l'intention de, jurer de, consentir, favoriser...
comportatifs	s'excuser, remercier, féliciter, compatir, applaudir, souhaiter la bienvenue, maudire, provoquer...
expositifs	exposer, nier, affirmer, décrire, corriger, mentionner, argumenter, témoigner, rapporter, illustrer, expliquer, signifier, se référer...

Une première série d'exercices facultatifs vous est proposée dans le répertoire : supports. Ils portent essentiellement sur les problèmes d'analyse énonciative, à l'exclusion d'application de la théorie des actes de langage, qui font l'objet d'entraînements spécifiques dans la partie TD « Analyse des situations de communication ».

## **Travaux dirigés**

### **Éléments repris du cours :**

#### **Énonciation et pragmatique**

1. **La notion de performatif**
2. **La théorie des actes de langage**

#### **Les types d'actes de langage**

1. locutoire
2. illocutoire
3. perlocutoire

#### **Les actes allocutifs**

- l'interlocuteur est impliqué par le locuteur dans l'acte d'énonciation en lui imposant quelque chose.

#### **Marques**

- les pronoms personnels – tu, vous – des phrases impératives, l'interrogation) : *Je vous demande / ordonne / de partir / Viens ici ! / Qu'as-tu dit ?*

#### **Exemples :**

#### **L'interpellation**

##### **Elle se déploie explicitement par :**

- l'identification de l'autre (*Hé !, toi !, Pst !, dites donc*) ;
- l'identification générique et de parenté (*Monsieur, Madame, Bonjour, Salut, Papa, Maman*) ;
- identification avec nom propre (*Marie, Jean, Dupont*) ou du rapport social (*Monsieur le directeur, Excellence*),
- identifications appréciatives positives (*mes amis, mon brave*), ou négatives (injures de type *salaud, imbécile*)

#### **L'autorisation**

Suppose une action réalisée par un interlocuteur qui veut et peut l'exécuter et auquel on donne le droit de l'accomplir.

- Explicitement, par des verbes ou des périphrases verbales : *autoriser, donner la permission, accorder le droit, permettre de* : *Je vous autorise de lire cette lettre.*

- Implicitement, par la forme impérative, accompagnée souvent par un geste (*Asseyez – vous – le locuteur offre un siège à son interlocuteur*) ; le verbe *pouvoir* dans certains emplois (*Maintenant, vous pouvez vous asseoir*).

### **L'avertissement**

visé une action réalisée par le locuteur qui suppose que l'interlocuteur ignore (ou veut ignorer) une situation qui l'intéresse. L'interlocuteur se trouve doté d'une information qui lui permet d'assumer les risques

- explicitement, par des verbes de modalité : *avertir, prévenir, informer, promettre* (*Je te préviens, la tempête est proche*).
- Implicitement, par tout énoncé qui représente une menace potentielle pour l'interlocuteur : *La tempête est proche*.

### **Les modalités élocutives**

Ce type de modalité est centré sur l'activité du locuteur, en rapport à ce qu'il dit. L'interlocuteur n'y intervient pas.

**Le constat :** Le locuteur observe l'existence d'un fait et reconnaît qu'il n'y est pas impliqué.

- explicitement, par des verbes de modalité (*constater, observer, voir, remarquer que*) ou
- implicitement, par tout énoncé à la forme affirmative, sans verbe de modalité : (*Je constate qu'il est en train de finir son travail* :

**Le savoir / l'ignorance :** Le locuteur dit qu'il a la connaissance ou non d'une information, généralement présupposée.

- **explicitement:** *savoir, ignorer, y compris à la forme négative* (*J'ignore s'il partira*).
- **implicitement:** par l'intermède de l'interrogation, et par toute forme affirmative, qui laisse sous-entendre que le locuteur *sait*.

### **Les modalités délocutives**

Elles sont déliées du locuteur et de l'interlocuteur.

**Les indices** qui témoignent de la responsabilité du locuteur :

- **constatation** (*il est admis / visible que*) ;
- **évidence** (*il est évident / certain incontestable que*) ;
- **probabilité** (*vraisemblablement, sans doute, il se peut, il est possible que, il y a peu de chances pour que*) ;
- **appréciation** (*il est satisfaisant / bien que, il est réjouissant de, il est admirable / appréciable / heureux / décevant / triste de, il est dommage / malheureux que*) ;
- **obligation** (*il faut que, il est obligatoire / nécessaire / indispensable, interdit de, il n'y a qu'à*) ;

- **possibilité** (*de faire ; il est faisable*) ;
- **souhait et exigence** (*Il est souhaitable / exigé de*) ;
- **acceptation et refus** (*Il est / n'est pas acceptable de*),
- **aveu et confirmation** (*c'est avouable, il est vrai / certain / exact / juste que*).
- **la narrativisation** (le discours narrativisé) a la propriété de s'intégrer totalement, jusqu'à la confusion complète, dans les paroles de celui qui l'énonce. *Ma femme m'a trahi* sera ainsi rapporté comme *Il a avoué la trahison de sa femme* ;
- **L'évocation** (le discours évoqué): *Tu sais, sa femme est « un monstre »* (comme il le dit...).

Énonciation performatives (sont des actes de langage)	Pures descriptions ou demi-descriptions (ne sont pas des actes de langage au sens d'Austin)	Simples constats (ne sont pas des actes de langage au sens d'Austin)
Je remercie Je m'excuse Je critique Je m'oppose J'approuve Je vous souhaite la bienvenue Je félicite	Je suis reconnaissant Je reproche Je suis désolé Je trouve bon que Je suis heureux de vous revoir Je me réjouis que	J'éprouve de la reconnaissance Je me repens Je suis choqué par Je suis révolté par Je me sens d'accord

## Vers une typologie générale des discours factuels et fictionnels possibles

Types discursifs	Statuts discursifs	Actes discursifs directeurs	Buts linguistiques internes	Noms génériques (statut de fonction)
Descriptifs	Fictionnels	Feintes verbales et Déclarations	Faire en sorte que le monde corresponde aux énoncés en disant qu'ils sont vrais	Récits, romans, (auto)biographies, mémoires, récits de voyage, récits historiques psycho-récits, histoires virtuelles, polars, fantastique, science-fiction, contes, théories, contes philosophiques...
	Factuels	Descriptions et Narrations	Décrire comment les choses sont dans le monde	Récits, romans, (auto)biographies, mémoires, récits de voyage, récits historiques psycho-récits, histoires virtuelles, théories...
Délibératifs	Fictionnels	Feintes verbales et Déclarations	Faire en sorte que le monde corresponde aux énoncés en disant qu'ils sont vrais	Essais, pamphlets, serments, sermons, propagandes, publicités, prières, utopies, échanges épistolaires...
	Factuels	Argumentations	Délibérer comment agir dans le monde	Essais, pamphlets, serments, sermons, contes philosophiques, propagandes, publicités, prières, utopies, échanges épistolaires...
Déclaratoires	Fictionnels	Déclarations	Faire en sorte que le monde corresponde aux énoncés en disant qu'ils sont vrais	Théâtre, tragédies, comédies, tragi-comédies, drames, soties, farces, vaudevilles, moralités, pantomimes...
	Factuels			Déclarations de guerre, ouvertures ou fermetures de séance, formulations des règles d'un jeu, décrets, consécration d'une œuvre, définitions...
Expressifs	Fictionnels	Feintes verbales et Déclarations	Faire en sorte que le monde corresponde aux énoncés en disant qu'ils sont vrais	Poésie lyrique, poésie en prose, ballades, chansons, élégies, odes, sonnets, versets...
	Factuels	Expressions d'états mentaux	Manifester les états d'âme et les attitudes des locuteurs	Poésie lyrique, poésie en prose, ballades, chansons élégies, odes, sonnets, versets...

**SIMON FOURNIER (2011)**, *les actes de discours à l'œuvre dans la fiction littéraire : sur la relation entre l'usage sérieux et non sérieux du langage*. Thèse présentée à L'université du Québec à Trois-Rivières. <http://depot-e.uqtr.ca/2061/1/030175189.pdf>



## Application 1: Énonciation et pragmatique

CARLE, SCAPIN, LÉANDRE, OCTAVE.

**CARLE.-** Monsieur, je vous apporte une nouvelle qui est fâcheuse pour votre amour.

**LÉANDRE.-** Comment ?

**CARLE.-** Vos Égyptiens sont sur le point de vous enlever Zerbinette ; et elle-même, les larmes aux yeux, m'a chargé de venir promptement vous dire, que si dans deux heures vous ne songez à leur porter l'argent qu'ils vous ont demandé pour elle, vous l'allez perdre pour jamais.

**LÉANDRE.-** Dans deux heures ?

**CARLE.-** Dans deux heures.

**LÉANDRE.-** Ah ! mon pauvre Scapin, j'implore ton secours.

**SCAPIN, passant devant lui avec un air fier.-** "Ah ! mon pauvre Scapin." Je suis "mon pauvre Scapin" à cette heure qu'on a besoin de moi.

**LÉANDRE.-** Va, je te pardonne tout ce que tu viens de me dire, et pis encore si tu me l'as fait.

**SCAPIN.-** Non, non, ne me pardonnez rien. Passez-moi votre épée au travers du corps. Je serai ravi que vous me tuiez.

**LÉANDRE.-** Non. Je te conjure plutôt de me donner la vie, en servant mon amour.

**SCAPIN.-** Point, point, vous ferez mieux de me tuer.

**LÉANDRE.-** Tu m'es trop précieux ; et je te prie de vouloir employer pour moi ce génie admirable, qui vient à bout de toute chose.

**SCAPIN.-** Non, tuez-moi, vous dis-je.

**LÉANDRE.-** Ah, de grâce, ne songe plus à tout cela, et pense à me donner le secours que je te demande.

(Molière, *Les Fourberies de Scapin*, Acte II, scène 4)

### Références bibliographiques :

**AUSTIN, J. L.** (1962/1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.

**BENVENISTE, É.** (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.

**BENVENISTE, É.** (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17 : 12-18.

**LAURENT FAURE**, Licence Sciences du Langage, « Médias, Communication, Culture », L1, sem. 2, E21SLMC – **Énonciation**. Université de Montpellier III – Paul-Valéry. Sur : [asl.univ-montp3.fr > doc\\_CM](http://asl.univ-montp3.fr/doc_CM)

**MAINGUENEAU, D.** (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette.

**SEARLE, J.** (1969/1972), *Les Actes de langage*, Paris Hermann (trad. de *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language* (1969)).

**SIMON FOURNIER (2011)**, *les actes de discours à l'œuvre dans la fiction littéraire : sur la relation entre l'usage sérieux et non sérieux du langage*. Thèse présentée à L'université du Québec à Trois-Rivières. <http://depot-e.uqtr.ca/2061/1/030175189.pdf>

### Corpus littéraire:

**Molière**, *Les Fourberies de Scapin*, Acte II, scène 4

**Objectif: Repérer les différents modalisateurs**

### **Modes d'énonciation**

L'acte d'énonciation se réalise selon trois modes :

1. énonciation directe (présence des participants)
2. énonciation différée (participants distants dans le temps et/ou l'espace)
3. énonciation rapportée (propos reproduits et intégrés dans l'acte d'énonciation)

Ces trois modes peuvent se combiner (direct/rapporté ; différé/rapporté)

### **Modalités énonciatives**

Elles distinguent le contenu de l'énoncé de la manière, explicite ou implicite (= marquée ou non dans le discours), dont il est formulé.

- dispositions psychologiques du locuteur en relation avec l'interlocuteur (modalités énonciatives). cf. phrases et modalités déclarative, interrogative, exclamative, impérative
- degré d'adhésion du locuteur aux propos qu'il tient (modalités d'énoncé ou modalisations)
- modalités relatives à la représentation du temps (passé et futur), à la nécessité/la possibilité, la permission/l'obligation, le désir/le regret, la connaissance/la croyance

### **Modalités appréciatives**

Dans la perspective énonciative, le matériau d'un énoncé peut être un mot, une suite de mots, une ou plusieurs phrases. En d'autres termes, un même acte d'énonciation peut être réalisé avec des formes linguistiques diverses :

*ex : ouste ! / Dehors / Sortez ! / Je vous demande de quitter la salle immédiatement*

- a. La phrase n'est donc qu'un matériau linguistique possible de l'énoncé. Elle relève d'une dimension formelle (morpho-syntaxique) plus ou moins normative.
- b. Ce qui caractérise l'énoncé c'est précisément l'intentionnalité énonciative plus que la dimension formelle : un énoncé doit être dit ou écrit pour communiquer.
- c. Le contenu de l'énoncé ne saurait dépendre de règles de grammaire, il dépend surtout des éléments contextuels.
- d. Cette dépendance est cependant à problématiser, car on peut aussi soutenir que des constructions grammaticales propres à telle ou telle langue conditionnent des modes de pensée et de parler ensemble (parole-en situation) différents. Il s'agit en fait de pouvoir articuler deux niveaux : en langue et discours (en contexte)

## Les opérations de référenciation

Pour mieux comprendre ce que recouvrent les enjeux de l'énonciation, il faut aussi recourir au problème de la référence qui lui est étroitement associée et qui va nous permettre de faire le lien entre l'énonciation, l'analyse de discours et l'analyse des interactions.

### La fonction référentielle dans le schéma de Jakobson

Jakobson a conçu son fameux modèle de fonctionnel du langage sur les rapports locuteur-message. Tout en repérant dans le code des moyens grammaticaux spécifiques qui traduisent les relations du sujet à la situation et à son énoncé, il isole, dans son schéma, les éléments constitutifs d'un acte de communication. Ils sont au nombre de six. À chacun d'eux est associée une fonction particulière :

**Destinateur** - f. émotive ou expressive (dimension subjective : affects, sensations, ressentis)

**Message** - f. poétique (l'énoncé dans sa réalisation linguistique)

**Contact** - f. phatique (établir et maintenir le lien communicationnel)

**Code** - f. métalinguistique (dimension réflexive de l'énoncé)

**Destinataire** - f. conative (captation)

**Contexte** - f. référentielle

Dans la réalité de l'interaction, un énoncé présente/actualise généralement plusieurs fonctions.

= ex : les facteurs prosodiques (intonation, rythme, intensité) et les éléments de modalisation traduisent/ « trahissent » souvent aussi les fonctions émotive, phatique et conative.

D'autre part, reprenant ce schéma dans son ouvrage sur L'énonciation, C. Kerbrat-Orecchioni a montré que le partage des références dépendait, pour le locuteur (émetteur) comme pour l'allocataire destinataire), de différents niveaux de compétences (linguistiques, paralinguistiques, culturelles, idéologiques) et de déterminations psychologiques. Ces récisions invitent à réfléchir non seulement à la construction de la référence mais aussi aux stratégies énonciatives qui facilitent ou paralysent la coconstruction de la référence.

### Définition

La fonction référentielle d'un message relève de l'aspect informatif de l'énoncé : ce qu'il désigne, évoque, rappelle, mobilise ; ce à quoi il se réfère / « renvoie », ce à quoi il fait référence.

La référence est donc ce dont on parle, les « objets du monde » (réel et/ou imaginaire, fictif, abstrait, conceptuel) impliqués dans et par le discours. Un acte de référence correspond donc à l'usage de formes linguistiques pour évoquer des entités qui font partie de l'univers réel ou imaginaire : il peut s'agir de personnes ou d'objets, de propriétés, de procès d'accomplissement ou encore d'événements.

De fait, tout énoncé a une fonction « mondificatrice », un « objet du monde » étant tout ce qui appartient au(x) monde(s) dans lequel évoluent locuteurs et allocutaires. On parle aussi parfois de « segment de réalité » quel que soit le degré de réalité concerné :

*« Tu as lu le dernier Jonquet, Ils sont votre épouvante/Et vous êtes leur crainte. C'est un vers d'Hugo. Pour un titre de polar, ça le fait ! »*

Tout acte d'énonciation assigne donc à l'énoncé (message) un ou plusieurs référents.

### **Référence situationnelle, référence contextuelle / cotextuelle**

#### **Référence situationnelle**

C'est la désignation d'un référent dans le cadre externe de la situation d'énonciation, c'est-à-dire dans le contexte situationnel. L'énoncé renvoie alors à l'objet du monde concerné. La référence est dite alors situationnelle ou extra-discursive, encore désignée comme :

- référence in praesentia pour un objet, une personne, une réalité présentes : « Tu as vu cette voiture !! » ou,
- référence in absentia pour un objet, une personne, une réalité évoquée et partagée : cf. l'ouvrage de Jonquet, le résultat d'une rencontre sportive qui s'est déroulée la veille.

#### **Référence co(n)textuelle**

C'est la désignation d'un référent dans le cadre interne de la situation d'énonciation, c'est-à-dire dans le contexte discursif (les propos qui précèdent ou suivent l'énoncé considéré). La référence est dite alors contextuelle ou intra-discursive.

- Pour éviter toute confusion entre contexte situationnel et contexte discursif, C. Kerbrat-Orecchioni parle de référence cotextuelle, mais il faut alors considérer que tout discours oral constitue un « texte ».
- D'autres chercheurs ont proposé « référence discursive », mais, là encore, le mot discours, trop polysémique est ambigu.

Pour « simplifier », soit l'énoncé réfère à la situation soit il réfère au discours dans lequel il s'intègre, d'où l'importance des procédés de substitution nominale et anaphorique.

### **Référence actuelle, référence virtuelle**

Il n'y a que deux manières pour désigner/repérer un objet du monde :

- soit, comme nous venons de le voir, il appartient au monde environnant, à la situation ou bien il est construit dans et par le discours. On parle alors de référence actuelle.
- Soit la référence est dite virtuelle, dans le cas d'un substantif non actualisé, tel qu'on le trouve par exemple dans le dictionnaire.

On a donc trois modalités référentielles :

- Le substantif « agneau » employé seul, hors de tout contexte (réf. virtuelle)
- Le déterminant indéfini + le substantif « agneau » dans :

« Un agneau se désaltérait... » (réf. cotextuelle ou discursive)

– Le déterminant défini + le substantif « agneau » dans :

« Ah ça, madame, c'est de l'agneau provençal ! (réf. situationnelle, le boucher discutant avec sa cliente et montrant la pièce de viande)

D'où le tableau :

Référence (objet du monde « considéré », réel ou fictif)		
Référence virtuelle	Référence actuelle	
	cotextuelle	situationnelle <i>in praesentia / in absentia</i> (désignée) (évoquée)

### Construction de la référence

La construction de la référence engage la double question de la construction des significations (partage des connaissances et des négociations de sens dans l'interaction) et du point de vue (problème de « l'objectivité / subjectivité » de l'énonciation).

Deux cas sont à considérer :

-le locuteur présente l'objet du monde comme identifiable par l'allocataire

-il le présente comme non identifiable

• Si l'objet est présenté comme non identifiable, le locuteur a recours à des déterminants indéfinis

(« Pakistan : plusieurs centaines de victimes »)

• Si l'objet est présenté comme identifiable, deux possibilités s'offrent au locuteur :

. soit l'objet va être développé dans l'énoncé en référence cotextuelle (intradiscursive)

ex : le début des contes « Il était une fois une belle princesse qui vivait dans un immense château... »

Soit l'objet renvoie à une réalité extérieure, il est développé en référence situationnelle, mais de manière « objective » (noms propres, informations précises, absence d'implication du locuteur) et/ou de manière « subjective » (recours à des embrayeurs qui sont en rapport avec le locuteur, qui marquent son point de vue : emploi du pronom « je », déictiques, identification des actants, choix lexicaux)

### La référence dans les récits fictionnels et factuels

Dans les récits fictionnels qui construisent des événements imaginaires (la plupart des romans indépendamment des éléments situationnels), les objets développés en référence cotextuelle

(intradiscursive) autorisent des repérages « objectifs » (les noms propres créés par Flaubert : « Madame Bovary », « L'Hirondelle »), « subjectifs » (par rapport au sujet de l'énonciation, ex. la bataille de Waterloo « vue » par Fabrice dans *Le Rouge et le noir* de Stendhal) et combinent les deux (dans le cas d'un observateur-narrateur, ex. *L'Étranger* de Camus : « Ce matin maman est morte »).

Dans les récits factuels (reportages journalistiques écrits / télévisuels) qui racontent des événements qui ont eu lieu (référence situationnelle), on trouve des repères de lieu et de temps (localisation, identification) objectifs mais aussi subjectifs (« Nous sommes au quartier général du candidat... »). Si le journaliste est sur les lieux – ou feint d'y être –, il peut être amené à donner des repères composites mi-objectifs et/ou subjectifs (« À quelques pas de moi, derrière cette porte, le vainqueur prépare son discours... »)

### **Travaux dirigés**

**Élément repris du cours :**

#### **Les marqueurs de la modalité énonciative**

1. Les substantifs subjectifs
2. Les adjectifs affectifs
3. Les adjectifs évaluatifs
4. Les verbes: locuteur = source de l'évaluation
5. Les adverbes modalisateurs d'énoncés

#### **Les marques formelles**

1. *la situation de communication,*
2. *la référence,*
3. *les plans d'énonciation et*
4. *la modalisation.*

#### **Les modalités**

1. aléthiques
2. épistémiques
3. déontiques

#### **Modalité, interaction et mise en discours**

1. Les actes allocutifs
2. Les modalités élocutives
3. Les modalités délocutives

### **Application 1 : Modalités**

#### **Typologie : Le critère formel**

#### ***Modalité explicite / modalité implicite***

- Il est probablement mon étudiant.
- Il sera l'étudiant de la Faculté des Lettres.
- Il est si intelligent !
- Tu as fini les examens ?

### **1. Modalité aléthique :**

« Cette vie vers laquelle l'achemine inéluctablement chaque jour » (S. de Beauvoir)  
« Il est possible qu'il fasse froid cette nuit ».  
« Il est fort possible qu'il fera froid cette nuit ».  
« La paix pouvait facilement se métamorphoser en hostilités »

### **2. Les modalités épistémiques :**

« Je sais, donc c'est vrai »,  
« Je crois, donc c'est possible ».  
« Je crois que nous pourrons nous arranger ».  
« Je crois avoir étudié toutes les hypothèses ».  
« Il eut la certitude qu'elle disait vrai ».  
« Tenez, je ne doute pas qu'il ne me reçoive »  
« Visiblement, il comprenait l'inutilité des paroles »  
« Il évitait de regarder Leprat. Probablement même la présence du pianiste lui paraissait-elle déplacée ».  
« Il n'est pas sûr que nous partions si vite »

### **3. Les modalités déontiques**

« Je lui dois la vie sauve ».  
« Il est obligatoire de se présenter à cet examen »  
« Il convient que chacun fasse un effort »  
« C'est lui qui nous oblige à nous défendre ».  
« Je vous défends de me parler ainsi »

### **4. Les modalités désidératives**

« Tu veux faire comme si tu n'avais pas peur... »  
« Je vous souhaite de réussir ».

**5.** Mary regarda le sauvage et vit passer dans ses yeux une lueur d'amusement. Cela l'irrita parce qu'elle en devinait la cause: la voix aiguë, la voix de crécelle de son frère. Tous ses préjugés sociaux et raciaux se cristallisèrent en elle et elle en ressentit un vif dépit. Car c'était une véritable et cruelle humiliation que son frère et elle soient obligés de courir après un sauvage, après un sauvage complètement nu. Elle se saisit de la main de Peter et I 'attira à elle. (p. 42)

(Dans *Le grand désert* de James Vance Marshall a été publié pour la première fois en langue anglaise en 1959)

**6.** Robinson s'était longtemps demandé comment il appellerait l'Indien. Il ne voulait pas lui donner un nom chrétien aussi longtemps qu'il ne serait pas baptisé. Il décida finalement de lui donner le nom du jour où il l'avait recueilli. C'est ainsi que le second habitant de l'île s'appela Vendredi. Quelques mois plus tard, Vendredi avait appris assez d'anglais pour comprendre les ordres de son maître. (p. 68) (Vendredi ou la Vie sauvage, BRUYERE André, 1942)

## Application 2 : Modalisation

### 1. Diderot commente un tableau de Greuze, présenté au grand salon de peinture, dans le château du Louvre en 1761, L'Accordée de village.

Enfin je l'ai vu, ce tableau de notre ami Greuze; mais ce n'a pas été sans peine; il continue d'attirer la foule. C'est un père qui vient de payer la dot de sa fille. Le sujet est pathétique, et l'on se sent gagner d'une émotion douce en le regardant. La composition m'en a paru très belle: c'est la chose comme elle a dû se passer. Il y a douze figures; chacune est à sa place, et fait ce qu'elle doit. Comme elles s'enchaînent toutes! Comme elles vont en ondoyant et en pyramidant! [...] C'est certainement ce que Greuze a fait de mieux. Ce morceau lui fera honneur, et comme peintre savant dans son art, et comme homme d'esprit et de goût. Sa composition est pleine d'esprit et de délicatesse. **Denis Diderot**, *Salon de 1761*.

#### Références bibliographiques :

AUSTIN, J. L. (1962/1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.

BENVENISTE, É. (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE, É. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17 : 12-18.

JAKOBSON, Roman (1963). *Essais de linguistique générale 1*. Paris : Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980/2002), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin/VUEF.

SEARLE, J. (1969/1972), *Les Actes de langage*, Paris Hermann (trad. de *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language* (1969)).

#### Corpus littéraire:

DENIS Diderot, *Salon de 1761*.

BRUYERE André, *Vendredi ou la Vie sauvage*, 1942

JAMES Vance Marshall, *Dans le grand désert*, 1959



Objectif:

La texture du discours

Les dépendances du discours :

« le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet... » L'Adam mythique (T. Todorov)

**Les aspects de l'intertextualité** (l'intertextualité, la paratextualité, la métatextualité, l'architextualité (appartenance taxinomique), l'hypertextualité)

Exemples : L'hypertextualité : l'Eneide (Virgile) et d'Ulysse (J. Joyce) par rapport à l'Odyssée, d'Homère.

2. l'altérité intégrée

**- parler avec polyphonie**

\* O. Ducrot, une théorie polyphonique de l'énonciation= une extension libre à la linguistique des recherches sur la littérature de Bakhtine.

- Contester l'unicité du sujet parlant
- une conception polyphonique du sens
- montrer comment l'énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix (poly) pluralité et phonie (voix).

Distinguer :

1. le sujet parlant (être de chair et d'os/empirique/ élément de l'expérience)
2. le locuteur : être du discours/responsable du sens de l'énoncé/ à qui réfèrent les pronoms je/nous/on...de la 1<sup>ère</sup> personne
3. l'énonciateur : être qui s'exprime à travers l'énonciation sans qu'on lui attribue un mot précis

**Remarque** : la notion de polyphonie sémantique constitue un principe organisateur et intégrateur pour 'examen de différentes questions qui se posent à l'analyse du discours.

**Dire et dédire : le mot de l'esprit**

L'exemple de analysé selon les travaux de *A. Berrendoner par Ducrot* en se basant sur l'hypothèse de la polyphonie

L'exemple de Ducrot : le restaurant

La présence d'un locuteur et d'un énonciateur

**Contredire : nier, réfuter, récuser**

L'exemple de la négation qui peut être envisagé aussi dans le cadre de la polyphonie :

03 formes de négation :

1. métalinguistique ( L1. Pierre est intelligent (énoncé prononcé)/ L2 : Pierre n'est pas intelligent, il est génial (énoncé majorant)

2. polémique : (un effet abaissant) Pierre n'est pas intelligent ( il est idiot). (02 deux énonciateurs.

3. descriptive : le locuteur L ne met pas deux énonciateur, car il attribut à Pierre la pseudo-propriété qui justifierait la proposition.

4. la négation anti-doxique : contre les idées reçues

Exemple : la réconciliation avec nos ennemis n'est qu'un désir de de rendre notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelques mauvais évènements.

### **Le présupposer**

Ex : Pierre a cessé de fumer/ selon la théorie de la présupposition : le locuteur L accomplit deux actes de parole :

- un présupposé : Pierre fumait autrefois.
- un acte d'assertion, le posé : Pierre ne fume pas maintenant.

Selon la théorie de la polyphonie, Ducrot en donne une autre interprétation :

02 énonciateurs : E1 responsable du contenu présupposé( une voix collective qui inclut le locuteur L et un énonciateur E2 responsable de l'énoncé posé.

### **L'altérité déclarée**

- Discours direct, indirect, indirect libre, narrativisé

### **L'altérité manifestée**

Coexistences discursives : la coexistence d'éléments langagiers appartenant à des aires hist, geog. Et culturelles diff.

le plurilinguisme (Mainguenau), le colinguisme( Balibar)= des interférences lexicales

04 type d'ouvertures :

1. **diachroniques** : coexistence de termes issus de systèmes lexicaux d'époques différentes/ ex : Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?

2. **diatopiques** : présences de mots d'aires diff. Italiens par exemple dans un txt en français.

3. **Diastratiques** : présence de données lexicologiques à valeur socioculturelle : chez Moière, Hugo : le parler des paysans alterne avec le parler urbain.

4. **diaphasiques** : diff. De style dans la même strate : « frappe chirurgicale pour une frappe militaire.

Remarque : contester selon Rastier l'unité et l'homogénéité de la langue, en faisant droit à une typologie des composants sémantiques.

Instances immanentes

phénomène manifesté

De codification

1. Système fonctionnel « Dialecte »	2. Normes sociolecte	3. usage idiolecte	texte (écrit ou oral ou autre)
--	-------------------------	-----------------------	-----------------------------------

Dire à distance

mots entre guillemets : ex : le mot »chat » a quatre lettres.

Une valeur critique avec les guillemets, une valeur de distinction sociale, une valeur pédagogique

### Mise en perspective de l'analyse du discours.

ALTHUSSER, élabore une théorie du langage à partir de l'analyse automatique du discours. En 1969 Michel FOUCAULT, dans son ouvrage Archéologie du savoir ouvre de nouvelles voies à l'analyse de discours, en s'interrogeant sur les rapports entre pratiques discursives et pratiques sociales.

### Travaux dirigés

#### Analyse sémantique et discursive

1. Le couple conceptuel thème/rhème

#### La progression à thème linéaire

- Dans la progression à thème linéaire, la phrase qui suit a pour thème un élément du propos de la phrase précédente.

Exemple : La pratique de l'équitation nécessite l'achat d'une selle. Cette selle doit être équipée d'étrivières. Chaque étrivière possède un étrier.

La progression à thème éclaté

- Dans la progression à thème éclaté, la 1ère phrase donne un thème central, chaque thème des phrases suivantes est un sous thème de ce thème central.

Exemple : Le cheval me regardait fixement. Sa robe était flamboyante. Sa crinière volait dans le vent. Ses jambes, longues et fines se terminaient par de jolis sabots noirs.  
(*sa robe, sa crinière, ses jambes sont des éléments qui appartiennent au thème central*)

2. Thématization/ Rhématisation et dialogisme

3. Clivage et rhématisation

4. Dislocation et thématization

## Application 1 : La progression thématique

A côté de ces **poules perlières** véritablement si remarquables, il faut également signaler les utiles services que rendent à la navigation les nouvelles **moules perlières** placées sur des dangereux récifs. Les marins ont déjà baptisé de ce nom les moules qui, percées de petits trous pour la culture des perles, rendent un son étrange, analogue au sifflement du merle. La moule percée de trous ressemble beaucoup à ce bizarre petit instrument de musique qu'on appelle ocarina.

Lorsque le vent souffle, lorsque la tempête fait rage, les moules percées de trous font entendre un sifflement sauvage qui avertit les navigateurs et écarte leurs nef des dangereux récifs où elles allaient se briser. C'est ainsi que l'industrie nouvelle de la **moule perlière** rend de signalés services à l'humanité et l'on peut prévoir que dans un avenir prochain, les **moules merlières** remplaceront avantagusement les phares et les sirènes actuellement en usage.

**Gaston de Pawlowski**

Comme nous l'avons dit, le mouvement se fait au moyen d'un centre de gravité et d'une rupture d'équilibre aux extrémités. Jusqu'à présent l'on n'a pas trouvé pour les ballons, ce centre de gravité, sans quoi toute marche est impossible. Note: Ici encore l'auteur raisonne comme pour un corps situé sur la terre ferme. Il existe pourtant, et c'est en cela que consiste la découverte de M. Petin, comme nous allons l'expliquer tout à l'heure. Une balance dont les plateaux sont vides reste horizontale. Le moindre objet placé dans l'un d'eux détermine une inclinaison parce que le fléau de la balance a un point d'appui à son milieu. C'était ce point d'appui, qu'il fallait se procurer dans l'air, pour pouvoir déterminer des ruptures d'équilibre, source de toute progression. M. Petin y est parvenu avec un moyen d'une simplicité extrême, comme tous ceux que fournit la nature bien observée. Il a établi sur le second pont de son navire, dans l'endroit que laissent libre les ballons, de vastes châssis posés horizontalement et garnis de toiles à peu près comme des ailes de moulin à vent.

**Theophile GAUTIER, La presse, 04 juin 1850**

## Application 2 : Discours direct, indirect, indirect libre, narrativisé

L'extrait qui suit illustre cette interaction entre le narrateur et le monologue narrativisé du personnage du roman **La Bête humaine**, souffrant de la soumission à une tare héréditaire :

Jacques s'était relevé sur un coude, réfléchissant, regardant l'entrée noire du tunnel ; et un nouveau sanglot courut de ses reins à sa nuque, il retomba, il roula sa tête par terre, criant de douleur. *Cette fille, cette fille qu'il avait voulu tuer.*

Dans le passage suivant on remarque l'association des discours direct, indirect et indirect libre

Il [Frederic] déclara le soir, à sa mère, qu'il y retournerait [à Paris]. Madame Moreau fut surprise et indignée. *C'était une folie, une absurdité [...]* D'une voix tendre et avec de petits sanglots, elle se mit à lui parler de sa solitude, de sa vieillesse, des sacrifices qu'elle avait faits. *Maintenant qu'elle était plus malheureuse, il l'abandonnait.* Puis, faisant allusion à sa fin prochaine :  
- Un peu de patience, mon Dieu ! bientôt tu seras libre!

Chez Zola aussi se manifestent alternes le discours direct et indirect libre. Le choix du discours indirect libre est réservé aussi, dans des passages de *Germinal*, au syndicaliste Etienne pour modérer la subjectivité de sa parole en limitant le discours direct :

- Tu sais que nous comptons sur toi pour parler, dit tout d'un coup Etienne a Maheu.  
Ce dernier demeura saisi, la voix coupee par l'emotion.  
- Ah ! non, c'est trop ! s'ecria la Maheude. Je veux bien qu'il y aille, mais je lui defends de faire le chef... Tiens ! Pourquoi lui plutot qu'un autre ?  
Alors Etienne s'expliqua, avec sa fougue eloquente. *Maheu etait le meilleur ouvrier de la fosse, le plus aime, le plus respecte, celui qu'on citait pour son bon sens. Aussi les reclamations des mineurs prendraient-elles, dans sa bouche, un poids decisif. D'abord lui, Etienne devait parler ; mais il etait a Montsou depuis trop peu de temps : On ecouterait davantage un ancien du*

### Références bibliographiques :

**AUSTIN, J. L.** (1962/1970), Quand dire c'est faire, Paris, Seuil.

**KERBRAT-ORECCHIONI, C.** (1980/2002), L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin/VUEF.

**TODOROV, T. (1981).** Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique, suivi d'Ecrits du Cercle de Bakhtine Paris, Minuit.

**SEARLE, J.** (1969/1972), Les Actes de langage, Paris Hermann (trad. de Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language (1969).

### Corpus littéraire:

**Gaston de Pawlowski, Moule perlière.**

[http://: lucmarvel.blogspot.com](http://lucmarvel.blogspot.com) > 2006/09 > moule-perlire

**GAUTIER Theophile, La presse, 04 juin 1850**

**ZOLA, E., La Bête humaine, 1890**

- **Germinal, 1885**

## **En guise de conclusion**

Il est particulièrement difficile de conclure un tel cours dans la mesure où, au delà des aspects théoriques et méthodologiques, il s'agit pour l'enseignant d'une initiation, le champ étant trop vaste. Il ne faut surtout pas prétendre à l'exhaustivité mais plutôt à satisfaire aux objectifs assignés à la première année, master.

L'on pense, que ce cours avec son volet pratique, sous forme d'applications, à partir d'extraits choisis, présente l'essentiel et ouvre des perspectives devant un étudiant universitaire dont la vocation première est la recherche.